

Séance de la soirée du 28 novembre 2007

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme JOCELYNE BEAUDET, présidente de commission
 Mme JUDY GOLD, commissaire
 M. WEBER LAURENT, commissaire

CONSULTATION PUBLIQUE

PLAN D'ACTION FAMILLE DE MONTRÉAL

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 2

Séance tenue le 28 novembre 2007, 19 h
Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe, 14^e étage
Montréal

MOT DE LA PRÉSIDENTE

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DES MÉMOIRES :

MICHEL ST-PIERRE	1
FORUM JEUNESSE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL JEAN-SÉBASTIEN DUFRESNE, KIRA ZOELLNER	19
ARRONDISSEMENT DE ROSEMONT – LA PETITE-PATRIE CAROLE DU SAULT	34
CONSEIL JEUNESSE DE MONTRÉAL VÉRONIQUE COLAS, MARIELOU FILIATRAULT	50
TABLE DE CONCERTATION DES AÎNÉS DE L'ÎLE DE MONTRÉAL JULIE BICKERSTAFF	67
CENTRE 1, 2, 3 GO! MARIO RÉGIS, JACYNTHE TREMBLAY	74
COMITÉ LOGEMENT CENTRE-SUD ÉRIC MICHAUD.....	88

LA PRÉSIDENTE :

Mesdames et messieurs, bonsoir ! Je vous souhaite la bienvenue à cette deuxième
séance d'audition de mémoires sur le projet de Plan d'action famille de la Ville de Montréal.
5 Mon nom est Jocelyne Beaudet. Je suis accompagnée de madame Judy Gold et de
monsieur Weber Laurent. Nous sommes tous les trois commissaires à temps partiel à l'Office
de consultation publique de Montréal.

L'équipe de la commission comprend également madame Stéphanie Espach,
10 analyste principale et coordonnatrice, et madame Hélène Bilodeau, analyse, et monsieur
Éric Major qui reçoit vos mémoires et qui est responsable de la recherche et de la
documentation.

La séance est enregistrée également ce soir par madame Lise Maisonneuve et nous
15 avons monsieur Yvon Lamontagne comme technicien au son. Nous avons aussi à l'accueil à
l'extérieur de la salle Laurie-Ann Sansregret et Lazar Aguiar. La transcription devrait être
disponible d'ici quatre à cinq jours dans le site Internet de l'Office.

Alors, ce soir nous avons plusieurs mémoires qui seront présentés. Nous avons sept
20 intervenants. Alors, monsieur St-Pierre, vous êtes déjà prêt, on va commencer tout de suite.

M. MICHEL ST-PIERRE :

Pour vous aider à finir le plus tôt possible. Alors, écoutez, dans un premier temps,
25 peut-être pour me présenter, mon nom est Michel St-Pierre. Je suis né à Montréal voilà déjà
48 ans et j'ai un beau petit bonhomme. Je suis grand-oncle de deux merveilleux enfants. On
est une famille très unie et, pour nous, Montréal c'est notre lieu de prédilection pour avoir
une famille, puis vivre de façon la plus saine et la plus merveilleuse possible. Alors, c'est
pour ça que je suis ici ce soir entre autres.

Spécifiquement donc, j'ai mis sur pied une entreprise en développement
30 organisationnel qui s'appelle ACOR, mais j'ai formé aussi mon entreprise Michel St-Pierre
consultant inc. qui lui se spécialise en sensibilisation, en éducation et en mobilisation
d'équipe. Spécifiquement, j'ai décidé de réorienter par rapport à l'environnement, aux enjeux
35 par rapport aux changements climatiques.

Alors, ce soir, c'est un petit peu le portrait que je veux vous faire et amener des
propositions par rapport au mémoire sur ce qui pourrait être fait à la Ville de Montréal.

40 Alors je débute. Dans un premier temps, une des choses que j'identifiais, c'était

toute la notion de la famille et de l'environnement, ce qui fait que les gens quittent la ville, ce qui fait que les gens aiment la ville. Donc, on va y aller rapidement avec des éléments qui ont une importance pour les gens.

45 Quand on a des enfants, on désire généralement un environnement sain et sécuritaire. D'ailleurs, dans les rapports, ce que je lisais, ce que je trouvais intéressant, c'est que la criminalité est à la baisse à Montréal, ce qui est très bon signe mais malheureusement, la perception des gens, c'est que c'est encore plus violent dans nos villes qu'à l'extérieur.

50 Les espaces de jeux, évidemment les gens aiment beaucoup les espaces de jeux qui sont fréquemment des espaces verts à la banlieue, dans la banlieue, à l'extérieur de Montréal. Une des choses qu'on aime beaucoup aussi d'habitude quand on a une famille, c'est d'avoir une belle vie de quartier. Cela dit, je passe tous les autres éléments qui feraient que les familles resteraient : logement accessible, propriété accessible. Ça, j'y toucherai pas ce soir.

55 En fait, mes constats sont beaucoup en lien avec l'environnement et les actions qu'on devrait poser. Et la dernière fois, j'avais demandé à madame Lussier de la Ville de Montréal qui s'occupe de développement durable s'il y avait un plan de mobilisation et j'ai cru comprendre que non. Alors, on se basait beaucoup sur un paquet de plans d'action mais qui n'apportaient pas nécessairement à de la mobilisation des gens.

60 Alors, je vais y aller avec les constats par rapport aux gaz à effet de serre, question de nous mettre d'entraîn. Présentement, ce qui est dit par le groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat, c'est qu'il nous reste 22 ans pour agir. De façon simple et non dramatique, c'est convenu, conçu et c'est très clair. Même un rapport hier de l'ONU a plus que confirmé ça. Ce qui fait qu'on a 22 ans pour agir, pour réduire de 50 % les gaz à effet de serre. C'est majeur comme réduction et les villes vont être les premières visées par les changements qu'on a à faire.

65 Évidemment, le réchauffement va plus vite que prévu. Il y a de plus en plus d'événements extrêmes qui vont affecter essentiellement les municipalités, et ce qu'on a appris, selon la fondation de monsieur Clinton, c'est que 75 % des gaz à effet de serre sont émis par les villes, les grosses villes qui représentent à peu près 2 % du territoire mondial.

70 Donc, c'est sûr qu'on a des défis qui sont assez majeurs. En 2030, on évalue qu'on va être 8 milliards sur la planète, puis que 65 % de cette population-là va être urbaine. Donc, dans nos belles villes, on risque d'avoir de plus en plus de monde.

80 Ce qui fait que si on regarde ce qui se passe à Montréal présentement, le transport

prend 50 %, émet 50 % des gaz à effet de serre ; l'immobilier, 20 % ; et les industries, 28 %. Ce qui est un fait à noter qui est intéressant sur le 28 % de l'industrie, il y a juste deux industries pétrolières dans le bout de l'île qui émettent déjà 20 % de gaz à effet de serre. Je ne les nommerai pas, ça a l'air qu'il ne faut pas le faire.

Alors, on va y aller avec la qualité de l'air. Évidemment, au niveau de la qualité de l'air, une des choses qui joue énormément, c'est la circulation automobile : 820 000 autos qui ont été recensées jusqu'à maintenant à Montréal et c'est en pleine augmentation, dont une grande part de VUS. 1, 2 million d'autos par jour qui se promènent, Donc, comme dirait l'autre : ça pollue en masse, ça ruine beaucoup d'éléments majeurs de santé de nos enfants.

Un autre élément qui est problématique au niveau de Montréal, c'est la notion d'effet d'îlot thermique qui est en augmentation. C'est-à-dire qu'à Montréal, il fait toujours de 5 à 10°C de plus chaud qu'à l'extérieur. Et c'est en pleine augmentation. On prévoit une augmentation de 8 à 13°C de plus que l'extérieur de la ville.

Ce que ça a comme résultat évidemment, c'est que ça crée du smog estival, et ce qu'on a vu apparaître de plus en plus, c'est le smog hivernal. Il y a à peu près 100 000 foyers qui fonctionnent à Montréal des poêles à bois et, là-dessus, il y en a plusieurs qui sont non conventionnels et qui émettent énormément de particules, qui sont énormément nuisibles. Et j'en reviens toujours aux enfants parce que c'est les enfants, et même il y a des études qui prouvent que les lieux où il y a plus de smog, il y a une augmentation de crises d'asthme qui se font, même pour des enfants qui étaient en pleine santé avant.

Un autre élément évidemment, bien comme je le nommais, ça a un effet nocif sur la santé des enfants, des personnes malades et des personnes âgées. Il y a 36 personnes par année qui meurent de la chaleur à Montréal et c'est en croissance perpétuelle, et il y a 1 500 décès qui sont reliés spécifiquement à la pollution. Inquiétez-vous pas, je ne serai pas juste *down* ce soir. Il y a des affaires qui peuvent se faire.

Un autre élément au niveau de la qualité de l'eau de Montréal, ce qu'on s'est rendu compte, c'est que les Nations-Unies ont prévu une pénurie de 50 % de la planète qui va être affecté d'ici 2030. En fait, 2030 va être une date butoir très importante pour tout ce qui se passe au niveau de la planète. Et je veux juste quand même vous rassurer. Non, je ne *flye* pas, je me suis vraiment basé sur de la documentation sérieuse dont vous retrouvez une bibliographie à la fin du document. Ce qui fait que je me suis vraiment basé sur des rapports du GIEC, sur des rapports de sommités au niveau mondial, de sommités au niveau du Québec aussi. Entre autres, monsieur Villeneuve qui est une sommité au niveau du Québec et qui est demandé comme conférencier à peu partout.

125 L'autre élément qu'on se rend compte, en 2050, on va avoir de 10 à 40 % de réduction du débit du fleuve. Donc, notre eau potable va se réduire de 10 à 40 %. Évidemment, un autre élément qui est majeur. À Montréal, on consomme trois fois plus d'eau qu'en France. Ce qui est énorme. Évidemment, ce que ça donne, c'est qu'à partir de ce moment-là, on va avoir à travailler par rapport à notre eau. Évidemment, il y a 25 à 40 % de notre eau qui fuit dans le sol, ce qui n'est pas nécessairement l'idéal, et je sais pertinemment que Montréal veut travailler là-dessus.

130 Un autre phénomène qu'on s'est rendu compte, c'est que 80 % de la ville est imperméable. Les problématiques que ça fait, c'est que ça surcharge le réseau. Le même réseau qui envoie nos eaux usées très polluées et ce même réseau-là, quand il est en surcharge d'eau, on fait ce qu'on appelle de la surverse, c'est-à-dire qu'on ne traite plus l'eau et qu'on l'envoie directement dans le fleuve. Donc, tous les polluants se retrouvent dans le fleuve.

140 En 2002, il y a eu 80 surverses comme ça. Si on calcule que ça dure à peu près trois jours dans le fleuve, ça fait 240 journées dans l'année où est-ce que notre eau du fleuve a été surpolluée. Et malheureusement, c'est les gens de Trois-Rivières et Québec qui subissent ça encore plus que nous. Les changements climatiques vont simplement apporter une augmentation de ce phénomène-là.

145 En fait, pour arriver aussi à l'économique, à l'aspect économique, il y a un monsieur Stern qui était de la Banque Mondiale, à qui on a demandé d'évaluer qu'est-ce que ça représente comme coût. Monsieur Stern a dit : « Écoutez, c'est 1 % du PIB qu'il faut investir à partir de maintenant. » Quand on parle de maintenant, c'est à partir d'hier, et que si on ne fait pas ça, de 5 à 20 % que ça devrait nous coûter.

150 Par contre, le GIEC, le Groupe d'experts mondiaux ont dit : « Écoutez, c'est moins pire que ça. Ça ira peut-être pas à 5 à 20 % .» Mais par contre, le rapport hier sur le développement humain ramène à dire : non, non, non, ça va vraiment mal et ça urge d'investir de l'argent. Ce que ça représenterait pour vous donner une idée, c'est qu'au Canada, on devrait théoriquement investir maintenant 11 G\$ et il y a juste 4.5 qui s'investissent.

160 Les défis Donc, qui sortent à ce niveau-là, évidemment deux grands défis : réduire nos émissions de GES d'ici 2030 et s'adapter aux impacts des changements climatiques. Si on veut pouvoir conserver les gens en ville en santé, on n'a pas le choix, il va falloir travailler sur tous les phénomènes d'îlot thermique, de smog, de consommation d'eau et d'imperméabilité. Parce que quand on parle d'imperméabilité, en plus d'avoir la surcharge,

les nappes souterraines ne sont plus alimentées pour pouvoir nous alimenter en eau potable. Alors ça, c'est une problématique aussi qui s'en vient et qui va être majeure dans les 20 prochaines années.

165 Pour la suite, ce que je propose en fait bien humblement et je vous le dis, ce n'est que des pistes de solution, ce ne sont là que des pistes de solution, mais c'est sûr que ma petite fibre de consultant organisationnel et en mobilisation a bougé beaucoup avec tout ce que j'ai vu à ce niveau-là. Alors, ce que je propose, c'est une démarche qui serait en quatre axes au niveau de la Ville.

170 De un, c'est d'intégrer tous les différents plans d'action qui sont existants. Présentement, tous les plans d'action sont comme un à part de l'autre. C'est des très beaux plans d'action en passant. Quand on parle du Plan d'action sur le développement durable, la Politique de l'arbre, les 21 chantiers où est-ce qu'on parle de refaire toute la ville au
175 niveau des pistes cyclables et tout ça, c'est hyper intéressant, sauf que ce n'est pas intégré.

Un autre élément, je pense qu'il va y avoir lieu rapidement de stimuler l'innovation dans le développement durable et au niveau de l'économie sociale. C'est deux niveaux qui risquent un peu, qui va faire partie de l'avenir, de relier en fait l'aspect économique,
180 social et environnemental.

Un autre élément qui va être majeur pour les prochaines années, en débutant cette année, c'est toute la notion de sensibiliser et d'éduquer les gens. Les sensibiliser sur c'est quoi les enjeux réels, sans paniquer, mais en même temps dire : Écoutez, ça va pas bien.
185 Le feu est pris dans la cabane. C'est pas le temps de penser à la peinture qu'on met sur les murs. Ce qui est pressant, c'est qu'on éteigne le feu.

Alors, il va falloir sensibiliser les gens sur les enjeux et éduquer sur les actions potentielles qu'on peut poser.
190

Un autre élément évidemment qui va être majeur et qui va demander beaucoup, beaucoup, beaucoup de *guts* à nos élus, ça va être de mettre leurs culottes et d'encadrer par des politiques et des règlements qui devraient être observés. Je vous ferais juste remarquer qu'une auto qui roule plus que dix secondes émet plus de gaz à effet de serre
195 qu'une auto qui roule. Et le problème, c'est que – je ne me souviens plus combien qu'ils avaient donné de tickets à l'époque, mais il me semble qu'elle avait parlé d'une trentaine dans toute la Ville de Montréal – j'en ai vu à peu près comme ça à peu près à toutes les semaines. Alors, il y a un problème à ce niveau-là et je pense qu'il y a une éducation qui doit se faire mais, après ça, il y a un règlement qui doit appliquer et encadrer.

200

A niveau Donc, d'un plan d'action, ce que je parle de faire, ça serait idéalement Donc, d'intégrer l'objectif dans le plan de développement durable, qui n'est pas du tout intégré, de dire qu'on doit réduire de 50 % d'ici 2030. On parle encore de réduire de 6 % comme le plan de Kyoto et on est complètement dépassé par ça parce que, en réalité, c'est

205

prouvé, c'est 50 % d'ici 2030.

Pour vous situer, si on ne réduit pas d'ici 2030 de 50 %, la problématique qu'il va y avoir, c'est qu'on va dépasser les 3°C. Les 3°C, ce qui est annoncé par les experts mondiaux, il y a risque de disparition entre autres de la forêt amazonienne, ce qui n'est pas

210

peu dire. Il risque d'y avoir des choses irréversibles au niveau des changements climatiques. Entre autres, on risque d'avoir entre 200 millions et 500 millions de réfugiés climatiques et il y a quelqu'un du GIEC qui était venu faire une conférence où il nous annonçait peut-être même un milliard de personnes. Ça fait du monde à replacer. Alors, je pense qu'il faut en tenir compte et c'est pour ça que c'est urgent d'agir.

215

Un autre élément, mettre des mesures d'encouragement et de dissuasion par rapport à la circulation automobile, à l'énergie aux immeubles et aux industries. S'adapter aux changements climatiques en ville, il y a des solutions simples. Entre autres, et je vous ai parlé de réduction de gaz à effet de serre, mais maintenant tous les impacts, il faut en parler. Il y a une notion qui s'appelle le verdissement urbain, qui n'est pas vraiment ancrée

220

présentement à Montréal mais qui est très ancrée dans beaucoup de pays d'Europe où est-ce qu'on force les gens à verdir constamment leur toiture, leurs murs, leur cour. Tout est obligé d'être vert.

225

Si vous regardez cette image-là, ça vous montre que Montréal n'a pas beaucoup de vert. Donc, ce qu'on appelle ça, c'est un phénomène qui accumule beaucoup de chaleur et qui la garde toute la nuit et qui fait que, le lendemain, on récupère encore plus de chaleur. Et c'est un cycle qui ne se termine pas.

230

L'incidence de ça, effectivement, je vous les ai nommées tantôt, ça fait beaucoup de tort au niveau de la santé, beaucoup de tort au niveau des gaz à effet de serre aussi. Donc, le verdissement, c'est des toits végétaux, la végétalisation des toits. C'est des murs végétalisés, des grimpantes sur les murs. C'est des ruelles vertes ou champêtres et c'est des rues vertes. Les quartiers défavorisés sont probablement les plus atteints d'ailleurs par

235

les problèmes au niveau du réchauffement climatique et c'est eux autres qui payent pour au niveau de la santé, c'est eux autres qui payent pour au niveau de la laideur de la place.

240

Le verdissement urbain, ça a l'avantage d'améliorer la qualité de l'air, la qualité de l'eau. Ça a l'avantage de faire ce qu'on appelle des îlots de fraîcheur. On peut même réduire, si on verdit intelligemment une ville, entre autres si on verdissait juste 6 % des

245 toitures à Montréal, on pourrait sauver 1 ou 2°. Alors, si on verdit le moindrement, 20 à 30 %, on pourrait en réduire pas mal plus. D'ailleurs, Montréal est en déclin au niveau des boisés. C'est-à-dire que, présentement, on est rendu à 8 %. On était à 9 % voilà une quinzaine d'années et ça va en réduisant. Ce qui fait que, ça aussi, c'est une problématique qu'il faut corriger.

250 Ça réduit le smog puisque, ce qu'on s'est rendu compte, c'est que les plantes et ces choses-là, une rue où est-ce qu'il y a de la verdure, c'est trois à quatre fois moins pollué qu'une rue à côté où ce qu'il n'y a pas de verdure. Donc, c'est énorme les changements que ça peut créer.

255 Une autre affaire. Il y a eu plusieurs études qui ont démontré que ça améliorerait la sécurité pour nos enfants. C'est-à-dire que ça réduisait souvent la vitesse de la circulation et il y a même des études avec appui de rapport de police que ça réduisait la violence. Dans des quartiers entre autres aux Etats-Unis, ils ont verdi les quartiers, ils se sont rendus compte que le taux de criminalité a réduit. J'ai trouvé ça fascinant. D'ailleurs, ils l'utilisent aussi en thérapie pour aider les gens à guérir. Avec des plantes et de la verdure, les gens guérissent plus vite. Il y a aussi des études là-dessus.

260 Évidemment, les résultats de ça, c'est de faire des économies, tant au niveau du traitement des eaux usées qui coûte à peu près. . . écoutez, il y a eu deux types de chiffres que j'ai eus, genre 400 000 \$ par jour et d'autres chiffres que j'avais, c'était à peu près 60 ou 75 millions \$ par année. Mais déjà de réduire le traitement des eaux usées, ça serait déjà un bon coup.

265 Au niveau d'énergie, évidemment quand on verdit un mur, quand on verdit un toit, ça réduit la température intérieure d'une maison de plusieurs degrés. Ça peut même réduire facilement quand il fait 35 à l'extérieur, la température intérieure avec un toit vert et un mur vert bien orienté, on peut avoir une température intérieure de 25°, ce qui est énorme parce
270 que ça veut dire pas besoin d'air climatisé et une meilleure circulation.

275 Au niveau des espaces de jeux, les ruelles vertes deviennent des espaces intéressants. Montréal manque d'espaces verts. Et ça devient un espace qui est convivial et qui permet d'avoir des lieux où les gens se rencontrent, où les enfants jouent, où est-ce qu'il n'y a pas de circulation automobile ou à peu près pas. Évidemment, ça encourage la biodiversité.

280 Quand on nomme ça, les gens disent : « Ah! C'est *cute*, c'est des petits oiseaux.» Non. La problématique qu'on vit présentement, il y a un déclin majeur de 40 % des abeilles dans le monde. Ça a l'air très ordinaire mais, ce que j'ai appris dernièrement, c'est que si les abeilles disparaissent, l'humanité va suivre une couple de centaines d'années après.

Parce que c'est eux autres qui pollinisent entre autres tout ce qui est verdure, tout ce qui est champ. En tout cas, j'ai été fortement surpris et c'était un grand de ce monde, monsieur Pelt qui est un biologiste de renommée mondiale, qui est venu nous annoncer ça dans une conférence.

Donc, ça, c'est le type de ruelle qu'on a. Ça, ça veut dire que l'été, il fait à peu près 40 ou 45° avec le facteur humidex. Ça veut dire que l'eau ne se rend pas dans nos nappes souterraines, Donc, on réduit notre potentiel d'eau potable et, en plus de ça, ça fait qu'il n'y a pas grand enfants qui ont le goût d'aller là-dedans, puis ça roule à peu près à 60 kilomètres/heure.

D'autres ruelles qui existent à Montréal – j'ai pas fait de montage, je vous jure que c'est une ruelle qui existe – c'est ce qu'on appelle les ruelles champêtres où est-ce que ça devient un lieu où les gens font des barbecues ensemble, où est-ce qu'ils ont un grand plaisir de se retrouver là, où la circulation automobile est fortement réduite et où est-ce que les enfants ont beaucoup de plaisir. L'autre avantage, c'est que ça absorbe l'eau. Donc, ça réduit l'eau de ruissellement, les eaux usées, et ça a aussi l'avantage de permettre à l'eau de se rendre dans nos nappes souterraines.

Les murs verts, ça réduit de 50 % la température d'un mur. S'il fait 30° à l'extérieur, le mur peut atteindre facilement des 70-80°C qui rend cette température-là l'été à l'extérieur. Et à l'intérieur, il fait chaud. Alors que là, ça filtre l'air, ça rafraîchit de 50 %. Donc, le mur au lieu d'être à 80°, il réduit à 40°, ce qui est énorme dans ce temps-là au niveau du chauffage, au niveau de la température intérieure.

Au niveau des toits verts, c'est un peu le même principe qui s'applique. Un toit normal peut atteindre 80°C et un toit vert atteindre 25°C, Donc, beaucoup plus frais. Ça absorbe aussi de 50 à 100 % de l'eau que ça reçoit. Donc, encore moins d'eau qu'on envoie dans nos eaux usées. Donc, moins de surverses, moins de facture de traitement d'eau.

Un autre élément, il faut innover au niveau du développement durable. Ce que ça veut dire innover et ce que je propose, c'est de mettre sur pied des entreprises d'économie sociale. J'ai déjà commencé à faire des démarches avec la mairesse de Villieray, Annie Samson, qui semble très ouverte à faire un projet pilote.

Un projet pilote, dans ma tête, ça existe depuis 20 ans, j'ai vu plein de projets pilotes à peu près avec toutes les organisations environnementales, et ce qu'on se rend compte, c'est qu'on s'en tient à des projets pilotes. Moi, ce que je dis, c'est plus juste un projet pilote. 2008, c'est un projet pilote et, après ça, on met sur pied des entreprises d'économie sociale, qui permettrait aux gens entre autres des quartiers défavorisés de

pouvoir avoir accès à un travail qui permettrait de verdir leurs propres lieux.

325 C'est des choses qui peuvent se faire ailleurs, entre autres qui se sont faites dans
d'autres pays. Et ce que je pense, c'est que ça pourrait Donc, stimuler l'économie locale,
sortir les gens d'un peu de pauvreté, leur permettre d'avoir une vision globale sur le
réchauffement climatique dans des actions concrètes, par contre, pour le corriger.

330 Un autre élément qui est vital, c'est de sensibiliser la population sur les enjeux et
d'éduquer aussi sur les actions pour réduire les GES, éduquer aussi sur c'est quoi le
verdissement, parce qu'effectivement, ce n'est pas connu. Au-delà d'être beau, c'est
probablement ça qui risque d'aider les villes à s'en sortir à travers les impacts qui s'en
viennent.

335 Comme stratégie, il y a moyen de faire des conférences-midis. J'ai commencé à le
faire et ça semble avoir une réponse intéressante. Et je pense que les conférences et tout
ça, ça peut être intéressant. Cela dit, je vais vous arriver avec le plan de mobilisation
rapidement après ça.

340 Encadrer évidemment, faire des politiques, faire peut-être des prêts pour le
verdissement au lieu de faire... parce que dans d'autres villes, on donne des sous. Il y a
dans d'autres cas où est-ce que ce que je propose, c'est de faire un prêt sur un compte de
taxes pour la différence que coûte un toit vert ou un toit blanc, parce que les toits blancs
aussi permettent de réduire la température au même niveau qu'un toit vert, mais ça n'a pas
345 l'avantage d'absorber l'eau, et évidemment de désintoxiquer notre bon air de Montréal.

Péage pour accéder au centre-ville. À Londres entre autres, ça existe. Tantôt, ça
me faisait sourire, j'entendais deux messieurs qui étaient bien en colère de penser qu'ils
venaient de payer 16 \$ parce qu'ils avaient passé la journée dans le centre-ville avec leur
350 VUS. Moi, l'idée, ce n'est pas de dire aux gens : « Écoutez, ce n'est pas de culpabiliser,
mais de se responsabiliser.» Et malheureusement, ce qu'on s'est rendu compte et ce qu'on
a vu partout entre autres pour arrêter de fumer, il a fallu forcer à un moment donné les gens
et, comme je vous disais, 22 ans, c'est très court.

355 Alors, les actions, il y a éducation, mais il y a encadrement rapide immédiatement
après qui doit être fait. Et évidemment de susciter de plus en plus de murs verts, de toits
verts. Il y a des villes où est-ce qu'on force les gens. C'est interdit de construire autrement
qu'en faisant des toits verts ou des toits blancs ou des murs verts. Beaucoup de places en
Allemagne entre autres, il y a 10 % des villes qui est verdi et ça va en s'accroissant.

360 Ce qu'il faut Donc, faire, en fait, c'est un plan de mobilisation. Il faut rassembler les
gens, les mobiliser et puis inévitablement agir maintenant. Ce que ça veut dire rassembler,

peu importe qui est le maire – et j'ai aucune, aucune allégeance politique – mais le maire se doit rapidement de prendre le leadership là-dessus. Je vous rappellerai que 75 % des gaz à effet de serre viennent des villes. Je ne suis pas en train de dire que Québec et Canada n'ont pas à financer ça, mais je pense quand même que c'est aux villes à prendre le leadership.

D'ailleurs, il y a beaucoup de villes aux États-Unis et en Europe qui se sont regroupées pour effectivement atteindre des résultats beaucoup plus probants. Si on pense aux États-Unis d'ailleurs avec leur président, je suis pas sûr qu'ils ont grand résultat, si on s'en tient à lui.

Alors, évidemment le maire doit prendre et être le maître d'œuvre. Ce que je propose aussi et ce qu'on applique souvent en entreprise, c'est le même principe. C'est de rassembler des gens, des leaders qui sont soit politiques ou des leaders de la société civile. Et je vais aussi loin que l'Association des gais du Mont-Royal, je pense que s'il y a un leader là, il faut aller les rencontrer et dire : « Écoutez, on a des choses à faire ensemble. Il faut travailler et ça urge »

Donc, quand on parle de rassembler les gens, c'est de rassembler des gens qui vont permettre de rapidement diffuser l'information, éduquer les gens et nous permettre de mobiliser la population.

Un des phénomènes que j'ai remarqués en gestion de crise, c'est que vous connaissez les cinq niveaux de la pyramide de Maslow au niveau des besoins humains. Le premier, c'est ce qu'on appelle la survie; le deuxième, c'est la sécurité; le troisième la socialisation; le quatrième, c'est quand on a une meilleure estime de soi; et le cinquième, c'est vraiment l'accomplissement merveilleux, où on vit une vie spirituelle et on flotte.

Le problème qui risque d'arriver avec la crise qui s'en vient, qui va être mondiale, c'est que tranquillement pas vite, on redescend dans la pyramide des besoins de l'être humain. Tant qu'on va rester au niveau de la socialisation, il y a encore des chances de mobiliser. Mais à partir du moment où on va rentrer dans de l'insécurité majeure, là on va avoir un problème à mobiliser. Ce qui fait qu'on a quelques années pour se décider à mobiliser les gens. Parce que plus les gens ont peur, plus ils risquent de rester figés. Et en restant figés, il y a deux façons de réagir quand on a peur : ou on fige ou on agit.

Et présentement, ce qui se passe, il y a un petit peu de... les gens figent un peu. Il y a de la peur. Il y a même des psychologues qui s'amusent à appeler ça l'anxiété écologique environnementale. C'est que les gens se sentent coupables mais n'agissent pas. Alors que quand on travaille sur la responsabilisation, les gens se prennent en main et ils ont beaucoup plus de plaisir à agir. Ils ont beaucoup plus de *guts* à agir.

405 Donc, c'est pour ça que je propose de rassembler des leaders et pas uniquement les
élus, parce que je pense que ce n'est pas juste à eux autres à faire leur bout, c'est à
l'ensemble de la population à le faire.

410 Un autre élément donc. Si on demande aux leaders de mobiliser leur monde, on a
plus de chance d'atteindre rapidement nos objectifs de réduction pour dans 22 ans.

415 Une dernière chose. Il faut agir maintenant. Quand on parle d'agir maintenant, v'là
déjà dix ans, ce qui était prévu pour cette année, on l'a dépassé. Présentement, on dit que
le niveau de l'augmentation a été d'à peu près 0,7°C au niveau de la planète, sauf qu'au
niveau du Québec, ça a augmenté de quasiment 1°C. En fait, tout ce qui est nord Québec
en montant, la température va augmenter beaucoup plus rapidement. Donc, ça risque de
causer certains autres problèmes.

420 Donc, les résultats pour la famille, évidemment – j'ai terminé, vous voyez, j'avais
tout calculé – les résultats pour la famille. Évidemment, on parle d'une qualité de vie, d'une
qualité au niveau de l'air, de l'eau, des économies financières, des espaces de jeux
sécuritaires quand on parle des ruelles et, évidemment, un développement de vie de
quartier, parce que je peux vous dire, on est en train de travailler à faire une ruelle verte
aussi en arrière de chez moi, et ce qu'on s'est rendu compte, c'est que les gens se parlent
425 plus, ont plus le goût de s'entraider et de travailler des choses ensemble.

430 Et le dernier, évidemment, c'est toute la notion de développer l'économie locale,
surtout dans les quartiers défavorisés qui subissent la majeure partie des problèmes qui sont
inhérents aux changements climatiques. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

435 Merci, monsieur St-Pierre. Alors, si on applique votre modèle de développement
durable, on va être intéressés à rester à Montréal

M. MICHEL ST-PIERRE :

Je l'espère.

440 **LA PRÉSIDENTE :**

Je voulais regarder d'abord avec vous par rapport à la sensibilisation. Je pense que
le service qui s'occupe du développement durable à Montréal a sûrement une démarche de

445 communication. On essayait de voir par rapport à la famille ce qui peut être fait, parce que vous présentez certaines choses mais ça semble relever plus du service de développement durable parce que, finalement, ça concerne tout le monde.

M. MICHEL ST-PIERRE :

450 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

455 Je me demandais si vous aviez regardé ça. Parce que vous dites d'intégrer tout, tous les plans d'action, mais nous, ici, on veut se concentrer dans nos recommandations plus par rapport à la famille.

M. MICHEL ST-PIERRE :

460 Oui.

LA PRÉSIDENTE :

465 Alors, je me demandais si vous aviez une réflexion à ce sujet.

M. MICHEL ST-PIERRE :

470 En fait, c'est pour ça que je fais le lien avec le développement durable. Parce que présentement, les familles fuient Montréal et si effectivement on n'améliore pas l'environnement de Montréal, je ne pense pas que même si les logements deviennent moins chers que les gens vont rester. Il y a de plus en plus de problèmes de santé pour les enfants et ça va être en pleine croissance.

475 L'Institution national de santé publique d'ailleurs a dit clairement que ça peut augmenter de 10, 15 % facilement dans les années à venir au niveau des problèmes de santé. Alors c'est sûr que quand on parle de garder la famille, on peut parler d'un paquet de choses, mais je vous ramènerai juste à un élément, et je reviens toujours à ma pyramide de Maslow, la survie, si on ne fait pas les gestes, on va y être avant 2100. Et ça, ce n'est pas moi qui le dis, c'est tous les rapports qui existent et qui sont basés sur des études sérieuses.

480

Si je regarde mon petit-fils qui vient de naître, ça veut dire que lui n'aura peut-être pas le goût d'avoir d'enfants. Et ça fait plusieurs enfants avec qui je discute en sensibilisation et il y a beaucoup d'enfants qui disent : « J'en ferai pas d'enfants. Ce qui s'en

485 vient, on veut pas le voir.» Et ça, je peux vous dire depuis le temps que je travaille avec l'être humain, ça fait 30 ans que je fais de l'intervention, quand on entend ça, quand des animaux – là, je nous compare aux animaux – quand les animaux commencent à penser à ne plus se reproduire, c'est parce qu'il y a une crise majeure qui s'en vient.

490 Et je ne veux pas être dans l'alarmisme, je ne suis pas alarmiste, mais il y a juste une réalité qui est présente, et c'est pour ça que si on parle de conserver la famille à Montréal, je pense que la seule façon d'y arriver, ça va être aussi de s'attaquer aux enjeux qui vont toucher tous nos enfants. Ça fait que c'est plus dans cette optique effectivement que je le proposais.

495 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Monsieur Laurent?

500 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Moi, j'ai trouvé le mémoire est assez, c'est assez intéressant. La seule chose que je déplore, c'est que dans votre bibliographie, vous n'avez pas mentionné le Plan collectif d'action familial ni le cadre de référence. Donc. . .

505 **M. MICHEL ST-PIERRE :**

Et pourtant je les ai lus, je suis désolé.

510 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Non, je vous en prie, je vous en prie, monsieur St-Pierre. Non. Moi, j'ai trouvé très intéressant. Parce que ça ne suit pas la logique des autres mémoires qui reprend les patrons du Plan d'action famille. Une des questions, j'aimerais savoir s'il existe des projets de ruelle verte actuellement à Montréal?

515 **M. MICHEL ST-PIERRE :**

520 Oui, il existe des projets qui sont des projets pilotes. Ça fait une dizaine d'années que des projets pilotes se font. Il y a les écoquartiers qui travaillent présentement sur des ruelles vertes. Il y a une nuance entre les ruelles vertes et des ruelles champêtres. Une ruelle verte, c'est qu'on met quelques petits arbustes de chaque côté de la ruelle, on réduit un peu l'espace mais on garde quand même l'asphalte. Alors que les ruelles champêtres, ça devient vraiment une ruelle, comme je vous ai montré tantôt, où là vraiment le sol va

525 absorber et les problèmes, et d'ailleurs les polluants sont fortement absorbés. Quand on ramasse un arbre qui est mort, généralement on retrouve des tonnes de cochonneries dedans qui nous a permis de ne pas l'absorber, nous autres.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

530 C'est qui. . .

M. MICHEL ST-PIERRE :

535 Les écoquartiers présentement font des ruelles vertes. Il y a le Conseil régional d'environnement de Montréal qui fait présentement un projet d'îlot de fraîcheur Saint-Stanislas, à côté Saint-Joseph et dans le coin de Chambord. Ils font présentement aussi des îlots de fraîcheur. Il y a des organismes aussi qui existent qui sont très intéressants : Pousses urbaines qui est un organisme communautaire, qui fait de l'intégration des jeunes. Donc, ça, c'est de l'économie sociale. Ils font de l'intégration des jeunes et qui vont verdir
540 des lieux.

Il y a aussi du financement potentiel qui existe. Il y a Sierra Club, qui est une place – qui est bien comique comme nom – mais qui finance des grands projets comme ça, effectivement.

545

M. WEBER LAURENT, commissaire :

550 Une dernière, ce n'est pas une question. Je n'ai pas vu votre intention dans votre mémoire d'être sur un des chantiers. Parce que vous aviez été peut-être. . . vos idées auraient été peut-être très, très bienvenues sur le chantier. Par rapport aux autres mémoires qu'on a lus, les gens ont un engouement pour être sur les chantiers. Vous savez c'est quoi les chantiers?

M. MICHEL ST-PIERRE :

555

Oui.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

560

Oui.

M. MICHEL ST-PIERRE :

Oui, oui, effectivement. Je ne l'ai pas nommé. Je vous dirais que le problème que

565 j'ai eu, je ne sais pas si vous avez lu la bibliographie, ça a fait beaucoup de choses. J'en
avais lues plusieurs. Je me suis remis dedans. Donc, j'ai travaillé fortement là-dessus en
plus de mon travail. Alors, je vous avoue qu'il y a des éléments certainement qui sont
manquants un peu dans le document que j'ai fait, dont les deux documents que j'avais lus
parce que je m'étais basé là-dessus au niveau du Plan d'action famille parce qu'il touche un
570 peu le volet développement durable.

Mais, effectivement, c'est sûr que je vais m'impliquer. Et d'ailleurs, il me reste quoi,
une trentaine d'années avant d'être à peu près plus capable de travailler. Alors, je me dis,
ces 30 ans-là, c'est clair que je vais travailler au niveau de la mobilisation.

575

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Le projet de plan d'action, l'échéance, c'est une année. Donc. . .

580

M. MICHEL ST-PIERRE :

Oui.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

585

Merci, Monsieur St-Pierre.

M. MICHEL ST-PIERRE :

590

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Madame Gold.

595

Mme JUDY GOLD, commissaire :

D'abord, merci pour votre travail de sensibilisation. Vous avez fait un travail de
précurseur. J'ai une petite question sur un détail de votre présentation, détail important.
600 Vous avez dit qu'il y a 1 500 décès par an causés par la pollution.

M. MICHEL ST-PIERRE :

Oui.

605

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Comment est-ce qu'on mesure des décès causés par la pollution?

610 **M. MICHEL ST-PIERRE :**

Effectivement, c'est intéressant.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

615

Parce que la pollution cause la maladie. Et on sait que la maladie, souvent, il y a de multiples facteurs qui causent la maladie. C'est un parmi d'autres? Mais comment est-ce qu'on peut...

620 **M. MICHEL ST-PIERRE :**

L'INSPQ, c'est l'Institut national de santé publique qui ont fait plusieurs rapports par rapport à ça. Et ce qu'ils faisaient, c'est qu'ils faisaient des liens entre autres avec des épisodes. Quand il y a des épisodes de température, quand il y a des épisodes fortes de smog, ce qu'ils se sont rendus compte aussi, c'est que les gens ont des problèmes de santé cardiaux, des problèmes de santé cardio-respiratoires, ça atteint aussi les personnes qui souffrent de diabète. Et un des problèmes qu'ils se sont rendus compte aussi, c'est que quand ils faisaient de l'autopsie entre autres d'enfants qui pouvaient décéder, ils se rendaient compte qu'il y avait eu au niveau de leurs poumons des problématiques qui se sont développées à cause de certains polluants. Il semblerait, mais comme je vous dis, je ne suis pas l'expert. Je me suis basé sur ce que les experts disent.

630

Mme JUDY GOLD, commissaire :

635 Merci. C'est plus clair.

LA PRÉSIDENTE :

J'avais un point entre autres par rapport aux toits verts, vous proposez je pense qu'il y ait une réglementation spécifique.

640

M. MICHEL ST-PIERRE :

Oui.

645

LA PRÉSIDENTE :

J'imagine que vous avez regardé un peu les tenants et aboutissants de ça, surtout par rapport au coût de conversion. . .

650

M. MICHEL ST-PIERRE :

Oui.

655

LA PRÉSIDENTE :

. . . parce qu'il doit y avoir nécessité de capacité portante, j'imagine?

660

M. MICHEL ST-PIERRE :

Oui.

LA PRÉSIDENTE :

665

Est-ce que vous avez découvert des choses. . .

M. MICHEL ST-PIERRE :

Très simple.

670

LA PRÉSIDENTE :

. . . que vous voudriez communiquer avec nous par rapport à un règlement, comment il pourrait fonctionner?

675

M. MICHEL ST-PIERRE :

Oui. En fait, les bâtiments existants, il y en a à peu près 25 % à Montréal qui seraient capables d'absorber le poids d'un toit vert. Ce qui est intéressant aussi, toute nouvelle bâtisse pourrait se faire facilement avec un toit vert. Je pense que monsieur Weber Laurent qui est architecte est dans le domaine aussi, et je pense que tout ce qui est nouveau pourrait être forcément vert. À ce moment-là, on règle déjà une problématique.

680

Une autre chose qui existe présentement et qui est en pleine effervescence, c'est les toits blancs. Un toit blanc à Montréal par une journée de 35° reste autour quand même de 25-30°, alors qu'un toit conventionnel va atteindre les 70-80-90°C. Les toits blancs

685

690 pourraient être une alternative où est-ce qu'on dirait aux gens : toute personne qui refait son toit sur une maison existante devra le faire avec un toit blanc. Le toit blanc coûte un peu plus cher mais, par contre, il existe des toits blancs maintenant qui sont en fibre de verre et qui peuvent durer beaucoup plus longtemps qu'un toit conventionnel et qui se répare de façon beaucoup plus facile.

695 Donc, ce que je proposais, c'était de dire pour les toits existants, à partir du moment où les gens diraient : bien, moi, ça me coûte tant de plus, 5 000 \$ de plus ou 10 000 \$ de plus, ce que je dis, c'est que la Ville pourrait pas absorber financièrement mais de proposer un prêt qui serait après ça remboursable sur le compte de taxes. Ça permet à la personne de dire : « Bon, bien si ça me coûte 20 000 \$ de plus, puis qu'on me le répartit sur 20 ans, ça me coûte juste 1 000 \$ de plus par année », c'est déjà plus facile à absorber. Et pour la Ville, ça devient un investissement à ce moment-là.

700 Ce qui est intéressant aussi, c'est que si je vends ma maison au bout de cinq ans, j'aurai participé à réduire les gaz à effet de serre, à améliorer tous les impacts au niveau de la ville mais, par contre, c'est pas juste moi qui l'absorbe, c'est la collectivité, puisque c'est la prochaine personne qui va avoir la maison qui va continuer à payer ce volet-là.

705 Alors, ça permettrait aux gens d'avoir une vision globale et de faire que la Ville ne va pas tomber en faillite parce qu'on veut essayer d'améliorer au niveau des gaz à effet de serre.

710 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Il y avait un dernier point qui m'a intriguée un petit peu quand vous parlez de végétaliser le mur nord.

715 **M. MICHEL ST-PIERRE :**

Oui.

720 **LA PRÉSIDENTE :**

... avec des conifères.

M. MICHEL ST-PIERRE :

725 Oui. Il y a des grimpantes qui sont à feuilles qui ne tombent pas. Et ce qui a été prouvé, c'est que l'isolation d'une bâtisse par l'extérieur est toujours plus efficace que par

l'intérieur. Et ce qu'ils se sont rendus compte, c'est qu'en isolant un bâtiment par l'extérieur comme ça de la façade nord avec une grimpante qui ne perd pas ses feuilles, ça réduit un peu l'entrée de la fraîcheur dans la maison.

730

Ils ont calculé, écoutez, il y a différentes études, mais il y en a certaines qui parlent de 7 à 10 % de réduction de la fraîcheur qui rentre au niveau de la maison, tout dépendant aussi de la maison. C'est sûr qu'une bâtisse totalement neuve, super bien isolée va avoir moins de problème à ce niveau-là. Et pour les vieilles bâtisses comme ma vieille maison des années 45, c'est intéressant. Ça coupe effectivement la fraîcheur un peu pour l'hiver.

735

LA PRÉSIDENTE :

D'accord. Merci, monsieur St-Pierre.

740

M. MICHEL ST-PIERRE :

Ça me fait plaisir. Merci à vous.

745

LA PRÉSIDENTE :

J'appellerais maintenant les représentants du Forum jeunesse de l'île de Montréal. Bonsoir! Si vous pouvez vous identifier, s'il vous plaît.

750

M. JEAN-SÉBASTIEN DUFRESNE :

Oui, certainement. Alors je m'appelle Jean-Sébastien Dufresne. Je suis accompagné de Kira Zoellner. Je suis pour ma part coordonnateur d'un organisme qui vise à promouvoir le dialogue interculturel, mais ici et là, et ma collègue qui représente un autre organisme également du secteur sport et loisir au sein du Forum jeunesse de l'île de Montréal, puis je m'adresse à vous aujourd'hui en tant que président du Forum jeunesse de l'île de Montréal, qui est un organisme qui représente plus de 500 organismes jeunesse situés sur l'île de Montréal.

755

Nous représentons divers secteurs d'activités, tant au niveau socioéconomique, sociocommunautaire, sport et loisir, art et culture, également du milieu de l'éducation et du milieu des affaires. Donc, un organisme, en fait, qui est composé de 26 membres élus parmi les jeunes de ces divers secteurs d'activités. Et, bien sûr, notre action s'inscrit dans un cadre politique non partisan. Nous sommes un organisme de la Conférence régionale des élus.

765

Donc, aujourd'hui, en fait nous vous présentons ce mémoire préparé dans le cadre

770 de cette consultation sur la politique familiale de la Ville de Montréal. En fait, nous
souhaitons réitérer ici aujourd'hui notre souhait de voir Montréal se développer et être un
milieu où il fait bon vivre et grandir. En fait, ça cadre entièrement dans la vision de
déclaration intitulée : « Le Montréal de ma génération » qui, en fait, présente la vision à
notre Forum jusqu'en 2010 et qui fait notamment état que nous nous préoccupons du fait
que Montréal est une ville, de faire de Montréal une ville unie qui nous ressemble, prospère
et capable de répondre aux besoins de tous et chacun.

775 Nous voulons faire de Montréal une ville exemplaire pour les autres villes du monde
et une ville reconnue pour son leadership.

780 Ainsi, nous sommes en faveur des mesures incitatives pour faire de Montréal une
ville où la famille peut s'épanouir et contribuer pleinement à son dynamisme. Mais force est
d'admettre que la situation est peu réjouissante à cet égard. Des statistiques fournies par
l'Institut de la statistique du Québec démontrent qu'entre 2001 et 2006, Montréal a perdu
plus de 10 500 personnes âgées de 25 à 39 ans.

785 Alors, nous représentons justement cette strate d'âge, ces jeunes du territoire de
l'île de Montréal et nous trouvons fort préoccupant le fait que ces jeunes quittent le territoire
et nous cherchons à faire en sorte qu'ils puissent, bien sûr, apprécier en fait vivre à
Montréal. Et c'est ce sur quoi se penche notre mémoire.

790 Alors, nous croyons que le choix de fonder une famille étant déjà une décision fort
importante, le choix de l'endroit où on veut élever ses enfants devient primordial. Alors,
nous croyons que le défi d'avoir une ville stimulante économiquement et agréable pour les
familles peut être relevé en misant sur les jeunes, puisqu'on croit qu'en misant sur les
jeunes, ça implique dynamiser les quartiers, freiner l'étalement urbain. C'est favoriser la
795 relève et la diversité économique. C'est également favoriser la mixité sociale, favoriser le
sentiment d'appartenance et prendre en compte les principes du développement durable.
On sait que ce sont toutes des valeurs qui sont très chères à l'endroit des jeunes.

800 Alors nous savons que la politique familiale s'adresse à de nombreux enjeux. Nous
avons ciblé quatre enjeux que l'on estimait les plus préoccupants à l'égard des jeunes,
notamment le développement durable, l'habitation et la mixité sociale, le transport et la
culture, les sports et le loisir.

805 Alors, nous avons eu une concertation entre les membres de notre Forum pour
parvenir à produire ce mémoire et j'inviterais maintenant ma collègue Kira à vous présenter
les diverses propositions auxquelles nous sommes parvenu, en fait, à atteindre un
consensus, ce qui n'est pas toujours chose facile au sein de ce Forum jeunesse.

Mme KIRA ZOELLNER :

810

Bonsoir!

LA PRÉSIDENTE :

815

Bonsoir!

Mme KIRA ZOELLNER :

820

Comme mon collègue a présenté, il y a quatre enjeux majeurs en fait qu'on avait ciblés au niveau de la rétention des jeunes familles à Montréal. Alors, il y avait effectivement, bon, d'abord le développement durable. C'est sûr que le Forum jeunesse, c'est vraiment une préoccupation constante pour nous. Alors au niveau de la famille, en fait, on avait ciblé l'utilisation des principes de développement durable lors de la rénovation et de la revitalisation des éléments du patrimoine. Donc, on pense à tous les espaces publics municipaux, en utilisant des matériaux qui favorisent l'efficacité énergétique. On a un mémoire qui a été présenté juste maintenant à cet égard.

825

830

Puis ensuite aussi que la Ville de Montréal favorise les programmes de rénovation de grands appartements. On sait que les jeunes familles cherchent des espaces qui sont plus grands. Forcément, il y a plus d'enfants. Donc, que la Ville aussi favorise ça mais aussi en respectant le cachet et le patrimoine de nos bâtiments.

835

Il y a aussi bien sûr la gestion des déchets. Les jeunes familles aiment avoir un environnement qui est propre, qui est sécuritaire. Donc, le Forum jeunesse aussi veut que la Ville de Montréal développe des projets pilotes de collecte sélective de déchets incluant les déchets compostables dans la majorité des quartiers.

840

Donc, ensuite, on parlait d'habitation et de mixité sociale. Quand on parle de mixité sociale, c'est justement que dans tous les quartiers, il y ait des gens qui proviennent de plusieurs milieux, divers niveaux socioéconomiques et que les jeunes familles finalement puissent s'installer dans le quartier de leur choix, qu'ils puissent avoir un sentiment d'appartenance justement à ce quartier-là, puis qu'ils puissent maintenir leur milieu de vie, qu'ils aient les moyens justement de demeurer dans les quartiers qu'ils choisissent.

845

On voulait que la Ville de Montréal s'assure d'une répartition équilibrée des logements abordables sur l'ensemble du territoire pour permettre justement à ces jeunes familles-là de demeurer dans les logements abordables de trois chambres et plus. Donc, que la Ville favorise la construction de ces logements-là.

850 Et que la Ville garde une vision très claire du développement résidentiel en répondant
aux besoins des familles et respecte ces principes-là de mixité sociale. On parle, par
exemple, d'espace où il y a un endroit collectif où les familles peuvent se regrouper
ensemble. Donc, ça utilise peut-être moins d'espace au niveau du territoire; par contre, ça
855 crée un environnement qui est intéressant puis qui est sécuritaire aussi pour les jeunes
familles.

Donc, c'est intéressant aussi pour les gens qui veulent avoir accès à la propriété
d'avoir des mesures incitatives. Les jeunes familles, par exemple pour l'achat d'une
première maison, pour le développement aussi. . . bon, on parle de la taxe de bienvenue
860 qu'on appelle, alors qu'il y ait des mesures incitatives pour les familles justement de réduire
ces taxes-là pendant la première année, d'offrir des incitatifs fiscaux et de développer aussi
des partenariats avec d'autres paliers du gouvernement dans les endroits qui ne sont pas
nécessairement directement dans les pouvoirs de la Ville.

865 Puis, on sait que la Ville a présentement des programmes d'accession à la propriété
pour l'achat d'une première maison, mais souvent les familles ne sont pas nécessairement
au courant de ces programmes-là. Donc, que la Ville aussi fasse un effort supplémentaire
pour publiciser ces programmes-là.

870 Finalement, on parlait de logements intergénérationnels. On sait que plusieurs
familles vivent si on veut cette problématique-là ou cette réalité-là. Donc, aussi de favoriser
des mesures pour la rénovation, des mesures pour le soutien au logement
intergénérationnel. Puis aussi que la Ville développe des mesures pour améliorer l'accès
875 universel à tous les bâtiments. Donc, on parle pour les personnes qui se déplacent en
fauteuil roulant, les jeunes familles aussi qui ont possiblement un enfant qui est handicapé,
qui a de la difficulté à se déplacer et pour aussi les personnes âgées qui vivent aussi dans
un logement intergénérationnel.

Le troisième point, c'était au niveau du transport. Donc, c'est sûr que nos jeunes
880 familles, on aimerait bien qu'elles se déplacent de façon écologique et de façon très
sécuritaire aussi. Donc, c'est sûr qu'on favorise l'accessibilité du transport en commun pour
les jeunes familles. Donc, on sait qu'il y a plusieurs lignes d'autobus où c'est difficile d'entrer
avec une poussette. Donc, il y a certaines mesures qui peuvent être faites en partenariat
avec la Société de transport de Montréal de maximiser, si on veut, l'accès et les accès des
885 autobus plancher bas mais aussi, pendant les heures de pointe, d'offrir peut-être plus de
service pour désengorger les lignes où il y a plus de circulation. On parle, par exemple, de
la 165 sur Côte-des-Neiges où tout le monde connaît cette problématique-là, où il y a
énormément de jeunes familles et c'est difficile de circuler.

890 Donc, aussi au niveau de l'attitude, c'est sûr, des chauffeurs et des autres
passagers, il y a une campagne de sensibilisation à faire aussi à ce niveau-là par rapport
aux réactions des gens à des jeunes familles et à des poussettes. Ce qu'on voulait aussi,
c'est qu'au niveau de la tarification, qu'il y ait un titre de transport familial. Donc, pour inciter
les familles à se déplacer en transport en commun.

895 Finalement, ce qu'on propose concrètement, c'est que la Ville de Montréal mette
tous les efforts nécessaires pour faire de Montréal une ville où les transports collectif et actif
sont dans l'avant-plan du développement urbain. Quand on parle de transport actif aussi,
c'est de favoriser justement les pistes cyclables et l'accès à ces espaces pour nos familles.

900 Et, ensuite, que la Ville de Montréal tienne compte de la réalité particulière des
familles en ce qui a trait au déplacement en transport en commun pour en favoriser
l'accessibilité notamment en améliorant la configuration et les habitacles des véhicules.

905 Et, finalement, que la Ville de Montréal améliore le transport en commun aux
extrémités est et ouest de l'île. On sait qu'on a beaucoup de jeunes familles qui s'installent
là. Les propriétés sont présentement moins chères. Et pour leurs déplacements, les inciter
justement à rester à Montréal et à acheter dans l'est et à l'ouest de l'île, à ce moment-là on
a besoin aussi qu'ils puissent se déplacer.

910 Finalement, dans l'optique où plusieurs jeunes familles vont quand même avoir une
voiture, on se rend compte de la réalité que les jeunes familles de se déplacer avec tout son
matériel, ça peut être difficile. Donc, dans une optique de covoiturage, on propose que des
espaces de stationnement, qui sont déjà existants à proximité des lieux publics, soient
915 quand même alloués à des familles de quatre personnes et plus. Donc, ça ne rajoute pas
des espaces de stationnement mais ça les réserve à des personnes qui font du covoiturage
et c'est un incitatif pour les jeunes familles de rester dans la Ville.

920 Le quatrième volet, le quatrième enjeu, c'était au niveau culture, sports et loisirs.
Bon, on pense aux jeunes familles qui veulent avoir... c'est le milieu de vie finalement les
sports et loisirs. C'est la qualité de la vie et les jeunes familles de Montréal veulent avoir des
plages qui sont accessibles, des activités qui sont intéressantes, des activités culturelles.
C'est souvent en fait ce qui retient les gens en ville, c'est le fait qu'il y ait tellement de
diversité au niveau de notre culture, puis il y a tellement d'offres au niveau des sports et
925 loisirs. Donc, on propose que la Ville tienne compte de la réalité des jeunes familles dans
l'élaboration de l'offre en sports et loisirs.

 Comment? Bien, ça peut être de tenir compte des nouvelles tendances en sports et
loisirs. On pense, par exemple, à certaines communautés culturelles, par exemple latino-

930 américaine où le soccer est plus populaire. On parle de certaines communautés où le
cricquet. Donc, dans l'aménagement des terrains aussi, de tenir compte de ces nouvelles
réalités-là. Donc, de garder nos enfants actifs.

Et de bonifier et de consolider ces partenariats locaux d'offre de services en sports et
935 loisirs pour répondre aux besoins des familles en termes de variété, d'horaire et
d'accessibilité. Donc, on a énormément de centres communautaires de loisirs sur l'île de
Montréal qui offrent des sports. Donc, que la Ville fasse des partenariats et continue ses
partenariats avec les organismes qui offrent sports et loisirs.

940 Finalement aussi, que la Ville explore la possibilité d'une tarification familiale pour les
activités de sports et de loisirs. Ça existe déjà au niveau des organismes mais que ça soit
encouragé aussi au niveau de l'offre de la Ville elle-même.

945 Finalement, pour faire connaître toute cette offre de services-là, que la Ville favorise
l'utilisation d'Internet en utilisant des ordinateurs libre accès ou en bonifiant les ordinateurs
qui existent déjà dans les bibliothèques et pour offrir de l'information au niveau de ces
activités-là.

950 Au niveau des espaces verts, c'est sûr que ça fait partie oui de l'environnement, du
développement durable, mais ça fait aussi partie du milieu de vie de l'environnement, des
sports et des loisirs. Donc, que la Ville développe et maintienne des espaces verts adaptés
aux familles dans une perspective de développement durable et que la Ville aussi soutienne
des activités qui sont rassembleuses pour les familles. On parle d'un festival. On voit qu'il y
955 a une énorme popularité pour des grands rassemblements à la Fête de la famille, à la Fête
des enfants de Montréal. Donc, que la Ville continue à appuyer des projets et qu'ils
multiplient aussi ces projets-là.

960 Donc, au niveau des enjeux à considérer, on parlait aussi de la Ville comme
employeur. C'est sûr qu'au niveau d'encourager ses employés aussi à rester, ses employés
mêmes, la Ville de Montréal doit s'adapter aussi à la réalité de la conciliation travail-famille.
Donc, c'est quelque chose que le Forum jeunesse encourage.

965 Bon, parler aussi de nos élus municipaux. On sait que des fois c'est difficile. Les
jeunes parents vont moins dans la politique municipale parce que c'est difficile de concilier.
Donc, qu'ils prennent en compte aussi au niveau des horaires, des rencontres et tout ça
que certains jeunes parents aimeraient peut-être aussi se lancer dans la politique
municipale.

970 Ensuite, on sait que les jeunes qui sont propriétaires, en fait ils sont plus actifs au
niveau de la participation démocratique, la participation citoyenne. Donc, c'est de favoriser

justement la participation, bon, l'accès à la propriété à des jeunes familles pour encourager cette participation-là. Et aussi pour tous ces gens, pas forcément les propriétaires mais toutes les jeunes familles, qu'il y ait des lieux aussi pour s'exprimer au niveau citoyen, au niveau de la démocratie. Donc, c'est au niveau de la diffusion de l'information.

975

Donc, dans tout ça, c'est sûr qu'il y a déjà des actions concrètes qui ont été adoptées par le Forum jeunesse pour encourager nos familles. On parle, par exemple, d'une action jeunesse structurante en sports et en loisirs pour favoriser l'accès aux sports et loisirs pour les 18-30 ans. Donc, c'était quelque chose qui était très... il y avait une lacune au niveau de l'accessibilité aux sports et loisirs. Puis aussi, favoriser la relève dans ce domaine-là. Donc, on est déjà partenaire avec Sports et loisirs de l'île de Montréal, avec certains cégeps. Donc, c'est une action qui est concrète.

980

Je vais laisser mon collègue présenter d'autres partenariats au niveau de la famille et au niveau général qu'a le Forum jeunesse.

985

M. JEAN-SÉBASTIEN DUFRESNE :

Oui, justement Donc, le Forum jeunesse qui soutient à travers le Fonds régional d'investissement jeunesse diverses initiatives qui visent notamment à soutenir l'épanouissement des familles. Le fonctionnement des actions jeunesse structurantes qui visent à favoriser la concertation également entre divers acteurs.

990

Donc, je crois que c'est important aussi de souligner qu'on a une action, Forum jeunesse, à vouloir regrouper les différents acteurs et justement, on a adopté récemment il y a quelques semaines à peine des nouvelles allocations de fonds pour encourager la concertation dans le milieu parce que, ça, c'est un élément aussi fort important de regrouper les différents acteurs qui sont dans ce domaine pour leur permettre de mener les actions concertées et, bien sûr, d'aller rejoindre les jeunes dans cette strate d'âge-là, parce que souvent, bon, on parle de plus jeunes et de plus âgés mais, entre les 18-30 ans, c'est là souvent où on retrouve un creux dans l'offre en sports et loisirs.

995

1000

Donc, on croit qu'en axant sur cette strate d'âge pour offrir des sports et loisirs, ça peut favoriser et permettre aux familles d'avoir davantage d'activités qui s'adressent à elles.

1005

Mme KIRA ZOELLNER :

Finalement, ce que propose le Forum jeunesse finalement, c'est que la Ville de Montréal s'engage fermement pour qu'à travers tous les services municipaux, qu'il y ait vraiment une vision familiale qui soit très claire, qui soit mise de l'avant dans le

1010

développement non seulement de la Ville elle-même mais aussi avec les partenariats locaux et régionaux. Je vous remercie.

LA PRÉSIDENTE :

1015

Merci. C'est important pour nous d'avoir votre opinion parce que le plan d'action s'adresse beaucoup aux jeunes. Vous représentez plus de 500 groupes jeunesse, et dans les groupes d'âges que vous avez, c'est évident qu'il y a des personnes qui sont enfants faisant partie d'une famille, mais vous avez aussi des personnes qui sont de jeunes familles avec enfants. Est-ce que vous avez un pourcentage parmi toutes ces personnes-là qui seraient des jeunes parents? Est-ce que vous avez une donnée sur ça? Vous pourriez nous la communiquer aussi.

1020

M. JEAN-SÉBASTIEN DUFRESNE :

1025

On me fait signe que ce n'est pas mentionné dans le mémoire qu'on a actuellement mais on pourrait certainement. . .

LA PRÉSIDENTE :

1030

Vous pourriez nous faire parvenir ça?

M. JEAN-SÉBASTIEN DUFRESNE :

1035

. . . trouver l'information et vous la fournir, oui.

LA PRÉSIDENTE :

1040

D'accord. Il y avait un point intéressant quand vous parlez dans une de vos recommandations que vous voulez que la Ville intègre des programmes de rénovation, mette des fonds pour soutenir la conversion des logements intergénérationnels. On a eu beaucoup de représentations naturellement des personnes intéressées, qui sont les grands-parents. Alors, je trouve ça intéressant que la jeunesse aussi s'y intéresse. Et comme vous avez fait une consultation pour préparer ce mémoire-là, j'aimerais savoir un petit peu plus, est-ce que c'est un élément finalement qui est assez fort? Les gens ont une préoccupation? J'aimerais ça vous entendre un petit peu sur ça.

1045

Mme KIRA ZOELLNER :

1050

Je pense qu'en fait il y a une grande préoccupation parce que, bon, il y a une crainte finalement qu'au niveau des services sociaux qui sont présents pour les personnes

1055 vieillissantes, qu'il y ait un déclin à ce niveau-là. Donc les jeunes savent qu'à un moment donné, il va devoir y avoir des mesures pour prendre soin de leurs propres parents, nos propres parents sont vieillissants présentement, ils font partie de la génération des baby boomers. Donc, c'est sûr qu'à long terme, il y avait une préoccupation pour la strate de la population qui est vieillissante finalement et dont on va devoir s'occuper éventuellement. Donc, oui, c'était une préoccupation.

1060 **LA PRÉSIDENTE :**

Vous êtes au courant sûrement que la Ville a fait, par l'entremise d'un consultant, a fait une étude pour essayer de voir comment une maison peut se modifier selon les besoins des familles, que ça soit au moment où vous avez des enfants, puis ensuite une maison où vous pouvez prendre aussi les grands-parents.

1065 Est-ce que ça a été discuté parmi vous? Est-ce que vous êtes d'abord au parfum de cette étude-là? Puis est-ce qu'il y a des projets spécifiques qui ont été mis sur la table pour exprimer en termes de bâtiments? Vous avez parlé tout à l'heure de transformation des plex, mais quelles sont les options qui ont été discutées?

1070 **Mme KIRA ZOELLNER :**

1075 On parlait, oui, des plex, mais on a parlé moins spécifiquement et plus de divers types de logements qu'il y ait une possibilité de rénovation, mais comme on n'est pas des experts à ce niveau-là, il n'y avait pas de projet concret qui avait été mis sur table à ce niveau-là.

LA PRÉSIDENTE :

1080 D'accord. Madame Gold?

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1085 À la page 5 de votre mémoire, vous dites que vous privilégiez une définition large et inclusive de la famille, qui retient la notion de lien intergénérationnel et de prise en charge. Ceci étant dit, est-ce que la définition de la famille utilisée dans le plan vous satisfait? Dans le plan de la Ville de Montréal qui est proposé.

1090 **Mme KIRA ZOELLNER :**

Oui. Je pense que c'était au niveau inclusif aussi.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1095 D'accord. Je voulais clarifier ce point. À la section des transports, vous dites à la page 9 : « Rendre l'usage de l'automobile plus contraignant apparaît comme une stratégie gagnante pour éviter l'exode des jeune familles vers les banlieues. » Est-ce que cela peut avoir un effet contraire et inciter les jeunes familles à migrer vers les banlieues où l'usage de l'automobile n'est plus contraignant?

1100

Mme KIRA ZOELLNER :

1105 Ça a été un point en fait qui a été soulevé et fortement discuté, justement parce qu'on se rend compte qu'il y a une réalité, que les jeunes familles utilisent leur voiture, puis même si en disant qu'on veut favoriser le transport en commun, il y a quand même la réalité. Donc, oui, on veut rendre l'usage de l'automobile plus contraignant dans le sens, par exemple, on aimerait que les familles n'aient pas deux voitures.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1110

D'accord.

Mme KIRA ZOELLNER :

1115 Mais, par contre, plus loin, on note que justement au niveau de réserver des espaces de stationnement pour les familles, c'est en lien avec le développement durable parce que ça favorise quand même le covoiturage.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1120

D'accord. Je vais poser cette question d'une autre manière suite aussi à la présentation de monsieur St-Pierre. Vous avez le pouls des jeunes. Est-ce que les jeunes sont prêts à modifier leurs attitudes face au transport et au développement durable en général dans le sens de vos recommandations très intéressantes et d'adopter un style de vie conforme aux nouvelles réalités environnementales?

1125

M. JEAN-SÉBASTIEN DUFRESNE :

1130 En fait, c'est sûr que le Forum jeunesse est un organisme qui représente des organismes qui interviennent auprès des jeunes. Donc, c'est sûr que, bon, déjà on représente certains jeunes qui sont déjà d'emblée intéressés par ces enjeux-là, mais je vous dirais clairement que c'est un consensus qui ressort de nos discussions. On a tous, il y a soit une forte volonté et on reconnaît tous les enjeux qui ont été soulevés par notre

1135 prédécesseur par rapport aux changements climatiques. C'est sûr que les jeunes reconnaissent leur responsabilité à agir à l'égard de ces changements-là. Donc, bien sûr d'adapter notre mode de vie en fonction de modes de transport qui sont plus écologiques, ça va de soi.

1140 Et c'est pour ça qu'on a tenu également à ce que ça se retrouve dans le mémoire. Mais quand même en ayant cette perception de la famille qui se veut inclusive, il y a quand même eu justement cette proposition de tout de même inclure le concept d'intégrer des places de stationnement, comme le disait Kira, et de prioriser certains espaces pour les familles, parce qu'on ne veut pas non plus totalement marginaliser les familles qui ont quand même besoin de recourir dans bien des cas à leur véhicule motorisé, que ce soit parce
1145 qu'ils doivent aller faire l'épicerie et qu'ils ont une large famille. On ne veut pas justement qu'ils aient à recourir aux banlieues puisqu'ils n'ont pas le moyen pour utiliser leur véhicule à Montréal.

1150 Donc, ça se veut vraiment dans une approche inclusive mais, malgré le fait qu'on inclut cet élément-là en premier plan, bien sûr, tout ce qui est mode de transport actif est bien sûr à prioriser.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1155 Alors, la réponse est oui, avec du réalisme et des nuances. Qui est bien.

J'ai une dernière question. Au sujet de la section des jeunes des régions, je lisais avec surprise que 45 % des jeunes immigrants de 25 à 29 ans, qui viennent des régions, sont mariés. Ça me semble une forte proportion. Est-ce que le 45 % inclut sur union libre
1160 aussi? Je trouve que c'est un chiffre assez élevé. C'est dans votre mémoire. 45 % des jeunes de 25 ans sont mariés.

Mme KIRA ZOELLNER :

1165 Je ne pourrais pas vous répondre directement là-dessus, mais je peux. . .

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1170 Mais dans vos pistes d'action pour cette clientèle, êtes-vous au stade de diagnostic ou avez-vous déjà des programmes en place pour des jeunes qui viennent des régions?

M. JEAN-SÉBASTIEN DUFRESNE :

Vous parlez des programmes spécifiquement pour permettre l'intégration des jeunes

1175 qui viennent des régions?

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Oui. Oui. Je pense que vous faites mention à la page 14 de votre mémoire.

1180

M. JEAN-SÉBASTIEN DUFRESNE :

On parlait notamment de la question de la taxe de bienvenue, je pense, qui était un élément aussi, un des incitatifs fiscaux qui, bien sûr, pourront permettre, faire en sorte que les jeunes familles pourront choisir la Ville de Montréal comme un lieu pour s'établir, puisque ça peut être perçu par certains comme un frein à leur établissement à Montréal. Donc, ça, c'est une des mesures. Mais aussi bien sûr de promouvoir la Ville, ne serait-ce que, bon, on a un projet qui a été lancé récemment dans un site Web qui s'adressait notamment aux étudiants étrangers mais aussi qui va permettre de promouvoir la Ville de Montréal auprès des jeunes également de l'extérieur de la Ville de Montréal qui voudraient venir s'installer à Montréal.

1185

1190

Donc, un portail Web qui inclut un ensemble de ressources pour leur permettre de mieux s'intégrer à la vie montréalaise et de participer activement à la vie montréalaise, que ce soit sous forme de leur implication sociale mais aussi de mieux connaître les ressources que la Ville peut leur offrir.

1195

1200

Donc, ce sont les types d'initiatives comme celles-là qui, selon nous, peut faire en sorte que les jeunes vont mieux d'abord être informés sur les réalités qui les attendent lorsqu'ils arrivent à Montréal, mais d'autre part, bien sûr, il faut que ce soit accompagné de mesures très concrètes. Notamment en agissant au niveau de la taxe de bienvenue, c'est, je crois, une action très concrète qui peut être un incitatif ou au moins éliminer un effet dissuasif de déménager à Montréal.

1205

Mme KIRA ZOELLNER :

Ce que je voudrais ajouter aussi, il s'agit aussi de faire de bons partenariats avec la Ville et les organismes qui accueillent déjà, qui ont déjà comme mission d'accueillir des jeunes arrivants, puis aussi des gens qui viennent de région.

1210

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Merci beaucoup.

1215 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Laurent?

1220 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

C'est pour dire que j'ai trouvé votre mémoire assez intéressant. Il y a des initiatives qui sont assez louables comme, par exemple, l'action de publiciser davantage les programmes d'accès. Et même vous avez proposé qu'il y ait plus d'ordinateurs, je crois, dans les bibliothèques, etc.

1225

Mais en tant que jeunes, je me dis, vous faites beaucoup référence à la Ville, à la Ville et je pense qu'en termes d'initiatives, est-ce que vous avez pointé d'autres acteurs qui pourraient rendre ce plan dans son développement un petit peu plus concret? Je ne sais pas si vous voyez ce que je veux dire. Si vous avez identifié. Parce que vous avez beaucoup sur la Ville. Beaucoup d'organismes ont axé beaucoup aussi sur la Ville. C'est la Ville qui est porteur du projet en quelque sorte. Mais je pense que pour les jeunes, avec votre dynamisme et votre esprit d'initiative, il y a d'autres acteurs qui peuvent être perçus dans la société, qui peuvent. . .

1230

1235 **Mme KIRA ZOELLNER :**

C'est sûr que quand on offre un cadre qui est intéressant pour les familles, on attire l'entrepreneuriat. Donc, c'est sûr qu'il y a des organismes comme les CDEC, Donc, les corporations de développement économique qui offrent des programmes pour favoriser justement l'entrepreneuriat, Donc, pour dynamiser. Il y a beaucoup d'acteurs dans le milieu, comme je mentionnais, qui sont déjà spécialisés dans certaines approches si on parle d'environnement, on parle de sports et de loisirs, on parle d'habitation. Donc, c'est sûr.

1240

Bon, monsieur avant nous parlait des toits végétalisés. Bien, c'est sûr qu'il y a une alternative en ce moment qui fait des jardins sur les toits, des jardins hors-sol. Donc, c'est sûr qu'il y a beaucoup d'initiatives qui viennent déjà du milieu. Ce qu'on aimerait, c'est que justement que la Ville appuie, ou appuie soit concrètement au niveau de mesures financières ou appuie pour la recherche de financement à ces organismes-là aussi.

1245

1250 **M. JEAN-SÉBASTIEN DUFRESNE :**

Bien sûr, il n'y a pas uniquement, je crois, la Ville comme palier qui peut intervenir, ne serait-ce que par le soutien que nous on obtient du Secrétariat à la jeunesse au niveau de notre fonds, le Fonds régional d'investissement jeunesse, le FRIJ, qui est un fonds dont

1255 on dispose et qui doit continuellement... bon, on ne sait pas s'il va être reconduit à chaque fois que ça arrive à son terme, mais c'est un fonds qui, à travers le programme d'action jeunesse structurante, peut permettre, comme je l'expliquais tout à l'heure, de concerter les organismes, les organismes jeunesse justement.

1260 Donc, c'est aussi un incitatif pour les organismes parce que, bon, Forum jeunesse doit identifier certaines priorités, c'est l'une d'elles justement ici dont on traite, Donc, les organismes doivent à ce moment-là, s'ils veulent présenter des projets dans le cadre de ce fonds-là, aussi respecter les priorités qui ont été établies par le Forum jeunesse. Et justement, c'est un façon pour nous de faire en sorte que les organismes s'intéressent
1265 davantage à cette problématique-là, à ces enjeux, et à proposer des projets qui vont dans ce sens-là.

Donc, ça s'adresse également à la société civile, aux organismes communautaires et aux jeunes même qui peuvent eux-mêmes bâtir des projets et, comme ça, ça leur permet
1270 en venant s'installer à Montréal d'avoir des possibilités aussi de se réaliser lors de leur arrivée, quoi.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1275 La dernière petite. Au niveau des organismes, pas des organismes mais du milieu des affaires, parce que je pense que les jeunes peuvent faire très, très bien le pont entre la Ville et le milieu des affaires, que la Ville ne mentionne pas beaucoup, mais je pense que c'est peut-être une responsabilité des jeunes justement à faire ce pont-là pour mettre en évidence davantage l'action de la famille en ville. Donc, je ne sais pas si vous avez réfléchi
1280 à ce niveau-là.

Mme KIRA ZOELLNER :

On a un de nos membres à la Jeune chambre de commerce. Donc, c'est sûr que ce
1285 sont des choses sur table. On sait qu'une Ville où il y a beaucoup d'entreprenariat, surtout au niveau jeunesse, c'est une ville qui est plus dynamique. Il y a des projets qui sont mis sur table. C'est sûr que ça fait partie aussi des enjeux, qu'il y ait des initiatives puis qu'il y ait une responsabilisation aussi.

1290 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

1295

J'avais un dernier point. Dans une de vos recommandations, vous voulez que la Ville développe et maintienne ses espaces verts adaptés aux familles. Et vous dites dans une perspective de développement durable. Alors j'aimerais qu'on m'explique ça, parce que ce qu'on a vu comme besoin, c'était d'avoir des toilettes puis des parcs propres. Dans une perspective de développement durable, ça veut dire quoi?

1300

Mme KIRA ZOELLNER :

Bien, concrètement au niveau de nos parcs, je veux dire, très techniquement, ça peut être, par exemple, de favoriser certains matériaux qui vont durer plus longtemps, de vraiment faire des études approfondies au niveau du quartier, à savoir est-ce que c'est une clientèle 0-5 ans? Est-ce que c'est une clientèle 6-10 ans? Bon, c'est sûr qu'avant d'installer des choses aussi dans nos différents parcs, c'est vraiment aussi au niveau, bon, par exemple, de mettre de la collecte sélective dans nos parcs, ça peut être à ce niveau-là aussi. Donc, il y a plusieurs mesures très concrètes. Puis je sais qu'il y a eu des études qui ont été faites par rapport à ça, mais c'est sûr que, oui, on a des espaces verts mais aussi qu'ils perdurent, ces espaces-là.

1305

1310

M. JEAN-SÉBASTIEN DUFRESNE :

Parce que le développement durable n'inclut pas uniquement l'aspect écologique mais aussi l'aspect social, la composante sociale. Donc, il y a aussi, comme je disais, toute l'offre de services aussi qu'on retrouve dans ces espaces-là, qu'ils soient justement ciblés en fonction des besoins réels de la communauté. Et on revient avec le fait justement de cet écart, cette tranche d'âge-là, 18-30 ans, souvent on observe un creux dans l'offre de services. Donc, ça peut s'intégrer aussi.

1315

1320

On peut avoir un développement durable mais c'est d'avoir la sphère sociale, les trois sphères qui interviennent dans le cadre du développement durable. C'est aussi, aussi important d'avoir une offre de services qui répond aux besoins sociaux des gens du milieu et de proximité aussi. Pas besoin de se déplacer pour avoir accès à ça. Ça rentre, selon nous, dans le concept de développement durable aussi.

1325

LA PRÉSIDENTE :

1330

D'accord. Merci beaucoup.

Alors, j'inviterais maintenant madame Carole Du Sault de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie. Bonsoir, madame!

1335

Mme CAROLE Du SAULT :

1340

1345

Bonsoir! Je me présente, Carole Du Sault, je suis conseillère de ville à l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie. Donc, notre participation ce soir est motivée notamment parce que nous avons déjà depuis plusieurs mois, depuis le printemps à l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie déposé et mis en application notre Plan d'action famille-enfants tel que nous l'appelons. Notre Plan d'action famille-enfants au-delà d'un visuel, d'oriflammes dont nous avons tapissé l'arrondissement avec notre logo Place aux familles est avant tout un engagement que l'on avait pris pour faire de Rosemont–La Petite-Patrie un lieu qui favorisait la présence des familles, qui voulait valoriser leur présence mais aussi qui voulait en attirer bien sûr d'autres.

1350

1355

Alors, dans l'arrondissement, ce que nous avons fait au départ, même avant d'enclencher notre démarche de consultation pour l'adoption de notre plan d'action, nous avons posé certains gestes qui devaient préparer la suite des choses, notamment en rénovant plusieurs aires de jeux pour enfants. Donc, notre première action, notre première année d'arrivée a été de démontrer que l'on voulait vraiment faire de la place aux familles, c'est-à-dire de leur offrir des cadres intéressants, sécuritaires, stimulants pour leur offrir des espaces de jeux, des espaces de rencontres et ceci, dans une perspective d'accueillir bien sûr les enfants mais de favoriser aussi l'intergénérationnel.

1360

Notamment à côté de jeux d'eau, on peut retrouver des terrains de pétanque et on sait qui sont plus souvent utilisés par la génération des grands-parents. On a même eu des témoignages à cet effet, si je peux me permettre, de grands-parents qui nous ont dit, ils habitent dans un édifice où on retrouve plusieurs personnes âgées, ils nous ont dit : « Merci pour le parc. Nos petits-enfants viennent nous voir plus souvent maintenant. » Donc, ça nous a un peu quand même réconfortés dans nos choix.

1365

1370

Par la suite, pour en arriver à vouloir développer des actions dans plusieurs champs, c'était bien de voir des parcs rénovés un peu partout mais on ne pouvait pas s'arrêter là dans la perspective du développement de notre plan d'action, alors on s'est dit Rosemont-La Petite-Patrie, c'est un arrondissement qui est, si je peux me permettre, au cœur de l'île de Montréal par sa situation géographique et on espère qu'il sera au cœur de plusieurs Montréalais aussi, mais ça c'est un petit éditorial de ma part.

1375

Alors Rosemont–La Petite-Patrie, bien sûr, est notamment bien pourvu par la desserte du transport en commun tant à l'intérieur qu'autour de l'arrondissement, ce qui favorise les déplacements. Ça rejoint certaines préoccupations justement de mes prédécesseurs. Ça rejoint les gens qui veulent se déplacer en moins de 15 minutes, que ce soit notamment en voiture, même en transport en commun, même à vélo, on peut se

1380 rendre au centre-ville, dans les grands centres d'attraction, le futur Quartier des spectacles. Enfin, à partir de cet arrondissement, on peut penser se déplacer vers son travail, se déplacer vers les lieux d'activités assez facilement. C'est aussi un milieu qui offre lui-même aussi beaucoup de possibilités, notamment le Jardin botanique ou, enfin, il y a plusieurs activités qui s'y trouvent.

1385 Donc, pour renchérir notre volonté de doter l'arrondissement d'un Plan d'action famille en sachant évidemment aussi que la Ville allait y aller de sa politique familiale, nous avons enclenché au printemps 2006 une démarche qui sollicitait la participation des résidants de l'arrondissement. Notamment par l'entremise du journal local et de notre site Internet, et aussi avec la collaboration des écoles, nous avons lancé un concours d'idées. On voulait que les gens nous soumettent des idées pour faire de Rosemont–La Petite-Patrie un quartier qui allait faire en sorte d'être plus accueillant pour les familles.

1390 Alors, on a reçu beaucoup, plusieurs dizaines de suggestions et desquelles on a fait des suggestions gagnantes. On a aussi fait parallèlement des consultations avec les groupes du quartier. On a organisé quatre soirées de consultation où on a invité des groupes, les groupes communautaires, les organisations différentes, des gens du milieu économique, aussi les centres de la petite enfance, on leur a demandé de venir s'exprimer sur comment ils verraient le quartier et aussi quelles seraient les mesures que l'on pourrait prendre pour le rendre plus attrayant et rendre certains développements plus accessibles pour les familles.

1400 Donc, forts de ces idées-là, nous avons intégré notamment les idées qui nous provenaient des résidants qui ont participé à notre concours d'idées et aussi beaucoup de mesures qui nous avaient été soumises lors des consultations avec les groupes. Alors, je vous donne pour exemple, on a fait un concours de dessin auprès des enfants et la jeune gagnante avait fait un dessin qui disait : « Dans Rosemont–La Petite-Patrie, on roule moins vite ». Je ferai un gros parallèle en vous disant qu'on vient de lancer une campagne de sécurité routière dans notre arrondissement où notamment on a des affiches sur nos stèles radar qui disent : « Ma rue n'est pas une piste de course. »

1410 Alors, c'est sûr qu'entre-temps durant ces mois-là, il y a eu beaucoup de travail qui a été fait mais on a essayé depuis ces consultations-là de vraiment transmettre l'esprit à travers notre plan d'action et aussi dans les actions qu'on a prises depuis ce temps-là.

1415 Donc, la démarche a quand même permis d'aller un peu comme on le fait mais on l'a fait maison, un peu comme votre démarche, mais d'aller chercher le pouls des gens et essayer le plus possible de le faire refléter dans notre plan d'action, dans la mesure où on pouvait le faire. Donc, notre plan d'action a évidemment des objectifs que l'on peut rencontrer nous, par nous-mêmes à l'arrondissement, avec la collaboration des services,

avec des choix que l'on fait. Mais il y a aussi des choses qui nous ont été demandées, il y a des choses que comme arrondissement on souhaite voir se faire et pour lesquelles on a besoin de la collaboration évidemment de la Ville centrale, si on peut dire, de la Ville de Montréal centrale, mais aussi du gouvernement du Québec et tout ça.

Donc, je vais vous énumérer quelques défis et quelques orientations que l'on souhaite prendre dans ces orientations-là. Donc, ce que nous avons identifié comme défi dans Rosemont-La Petite-Patrie, et ça correspond à plusieurs défis effectivement qui sont relevés dans plusieurs quartiers de Montréal, c'est faciliter l'accès aux grands logements familiaux pour les jeunes familles.

Il y a des logements familiaux dans les triplex, les duplex, mais c'était peut-être des modes de vie des familles qui datent d'une ancienne époque. On parle, par exemple, des pièces doubles. Les gens qui connaissent ce genre d'habitation-là le voient très bien. Donc, on pense qu'il y a vraiment là-dessus un travail à faire important.

Il y a aussi comme défi de structurer notre offre de services afin de faciliter la conciliation travail-famille, notamment au sein de nos propres services. En tout respect, mais est-ce que le 9 à 5 de nos services dans certains cas correspond encore à l'offre de services que l'on doit offrir aux jeunes familles, aux familles ou peu importe à qui, mais notamment aux familles, alors qu'on sait très bien que dans ces heures-là, on est soit au travail, soit à vaquer à d'autres occupations, mais que ça ne correspond peut-être pas aux besoins que l'on aurait si on pouvait se déplacer en dehors de ces cases horaires là. Cela permettrait probablement à des familles de se prévaloir des services.

Il y a aussi un défi. Il faut surmonter le sentiment d'insécurité que plusieurs parents associent encore à la vie en ville. Pourtant, on entend parler de certaines problématiques que l'on dit urbaines, mais l'urbanité tend à s'étendre. Il n'y a pas juste l'étalement urbain par les autoroutes et les ponts mais il y a l'étalement urbain aussi malheureusement des problématiques. Alors, sans vouloir se réjouir du malheur des autres, loin de là, Montréal n'est pas le seul endroit où on peut malheureusement faire face à des problèmes d'insécurité. Montréal est une ville tout d'abord très sécuritaire et il faut combattre ce sentiment d'insécurité. Je dis bien un sentiment d'insécurité. Alors, c'est un défi auquel il faut pouvoir répondre.

Et aussi il faut améliorer la connaissance des ressources et des activités existantes. Quand on parle avec des gens, ils disent : « Oui, mais qu'est-ce qu'on peut faire avec nos enfants et tout ça? » Quand on leur sort le répertoire des services, des activités et même des activités gratuites qui peuvent être offertes aux familles, les gens se rendent compte que, effectivement oui, il y a un plein potentiel d'activités. C'est pas juste ailleurs qu'il y a des activités sportives et de loisirs pour les enfants. Il y en a beaucoup, beaucoup,

1460 beaucoup qui sont offertes à Montréal et en partenariat avec beaucoup d'organismes de loisirs, beaucoup avec des organismes de sport aussi, avec les commissions scolaires, des choses qui restent à améliorer, mais il y a quand même une offre de services que l'on doit publiciser. Donc, tout ça à la faveur évidemment de Montréal.

1465 Donc, dans Rosemont–La Petite-Patrie, ce que l'on a fait jusqu'à présent, c'est identifier bien sûr les orientations qu'il fallait suivre pour établir les actions prioritaires. Et également, on a identifié les besoins que l'on avait pour arriver à répondre à nos objectifs avec la collaboration comme je disais précédemment de la Ville, la portion administrative si on veut de la Ville de Montréal.

1470 Donc, nos orientations ont été d'offrir des milieux de vie complets et favorables aux jeunes familles, notamment par accroître l'offre de logements abordables conçus pour les familles, aménager des équipements collectifs et des espaces publics en nombre suffisant, encourager le développement d'une vie de quartier dynamique et orientée vers les familles.

1475 De faire de certaines actions prioritaires, notamment en faisant des interventions bien précises lorsqu'on a à jouer – jouer façon de parler – dans les projets de zonage, dézonage, il y a des lieux notamment près des stations de métro Rosemont, mais aussi d'autres lieux qui sont près des parcs. Avec la vision famille, avec la couleur famille, l'orientation famille, on a fait en sorte qu'avec nos règlements d'urbanisme, on a zoné des projets de développement pour du développement résidentiel et pour lesquels on va
1480 demander au promoteur d'avoir une approche justement de développement de logements familiaux, que ce soit privés ou communautaires.

1485 Donc, ce n'est pas là qu'on va retrouver le plus grand rassemblement de lofts à Montréal, par exemple. Ce n'est pas du tout l'orientation. Bien que j'aie rien contre les lofts, il ne faut pas y voir de préjugé, mais si on veut être conséquent, il ne faut pas juste parler de parcs et parler d'aré纳斯, il faut parler de développement, et c'est là-dessus que ça a été des orientations importantes. Si on n'avait pas parlé de la famille au préalable, je pense que peut-être que, là, on serait passé à côté de projets de développements importants qui n'auraient pas été en faveur de l'établissement de familles avec plusieurs enfants. Donc,
1490 c'est des exemples que je vous donne dans ce sens-là.

1495 Il y a aussi des orientations pour évidemment un environnement sain et sécuritaire. On veut favoriser l'usage du transport autre que la voiture. On a avec Equiterre dans le quartier Rosemont–La Petite-Patrie un partenariat pour une campagne qui s'appelle *Je m'active dans mon quartier* qui a tenté de joindre les résidants en leur faisant valoir les bienfaits des déplacements en transport actif orientés vers l'achat de proximité.

Donc, on a beaucoup aussi parlé avec nos commerçants pour les sensibiliser au fait

1500 qu'une bonne partie de leur clientèle, notamment sur les grandes artères commerciales, provenait du quartier et si on pouvait favoriser, par exemple, l'accès aux poussettes, par exemple si on pouvait offrir aux gens de pouvoir se déplacer plus facilement, on aurait là un double gain, à savoir que l'économie locale se porte bien mais aussi que les gens se sentent plus à l'aise de faire leurs déplacements et leurs achats à pied.

1505 Donc, renforcer aussi le sentiment de sécurité dans les lieux publics par l'aménagement, on le sait, l'éclairage et aussi poursuivre les initiatives de protection de l'environnement, de recyclage et d'embellissement autant sur les espaces privés que publics. Parce que ce n'est pas que la Ville ou les arrondissements qui sont responsables de la qualité de l'environnement dans le sens d'aménagement et de propreté du terme.
1510 Donc, on a encouragé des gens à participer à des campagnes de verdissement et tout ça. Donc, ne reposera pas que sur les arrondissements, le nôtre entre autres, mais aussi sur la Ville ce genre d'action positive.

1515 Aussi, bon, je l'ai mentionné, des services adaptés aux familles, c'est important de pouvoir offrir aux gens en dehors des plages classiques mais aussi de pouvoir leur offrir des services en dehors de ces moments-là. Mais aussi, pas juste les services, mais aussi leur faciliter l'accès aux installations, notamment dans nos bibliothèques ou dans nos centres.

1520 Une anecdote, si je peux me permettre. Étant moi-même une jeune mère d'un petit bébé qui a deux mois et quelque, j'ai une sympathie grandissante pour les gens qui doivent se déplacer à mobilité réduite parce que je considère qu'avec une poussette, on est un petit peu parfois à mobilité réduite, et il y a certains établissements, je ne les nommerai pas, qui sont tout un défi, disons-le, pour franchir ne serait-ce que la porte d'entrée et de se rendre à l'endroit désiré. Alors, j'espère que cette sensibilité nouvelle de ma part m'aidera à bonifier
1525 nos actions. Mais ne serait-ce que parce que je dois me déplacer évidemment avec le petit bébé depuis quelques semaines dans nos services et ceci dit, à la grandeur de la Ville. Fin de l'anecdote.

1530 Notre quatrième orientation était des communications efficaces, simples et concrètes. On l'a mentionné, parfois les gens ne savent pas tout ce qui peut leur être offert. Ils ne savent pas non plus où s'adresser pour recevoir des services. Donc, on espère que nos actions pour mieux informer la population et aussi faire en sorte que les gens se sentent accueillis, vont faire en sorte que les gens se prévaloir davantage de nos services.

1535 On a, par exemple, installé une aire de jeux pour enfants dans l'accueil des bureaux de l'arrondissement. Donc, on se dit à tout le moins, si les gens viennent soit au bureau Accès-Montréal ou à l'autre emplacement où on a des permis, où on doit attendre et tout ça, donc avec des aires de divertissement pour les enfants, on se dit l'expérience sera

1540 probablement plus simple, peut-être plus agréable et, évidemment, comme lieu accueillant, on a installé, je ne dirais pas à ma stricte demande, mais des tables à langer dans les lieux autant féminins que masculins dans les lieux d'arrondissement.

1545 Et je m'apprête d'ailleurs à faire une demande pour qu'on en installe à l'Hôtel de Ville parce que, comme je dis, ce n'est pas pour mes stricts besoins récents, mais en se rendant compte que l'Hôtel de Ville est fréquenté par de nombreux touristes et même des touristes de Montréal, probablement que ça serait un lieu plus accueillant. Ça fera partie des demandes qu'on fera éventuellement à la Ville de Montréal.

1550 Donc, dans les mesures qui sont significatives et que l'on a déjà enclenchées et qui sont en cours de réalisation, je vais vous donner quelques exemples, parce que je pense que c'est important qu'il y ait un bon partage des responsabilités entre les actions locales et la façon aussi de s'intégrer dans une perspective plus large qui est l'approche pour le plan Montréal une ville pour ses familles ou enfin j'ai oublié le titre. *Montréal, ville avec enfants*, pardon.

1555 Donc, c'est important, je pense, qu'il y ait justement un partage et une façon de colorer nos actions pour en faire des orientations pour les familles. Donc, je vais vous donner quelques exemples, puis ensuite je vais donner aussi des exemples de ce qu'on peut pas faire. Donc, ça sera là davantage la conclusion.

1560 Alors, j'ai parlé de la réfection des aires de jeux pour enfants. J'ai aussi parlé de certaines orientations qu'on a faites en termes d'urbanisme. Juste à titre d'exemples et ça rejoint certaines préoccupations aussi en matière de développement durable, on va doter nos pataugeoires de système de filtration, graduellement bien sûr, parce que ça coûte très cher, notamment parce que ça permettra de les ouvrir plus longtemps et ça permettra de ne pas les vider à toutes les six heures.

1570 Donc, ça rejoint les préoccupations des gens qui disaient : « C'est effrayant, il faut gaspiller toute cette eau ». Mais en même temps aussi, par grande canicule, ça nous permet d'ouvrir plus longuement et ça permet de ne pas vivre le déchirement : « Est-ce qu'on ouvre l'après-midi pour les garderies? Ou est-ce qu'on ouvre plus tard pour les familles qui habitent autour? » Des fois, c'est peut-être le même enfant mais enfin, donc, on réussira à combler ces besoins-là. Donc, c'est des orientations pour nos parcs qui ont été prises.

1575 Aussi, la gratuité d'accès à nos piscines et à certains services est désormais chose faite. On l'a fait par l'augmentation des parcomètres. Alors, on a pris ce qu'on a récolté d'un côté et on l'a mis de l'autre. Alors, il y a un vase communicant entre votre utilisation de voiture et le fait que vous pouvez vous baigner gratuitement dans Rosemont–La Petite-

1580 Patrie. Alors, merci pour ceux qui viennent se stationner chez nous. Même si on ne veut pas non plus travailler par les voitures, mais enfin c'est des exemples de mesures qui ont été prises pour favoriser l'accès à nos services sur le territoire.

1585 Il y a aussi, je l'ai mentionné, une campagne de sécurité routière qui est nouvellement installée dans l'arrondissement. On veut aussi faire connaître bien sûr comme à peu près tout le monde, mais on veut faire bien sûr connaître notre arrondissement comme étant un lieu accueillant pour les familles. En matière de logements et d'aménagements, on est à produire avec la collaboration de la ville centrale, de la Ville de Montréal, un guide destiné au propriétaire.

1590 Ça a été abordé précédemment aussi, un guide destiné au propriétaire de duplex, triplex, ou de type d'habitation que l'on retrouve dans notre arrondissement pour l'aménagement, par exemple, soit d'une cour sécuritaire pour les enfants. Comment récupérer, par exemple, peut-être une partie d'un logement pour en agrandir le sien. Avec l'avènement d'un, deux ou d'un troisième enfant, est-ce qu'on peut rester dans son
1595 logement initial qui était à la base peut-être un 5 ou un 4 ½ et peut-on l'agrandir par le haut, par le bas? En fait, comment on peut jouer dans nos structures de bâti actuelles. On n'est pas dans un lieu où on a des développements à tout finir de maisons intergénérationnelles et tout ça, donc, il faut s'adapter à ce qu'on a et comment le faire. Donc, on veut mettre à la disposition des gens un guide comme ça.

1600 Aussi, on veut évidemment faire du quartier un quartier intéressant pour la vie de tous les jours. On veut faciliter l'implantation de terrasses sur nos artères commerciales avec des balises strictes pour laisser passer évidemment les gens qui ont notamment une mobilité réduite, c'est très important, mais aussi pour que les parents avec poussette
1605 puissent le faire et puissent aussi profiter de ces espaces-là.

En matière de travaux publics, on a fait plusieurs travaux jusqu'à présent. Si ça peut inspirer certains autres arrondissements, tant mieux, notamment en faisant la révision de la sécurité dans nos ruelles. Beaucoup de gens nous ont conscientisés au fait que les ruelles
1610 sont aussi des lieux où les enfants peuvent s'amuser. Évidemment, quand une ruelle sert de voie de contournement à une lumière rouge, c'est moins un jeu.

1615 Alors, nous avons entrepris de réviser les critères et notamment d'aller sur place pour transformer les ruelles en des lieux plus sécuritaires. Il y avait, par exemple, des critères qui disaient : « Sur tant de distance dans tel type de ruelle, on met trois dos d'âne, puis ça finit là.» Alors, à certains endroits, nous, désormais on en met cinq. Donc, ces gens-là qui utilisaient ces ruelles-là comme voie de contournement vont trouver le temps pas mal plus long ou vont s'acquitter de travaux sur leur voiture qui vont leur coûter passablement cher. Enfin, c'est le genre de critères qui ont l'air anodins mais qui ont

1620 beaucoup amélioré la qualité de vie des gens.

Il faut aussi se préoccuper des abords des écoles. Donc, notre campagne de sécurité routière vise aussi les écoles, mais aussi on s'apprête à revoir la façon d'aménager les lieux autour des écoles parce que c'est très, très fréquenté et on souhaite que les gens se sentent en sécurité pour aller à l'école à pied. On a beaucoup d'écoles de quartier dans notre arrondissement. C'est un atout. Les gens qui ont des familles, qui pensent à fonder une famille, pensent à s'installer proche des écoles.

Il y a en a beaucoup dans notre arrondissement, il y en a beaucoup à Montréal, et comment faire pour qu'on se sente un peu comme dans un petit village urbain et qu'on puisse se déplacer et aller à l'école à pied, se sentir en sécurité et non pas justement se dire : « On va prendre l'auto parce que c'est la seule façon dont on se sent bien pour aller reconduire nos enfants. » Alors ça aussi, c'est une mesure importante.

Il y a aussi en culture, sports loisirs, il y a des partenariats importants que l'on a faits dans la foulée justement d'avoir discuté beaucoup de la politique familiale, de l'orientation familles que l'on voulait donner à l'arrondissement. Avec nos partenaires, les organismes communautaires de loisirs, on a développé certains services, notamment la pratique libre de sport en famille. On connaît le principe du bain libre à la piscine, mais le principe du badminton libre ou du basketball libre ou du soccer libre, c'est peut-être moins implanté, du moins ça ne l'était pas chez nous.

Alors, depuis quand même quelques mois, on a un organisme qui offre des plages de badminton libre en famille. Donc, les gens n'ont pas besoin de faire partie d'un club, les gens n'ont pas besoin de faire partie d'une ligue. Ils peuvent se présenter là, c'est des horaires qui conviennent aux familles. Et donc, c'est un pas de plus dans le fait de pouvoir se prévaloir des installations qui existent, et ça correspondait à un besoin exprimé, notamment par les familles qui vivent le phénomène de garde partagée où c'était difficile, par exemple, d'être inscrit pendant une semaine à un tel endroit et, à l'autre semaine, se sentir beaucoup plus loin de l'endroit où l'enfant était inscrit.

Alors, ça permet à certains parents notamment qui vivent ce phénomène-là de faire des activités avec leurs enfants en n'étant pas liés dans un horaire et dans des conditions plus stricts.

Enfin, on a soutenu de Festival international de films pour enfants au Cinéma Beaubien, qui a d'ailleurs doublé sa participation de jeunes et probablement sa quantité de popcorn aussi cette année. Alors, ce sont des actions que l'on a décidé de faire justement pour faire de notre quartier un lieu très, très accueillant pour les familles.

1660

Donc, il y a d'autres partenariats qui ont été développés mais vous pouvez voir un peu le portrait.

1665

On a aussi modifié les activités dans les bibliothèques, notamment l'heure du conte. L'heure du conte, c'était apprécié évidemment le jeudi. On ne l'a pas retranché de la plage d'activité mais, pour les parents qui travaillent avec des enfants qui fréquentent les garderies, c'est devenu une activité impossible. Alors, en l'intégrant aussi dans la fin de semaine, ça fait en sorte qu'on a au moins deux types de population qui peuvent s'en prévaloir.

1670

Donc, ça fait un peu, je dis bien « un peu » le tour des choses que l'on a réussi à implanter jusqu'à présent. C'est bien sûr pas fini. Notre plan est sur plusieurs années. Donc, on est quand même confiants de pouvoir réaliser plusieurs autres engagements dans les prochaines années.

1675

Ce sur quoi nous ne pouvons pas intervenir directement, et ça vaudra pour nous, ça vaudra aussi pour d'autres arrondissements, c'est qu'on a besoin de mesures ou de collaboration ou de modification de règlement, ou enfin de plusieurs aspects qui relèvent de l'administration municipale centrale. Donc, notamment en matière d'aménagement urbain et de services, notamment aussi aux entreprises, nous souhaitons faire valoir auprès de la Ville de Montréal la nécessité de mettre en place des mesures encourageant l'accès à la propriété pour les jeunes familles.

1680

1685

Bien sûr, il y a des choses qui ont déjà été faites. Accès Condo, logements abordables. Mais il y a aussi, dans la perspective où il y a des mesures incitatives pour des nouveaux logements ou des nouvelles maisons, dans notre coin, il ne reste pas beaucoup de choses à bâtir. Je vous ai parlé de quelques projets de développement mais l'acquisition d'une première maison ne veut pas nécessairement dire l'acquisition d'une maison neuve.

1690

Donc, est-ce qu'on peut favoriser l'acquisition d'une première maison qui ne serait pas une maison neuve, par exemple, ou aussi étaler la taxe, la taxe de bienvenue, on en a parlé tout à l'heure. Donc, est-ce qu'il y a là... puis de toute façon, notre plan étant déjà déposé et déjà entre les mains des gens concernés et intéressés, il y a déjà des démarches qui se font dans ce sens-là, mais ça vaut pour beaucoup d'arrondissements aussi qui sont, disons, plus au centre de l'île de Montréal, donc avec peut-être moins de possibilités de développement de maisons neuves.

1695

1700

Alors, on veut aussi faire des représentations nécessaires auprès des instances gouvernementales concernées afin de bonifier les programmes existants d'aide au logement, de manière à financer adéquatement la construction de grands logements pour

1705 les familles à faible et moyen revenus. Parce que bon on a des subventions, on a tant de la porte, tant de superficie. À un moment donné, il y a une limite à être capable de rentrer trois chambres dans un espace de 3 ½, les architectes ont beau faire des pirouettes, mais si on était capable d'aller chercher du financement pour des logements qui soient différents de ce qu'on peut actuellement faire financer, ça serait très intéressant.

1710 Donc, évidemment, comme je disais, ça relève de la Ville, ça relève aussi du gouvernement du Québec et du gouvernement fédéral. Donc, il y a là des représentations à faire que seul un arrondissement ne peut pas nécessairement faire.

1715 Il y a aussi en matière de culture, sports, loisirs et développement social, on a besoin de faire bonifier le réseau des bibliothèques de l'arrondissement pour desservir tous les quartiers. Notamment, on souhaite avoir l'implantation d'une bibliothèque à vocation familiale dans le quartier Petite-Patrie. Si vous voulez, c'est davantage situé autour du métro Rosemont, là où il y a actuellement justement les projets de développement résidentiel où on accueillera des familles. Parce que notre arrondissement est quand même assez grand, comme certains autres, mais nous n'avons que deux installations de bibliothèques toutes petites. On arrive bon dernier dans l'analyse qui a été faite par les services de la Ville de Montréal et elles sont situées à proximité l'un de l'autre.

1720 Alors, pour la partie est et ouest de l'arrondissement, il y a un problème de desserte, notamment la partie ouest où c'est là qu'on retrouve une plus grande concentration de familles avec plusieurs enfants, là où les gens sont moins, disons moins nomades, dans le sens où ce sont des gens qui se déplacent davantage en transport en commun. Donc, si on pouvait favoriser l'implantation d'une bibliothèque dans ce secteur-là, ça serait favoriser l'accès à ces clientèles-là, qui est aussi une clientèle davantage immigrante que dans la partie est de l'arrondissement. Alors c'est important d'avoir accès aux services.

1730 On souhaite aussi approfondir le partenariat avec le réseau scolaire afin d'augmenter le nombre de points de services locaux du réseau des bibliothèques et instaurer un projet pilote de bibliothèque scolaire ouverte sur le quartier. Donc, dans les installations actuelles.

1735 Et tout ce qui découle en fait aussi des partenariats avec les commissions scolaires, on fait déjà des actions sur le plan local, mais je pense qu'on a avantage à ouvrir le partenariat entre les commissions scolaires et la Ville de Montréal pour favoriser des échanges et tout ça, mettre ça au profit effectivement des gens qui fréquentent les installations.

1740 Les gens à un moment donné, que la piscine appartienne à la Ville ou qu'elle appartienne à l'école, s'ils ont le droit d'y aller la fin de semaine, le samedi matin avec leurs

1745 enfants, ils sont contents. Donc, que ce soit un organisme de loisirs, que ce soit la Ville, peu importe le gestionnaire de l'offre de services, à un moment donné, tant que ça se traduit en services, ça résulte d'une meilleure qualité de vie et d'un meilleur accès pour les gens et, par le fait même, c'est à nous de créer les arrimages nécessaires pour le faire. Alors qu'on s'y penche peut-être plus précisément.

1750 Donc, en matière de travaux publics, là où on n'a pas, nous, la seule mainmise, on souhaite que soit terminée le plus rapidement possible l'installation de feux à décompte numérique aux intersections ciblées. Et aussi que soient facilités les passages pour les gens aux intersections. Alors, parfois il y a certaines confusions, on a une lumière rouge avec un petit bonhomme blanc, on a une lumière verte avec une petite main rouge. C'est assez cocasse.

1755 Au coin justement de l'hôtel de ville, il y a ce système-là. Alors, on voit les gens traverser sur la lumière verte alors que la main est rouge et tout ça. Alors, on fait pas mal de blagues avec ça. Donc, si on pouvait notamment compter sur les services parce qu'il faut savoir que ça ne relève pas non plus que de la Ville de Montréal, alors ce genre d'intervention-là, si elle pouvait être accélérée, ça augmenterait la qualité de vie des gens évidemment.

1760 On veut aussi appuyer les démarches de la Ville de Montréal auprès du gouvernement du Québec en vue de limiter à 40 km/heure la circulation dans les rues résidentielles. Il y a quelques arrondissements de Montréal qui ont déjà cette mesure en place. Il faut savoir que c'est le gouvernement du Québec qui l'accorde et que c'est accordé à la pièce, à chaque arrondissement qui en fait la demande. Et parfois ça peut prendre plusieurs années.

1770 Donc, ce n'est pas vrai qu'on va attendre comme, par exemple, l'arrondissement LaSalle, sept ans avant de pouvoir installer nos affiches 40 km/heure. On a beau faire des campagnes de sensibilisation à la sécurité, vouloir faire réduire la vitesse, n'empêche que si elle n'est pas réduite techniquement et par la loi, on ne peut pas l'exiger. Donc, ça met, sans jeu de mots, un frein à notre volonté parce qu'on ne peut pas faire nous-mêmes ce changement de vitesse.

1775 On veut aussi faire des représentations auprès de la Société des transports pour aménager les autobus pour recevoir les personnes qui se déplacent notamment avec des poussettes. Les autobus à plancher bas ont ça de bon que c'est facile d'y entrer. C'est parfois moins facile d'en sortir. Pour les utilisateurs, vous voyez un peu le topo avec les trois marches à l'arrière, même sans poussette, il arrive une certaine confusion à un certain moment.

1785 Donc, il existe, et je suis certaine que nos fabricants seraient probablement heureux de le développer aussi, il existe dans le monde des wagons de métro, des wagons de tramway, des wagons d'autobus qui ont tout à fait les installations pour permettre l'entrée arrière et la sortie arrière avec des aires aménagées sans banc pour les poussettes. J'ai eu notamment la chance de le constater à Göteborg en Suède. C'est sûr qu'on prend souvent des exemples de pays scandinaves, mais que voulez-vous, c'est pas mal là que ça se passe bien souvent.

1790 Alors c'est assez important, je comprends, comme investissement, comme changement mais, bon, qui dit consultation dit bien sûr souhait. Donc, nous l'émettons.

1795 Et aussi, nous souhaitons faire des représentations auprès de la Société des transports pour favoriser la desserte des lieux et des installations collectives à utiliser par les familles. Donc, est-ce qu'un tarif famille pourrait favoriser l'utilisation du transport en commun? Probablement. Est-ce qu'il peut y avoir des aires de débarquement qui soient aménagées? Donc, il y a toute une série de façons d'aménager les lieux, non seulement juste les autobus ou les métros, mais aussi d'aménager les lieux pour favoriser l'utilisation par les familles.

1800 Donc, tout ça, grosso modo, sont des pistes, il y en a quelques autres aussi, mais on a l'occasion de les retrouver dans notre plan d'action qui se transforme un peu en mémoire ce soir, mais pour sa partie besoin de collaboration avec la ville centrale et les instances gouvernementales concernées parce que ça nous permet d'aller plus loin, ça nous permet de démontrer les orientations qu'on voudrait voir se réaliser à Montréal et, en même temps, ça envoie un signal aussi qu'on veut vraiment faire de Montréal une ville accueillante pour les familles avec enfants.

1810 C'est important aussi, je tiens à le souligner, que le discours de familles-enfants est un discours qui est inclusif, parce que l'intergénération est très importante. On veut que les gens, les personnes qui sont désormais des grands-parents, qui appartiennent à une génération plus âgée que la génération des jeunes familles dont on parle, se sentent aussi les bienvenus et, bien sûr, accueillis dans les arrondissements où on favorise l'établissement des jeunes familles. Parce qu'il faut qu'on ait de tout pour faire un monde et donc, ça marche aussi pour les arrondissements.

1820 Alors, je voulais simplement le préciser parce qu'on l'a vu avec l'anecdote que je vous ai faite au départ, Donc, que ce soit directement avec les familles concernées mais aussi dans une perspective aussi où beaucoup de jeunes familles, par exemple avec seulement un parent, vivent de l'isolement, le fait de pouvoir rapprocher les gens dans des lieux publics, avoir une approche où on se fait accueillants dans les lieux publics, dans les

1825 espaces publics, favorise aussi des liens qui ne sont pas nécessairement des liens familiaux typiques mais aussi l'élargissement des liens entre les gens dans la ville et puis aussi une façon de briser l'isolement. Donc, je voulais simplement le préciser pour être bien claire là-dessus.

1830 Je voulais remercier les commissaires, les gens de la consultation de nous faire une place, place aux familles mais place aux idées aussi. Alors je voulais vous remercier de votre attention et, si vous avez des questions, ça me fera plaisir.

LA PRÉSIDENTE :

1835 Merci beaucoup, Madame Du Sault. Je voulais juste aborder avec vous, j'ai regardé attentivement votre plan d'action, j'ai aussi examiné votre chapitre d'urbanisme et finalement les demandes de dérogation que vous avez eu à faire, puis on s'était demandé à un moment donné, le Plan d'urbanisme finalement n'a pas une orientation famille, comme vous savez.

1840 Alors, vous avez répondu en partie à mon questionnement parce que vous dites qu'il ne reste plus beaucoup d'endroits où vous pouvez construire. Donc, ça, si je comprends bien, c'est déjà zoné et orienté développement pour familles.

Mme CAROLE Du SAULT :

1845 En fait, on a eu à se poser la question lorsqu'on a appris, par exemple, qu'un secteur qui était industriel ou du moins sur lequel il y avait des entreprises jusqu'à présent allait être vendu. Donc, en se posant la question : quelle orientation on veut donner à ce secteur-là lorsqu'il y aura lieu de le développer autrement, comme c'est à proximité d'un parc, notamment d'un parc où on vient de rénover la piscine pour y inclure la pataugeoire
1850 juste à côté avec une aire de pique-nique, enfin c'est un lieu dans un quartier qui est densément peuplé déjà, à proximité d'une artère commerciale, on s'est dit : c'est pas vrai qu'on va laisser s'établir là soit une autre industrie, sans vouloir les chasser, mais enfin, on s'est dit : il y a là un potentiel de développement résidentiel et familial. Alors on va intervenir tout de suite pour faire en sorte que le signal soit bien clair que le développement qu'on veut
1855 là soit du développement résidentiel, parce que c'est un lieu de choix pour s'établir, notamment quand on est une famille.

1860 Donc, c'est sûr qu'on n'a pas zoné l'arrondissement hors de toute possibilité commerciale, mais lorsque l'occasion se présente d'intervenir, c'est avec cette idée-là, c'est avec cette orientation-là qu'on le fait. Notamment autour du métro Rosemont aussi où il y a des développements.

1865 Donc, il y aura là beaucoup de logements, de grands logements, deux, trois chambres, qui seront implantés, parce qu'on est à côté du métro, parce qu'on est proche de certaines écoles. On sera peut-être proche d'une bibliothèque éventuellement. Donc, c'est l'orientation qu'on veut donner aux espaces qu'il nous reste.

LA PRÉSIDENTE :

1870 D'accord. Madame Gold?

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1875 Je vais profiter de votre présence pour vous poser une question sur les ruelles.

Mme CAROLE Du SAULT :

Oui.

1880 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

1885 L'aménagement d'usages des ruelles est un sujet qui est souvent mentionné lors de ces consultations. Vous l'avez mentionné aussi dans le cadre de votre plan d'action. Je ne sais pas si vous pouvez répondre. D'après vous, est-il envisageable de débétonner, de désasphalter les ruelles et d'inciter les riverains à les verdir?

Mme CAROLE Du SAULT :

1890 Pour certaines ruelles, c'est possible. Techniquement, il y a des ruelles où ça l'est, des ruelles où ça l'est pas. Où ça l'est... puis je ne suis pas urbaniste, je ne suis pas non plus directeur des travaux publics, je ne veux pas me substituer à leur expertise. Il y a des endroits où sous la ruelle, il y a des services publics, notamment le gaz, l'électricité, soit un égout ou enfin plusieurs... disons de la grosse tuyauterie, si je peux m'exprimer ainsi, sous la ruelle et on ne peut pas empêcher, par exemple, les interventions par le verdissement ou en fait l'appropriation, par exemple, de la ruelle en extensionnant les cours des résidents.

1900 Il y a des ruelles qui doivent rester aussi accessibles aux services d'urgence. Si, à la base, il y a des ruelles dans les quartiers, historiquement c'est aussi parce qu'on a besoin d'y accéder pour des services. Donc, il y a effectivement... on n'a pas la possibilité de dire qu'on peut s'approprier toutes les ruelles. Cependant, ça peut être fait à certains

endroits lorsque l'analyse permet de dire : bon, bien voilà, cette ruelle-là nous permet d'intervenir, de verdir parce qu'on juge que les services pompiers ou qu'est-ce qu'il y a en dessous ne sera pas bloqué, si on veut, par le verdissement.

1905 Il faut aussi avoir dans ces cas-là, même si la ruelle présente toutes les possibilités de le faire, il faut avoir évidemment l'accord des propriétaires, des gens qui habitent des deux côtés et, dans certains cas, c'est là où ça devient aussi une donnée de plus, une entrave à la réalisation où, comme on le sait, des gens ont souvent un stationnement en arrière de chez eux et tout ça.

1910 Donc, il y a une portion qui est très technique, qui nous permet ou ne nous permet pas de le faire. Et ensuite il y a une portion, je dirais, volonté populaire d'avoir l'accord. On ne peut pas l'imposer. Cependant, c'est sûr que si les gens veulent le faire, veulent s'approprier, on peut bien sûr l'autoriser. Ça, on n'a pas d'a priori, dire on n'en fera aucune, on n'en fera pas. D'ailleurs, on en a quelques-unes dans notre arrondissement mais on est un peu encadrés par des incontournables.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

1920 Merci beaucoup.

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Laurent?

1925

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1930 Non. Ce que je voulais dire surtout, c'est que votre plan d'action local reflète, est bien reflété dans le plan d'action global en quelque sorte. Je ne sais pas si vous avez déjà entrepris, comment je pourrais dire ça... autrement dit, ce que je veux dire, est-ce qu'il y a des résultats concrets qui ont été observés? Est-ce qu'il y a... le nombre de familles qui s'est installé dans votre quartier par rapport aux actions qui ont été entreprises jusqu'ici, est-ce que ça a favorisé dans votre arrondissement un nombre plus appréciable de familles?

1935 **Mme CAROLE Du SAULT :**

1940 Je ne peux pas vous répondre précisément parce qu'on n'a pas un recensement précis d'une arrivée, ou soit que les familles sont arrivées, sont parties, notamment parce qu'on a aussi un taux de locataires très élevé. Alors ça ne permet pas, du moins on n'est pas équipés pour faire un inventaire, à savoir est-ce que depuis un an on a plus de familles dans le quartier? Malheureusement, je ne peux pas vous répondre précisément.

1945 Ce qu'on entend par contre de la part de gens qui habitent dans l'arrondissement, qui habitent autour de nos installations, on entend les gens nous dire : « Ça fait donc du bien. On ne pouvait pas aller au parc parce que c'était pas en état. Ça nous permet maintenant d'en profiter. Quand j'ai de la famille qui est venue, ils nous ont dit : on pensait pas que Montréal, c'était beau de même. On pensait pas...» Bon, vous voyez un peu le genre de commentaire.

1950 Et on s'est aussi aperçu, c'est sûr que ce n'est pas scientifique, statistiquement démontrable, mais on s'est aussi aperçu qu'il y avait un achalandage accru dans nos installations. Probablement que les gens habitaient déjà là. Probablement qu'ils avaient déjà des enfants. Un enfant de quatre ans, ça n'arrive pas comme ça. Mais on les voit dans les parcs. On voit les gens dans nos services. Ils utilisent, effectivement il y a une utilisation accrue des installations qu'on a améliorées et qu'on a aussi mises davantage à la disposition des gens.

1960 Donc, dans la colonne plus ou moins 30, 50, 300 familles, ça ne fait pas partie des statistiques qu'on a, mais je dirais au *feeling*, on pense qu'il y en a un peu plus, mais on pense, on sait surtout que celles qui habitaient déjà, en tout cas, on nous témoigne une plus grande satisfaction.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1965 La dernière petite question. Vous avez mentionné un secteur qui, je pense qui a été retenu ou, du moins, est-ce que vous avez eu à dire non à ce secteur. C'est quel secteur au juste dans le quartier?

Mme CAROLE Du SAULT :

1970 C'est dans le district du vieux Rosemont. Là vous faites référence quand je parlais de zonage particulier pour du développement résidentiel?

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1975 Oui, tout à fait.

Mme CAROLE Du SAULT :

1980 Alors, c'est dans le district du vieux Rosemont. C'est juste au sud de la rue Masson. Pour vous situer plus grossièrement, c'est la rue d'Iberville et la rue Masson, juste un petit peu sud-est à ça, c'est sur la rue Molson jusqu'à la rue Saint-Joseph. Il y a un

développement industriel ou en tout cas commercial.

1985 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

C'est un parc industriel qu'il y avait là.

Mme CAROLE Du SAULT :

1990

C'est pas tout à fait un parc industriel mais il y a quand même quelques installations industrielles.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

1995

Un îlot.

Mme CAROLE Du SAULT :

2000

Exactement. Et juste en face, c'est un parc proprement dit. Donc, on aura là un développement résidentiel qui fera face à un grand parc, le parc du Pélican, où il y a près de la rue Masson une nouvelle piscine avec une pataugeoire et tout ça. Puis le parc jusqu'à la rue Saint-Joseph, jusqu'au boulevard Saint-Joseph se déploie avec diverses installations là.

2005

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Merci.

2010

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup de votre participation.

J'inviterais maintenant le Conseil jeunesse de Montréal. Bonsoir!

2015

Mme MARIELOU FILIATRAULT :

Bonsoir. Marielou Filiatrault, présidente du Conseil jeunesse de Montréal.

2020

Mme VÉRONIQUE COLAS :

Véronique Colas, agent de recherche au Conseil jeunesse de Montréal.

Mme MARIELOU FILIATRAULT :

2025

On m'a dit que j'avais dix minutes. Je vais être efficace et directe. De toute façon, vous avez tous les documents et c'est une vraie petite mine d'or.

LA PRÉSIDENTE :

2030

Et on les a lus.

Mme MARIELOU FILIATRAULT :

2035

C'est ça que je me suis dit. Donc, je vais prendre seulement quelques points soulevés de qu'est-ce qu'on a dans tout le document. On a eu la chance de rencontrer monsieur Bélec qui est venu nous voir au Conseil jeunesse pour avoir travaillé un petit peu, donné des opinions sur le cadre de référence. On a lu les deux documents. On est très contents parce qu'on parle des jeunes familles, familles. Familles, ça suppose qui ont des enfants. Enfants, Conseil jeunesse ou jeunes familles. En tout cas, ça touche tout nous autres. Ça fait qu'on était bien contents que la Ville se penche sur le sujet.

2040

Tellement contents parce que, nous, on avait travaillé avant, ça fait un an qu'on travaille sur la vie... Montréal, ma ville, mon choix, qu'on vient de lancer jeudi, mais oui, c'est notre bébé. Et on pense que si on travaille sur le sentiment d'appartenance des gens, des jeunes familles, des jeunes, ça va avoir une incidence pour Montréal très, très positive. Donc, on ne peut pas penser un plan de famille sans penser au sentiment d'appartenance. C'est un peu interrelié.

2045

C'est une recherche qui a été faite par Véronique, bien sûr, entre autres, mais on a sondé quand même avec sept portions d'âge, 700 jeunes. On avait fait vraiment des jeunes de 12 à 17 ans et des jeunes de 18 à 30 ans. Donc, on a vraiment les deux catégories d'âge.

2050

On a aussi eu la chance de faire une consultation publique avec la Commission de services aux citoyens, puis on les a sortis un petit peu de leur protocole. On l'a fait itinérante. Les jeunes parlaient, ils n'avaient pas à s'inscrire d'avance. Ça fait que vraiment, on a vraiment brisé tout ce qui était protocolaire pour faire vraiment parler les jeunes. Et c'est ça que vous avez dans ce document-là.

2055

2060

On pose la question : est-ce que les jeunes vont rester à Montréal? Pourquoi tu restes à Montréal? Pourquoi tu ne restes pas à Montréal? Et on a été surpris un petit peu du résultat. Parce que les jeunes sont fiers de rester à Montréal mais se sentent pas appartenir à Montréal. Donc, il n'y a pas un attachement à Montréal. Et je pense que c'est

2065 sur ça qu'un plan de famille devrait miser. C'est de l'attachement, pourquoi on resterait ici. Donc, c'est sûr que là-dedans, on a misé sur des recommandations pour favoriser l'attachement.

2070 On parle aussi, on ne veut pas que les jeunes familles ou que les jeunes dans la trentaine quittent pour la banlieue, parce que ça en fait partie quand on parle d'un Plan d'action de la famille. Est-ce que les familles restent ici ou elles choisissent d'aller ailleurs? Puis pourquoi?

2075 Quand on a eu le plan ici, ce qui nous a sauté aux yeux en premier, c'était que c'est comme un plan, tu sais, montrer tout ce qui était beau à Montréal, on valorise Montréal, tout ça. C'est bien *cute*, mais un plan, c'est pas un plan de marketing là. Ça fait que nous, ce qu'on a dit : O. K. , oui, Montréal, ça a des atouts, mais un plan, ça devrait être comme : ça, c'est la réalité, oui, regarde il y a des services, c'est ça, ça, ça, mais on ne fait pas la promotion de Montréal, mais il y a tel besoin, il y a telle difficulté, puis on propose des solutions.

2080

2085 Là-dedans, nous, ce qu'on souhaitait avoir plus, c'est des solutions pour faire face à des problématiques au lieu d'essayer de convaincre le monde que Montréal a tous les atouts. Il y en a, il faut les relever, mais on veut aussi l'autre côté. Donc, c'est la façon qu'on fonctionne au Conseil jeunesse. On dit vraiment ce qui se fait à la Ville parce qu'il s'en fait des choses à la Ville. On regarde qu'est-ce qui pourrait se faire mieux. On regarde ce qui se fait à l'étranger, puis on propose.

2090 On ne propose pas des choses qui se fait déjà à la Ville parce qu'on perdrait notre sérieux. On s'entend? Ça fait que c'est pour ça que, elle, elle est là pour ça.

2095 Donc, par rapport à ça, si on va un petit peu dans les catégories, au niveau des enjeux, si on va directement au niveau des enjeux, c'est vraiment les mêmes enjeux qu'on retrouve dans notre avis. Donc, on parle de l'exode, on parle de la fragilité de l'attachement des 18-30 ans. Si je peux en parler très, très rapidement, quand on a demandé : est-ce que tu déménagerais en banlieue si t'avais des conditions meilleures? Un sur trois dit : Non, je reste à Montréal. Un sur quatre dit : oui, je déménage. Et 40 % disent : humm, pas sûr.

2100 Donc, ça fait comme beaucoup, si on met le un sur quatre, plus le 40, mettons que, entre autres, Montréal perd 26 % de sa jeunesse par année. T'sais, c'est énorme. Puis si on regarde Montréal avec l'étude, c'est qu'on regarde qu'il y a beaucoup plus de... il y a à peu près 12 000 sortants négatifs. Donc, les gens qui rentrent moins les gens qui sortent, on a un solde négatif.

2105 J'ai vu dans un article de *La Presse*, la moyenne d'âge de Blainville, c'est 35 ans.

Pourquoi? Parce qu'ils sont partis. Parce que c'est moins cher là-bas. Donc, c'est rendu que même Laval est trop cher. Les maisons à Montréal, c'est trois fois plus cher qu'à Blainville, à Laval deux fois, et à Blainville. Ça fait qu'on parle de 300 000 une maison, 240 Laval, et 160 Blainville. Ça fait que là, on est en train de... ça commence à être loin là.

2110 On va se ramasser à Saint-Jérôme à un moment donné. Ça fait qu'il faut faire quelque chose par rapport à ça, parce que c'est sûr que Montréal perd sa jeunesse, perd son dynamique, la relève, tout ça.

2115 Donc, oui, c'est les principaux enjeux, les 18-30 ans, ils nous disent c'est l'accès à la propriété, à des logements abordables. Ça, c'est vraiment une des choses. Mais si on parle vraiment dans le plan au niveau de l'habitation, si on prend qu'est-ce qui est dit dans le plan, il y avait un point, c'est : accroître la part chiffrée de 20 % de familles et les programmes d'aide à l'accession à la propriété. Donc, c'est ça qui est dans le plan. On veut accroître la part à 20 %. 20 % de quoi? C'est quoi ça, 20 %? C'est deux, trois, quatre?

2120 Je voudrais savoir, moi. Dans le plan c'est ça, mais c'est quoi 20 %? Ça me dit pas. C'est un petit commentaire.

2125 Ensuite, bon, on parle de l'insalubrité des logements. On pense que c'est important de porter une attention particulière, surtout à certaines familles qui sont comme dans des situations précaires ou qui ne connaissent pas trop leur... on en parlait à la TVA, il y a eu un gros reportage. Ils ne sont pas au courant des recours qu'ils peuvent avoir. Donc, on parle de ça.

2130 On a un point qui ressemblait tellement à l'autre, c'est l'fun, c'est optimiser l'usage des logements triplex aux besoins des familles. On disait ça. Que les leviers municipaux devraient être utilisés pour faciliter ça. Parce qu'on sait que des logements, c'est bien beau, tu vas avoir un logement à 700 \$ mais tu as comme deux chambres. Qu'est-ce que tu fais si tu as trois enfants? Tu peux pas. Ça en vient difficile. Avoir des logements pour des familles, favoriser ça, à prix abordable bien sûr.

2135 Appliquer un programme d'accès à la propriété.

Mme VÉRONIQUE COLAS :

2140 C'est que dans le cadre du plan, au niveau des programmes d'accès à la propriété, il était fait mention de promouvoir ces programmes, puis de promouvoir aussi les logements montréalais notamment, surtout en faisant valoir la plus-value qui peut être apportée en achetant à Montréal.

2145 Selon notre avis, une jeune famille, le premier facteur déterminant, mais en tout

cas, les facteurs déterminants pour l'achat d'une propriété ne se base pas uniquement sur la plus-value de la propriété mais surtout au niveau du cadre de vie, qu'il peut y avoir des services de proximité. Donc, on voulait relever cet état.

2150 **Mme MARIELOU FILIATRAULT :**

2155 Ensuite bon, on disait favoriser la construction de logements plus grands, notamment au rez-de-chaussée. Mais aussi ce que le CJM recommande, c'est une politique d'initiative de la construction de logements à plusieurs chambres qui représente des bâtiments multigénérationnels.

Une règle de prix plafond des logements en faveur des familles. On a recommandé aussi d'assurer. . .

2160 **LA PRÉSIDENTE :**

Excusez si je vous interromps.

2165 **Mme MARIELOU FILIATRAULT :**

Oui?

LA PRÉSIDENTE :

2170 Quand vous parlez de logements, vous parlez ici de logements locatifs?

Mme MARIELOU FILIATRAULT :

Oui.

2175

LA PRÉSIDENTE :

Merci.

2180 **Mme MARIELOU FILIATRAULT :**

2185 D'assurer la continuité et de renforcer le programme Accès Logis et logements abordables au Québec. Porter une attention particulière à ce que ce soit considéré dans les projets bénéficiant des programmes de logements sociaux, des besoins aux jeunes familles et aux jeunes en général.

2190 Vous savez que dans un HLM, ça marche par point et un jeune qui va être de 18 ans, sur l'aide sociale, avant qu'il ait un logement dans un HLM, il est mieux d'être patient longtemps parce que ça vaut pas beaucoup de points ça. Donc, il y a des besoins dans ce cas-là. Ça peut être des jeunes familles aussi. Donc, il faut penser à ça.

2195 Il faudrait appuyer les projets immobiliers novateurs. Exemple : le projet Benny Farm qui est vraiment une initiative montréalaise localisé dans Notre-Dame-de-Grâce. C'est comme une coopérative où qu'il y a différents. . . il y en a qui sont loués, il y en a que c'est vraiment acheté, et pour moyens de gens à faible revenu, revenu moyen. Puis ils sont vraiment ensemble puis, grâce à ça, ils ont même développé des services à côté. Donc, il y a un CLSC, il y a des garderies qui se sont implantées autour de ça. Donc, ça, c'est un beau moyen de. . . on ne fait pas de ghetto, on les met vraiment les gens ensemble.

2200 Parce que c'est ça qui s'est passé dans les années. Moi, je reste à Lachine, puis Duff Court là, on est le troisième plus gros complexe HLM au Canada. Donc, j'ai des jeunes qui ne veulent même pas passer là la nuit. C'est comme ils ont peur. Moi, je passe là, il y a rien qui arrive, mais c'est comme Duff Court. Ils veulent même pas marquer ça sur leur C.V. parce que «Tu vas pas m'engager, je viens de Duff Court.» O. K. Mais ça, je trouve que
2205 c'est une belle chose.

2210 Parce que moi, malheureusement, les jeunes avec qui je travaille, ils ne sont pas fiers parce qu'ils restent dans les HLM de Duff Court, mais si c'est un projet comme ça, t'sais, mélangé avec monsieur et madame Tout-le-monde, bien, regarde je suis pas un *looser*. Mais c'est ce qu'ils ressentent. Je sais que je parle comme des jeunes, mais je travaille avec les ados.

2215 Donc, au niveau du transport, qu'est-ce qui nous a fait un peu remarquer dans le plan, c'est qu'on a fait aussi un avis sur le transport. C'est *Mobile en ville, rapide sur ville*. On a toujours des titres épouvantables que je m'en souviens jamais. Donc, ce qu'on a fait, c'est comme on parle que c'est important ici le projet pilote de l'automne 2007, qui concerne les poussettes dans les autobus à plancher bas de la STM, puis que ça devrait être implanté. Mais nous, c'est bien ça, mais il faut le voir dans un aspect global aussi.

2220 Si on pense d'améliorer le transport pour les familles, tu fais quoi quand ils sont dans le métro? C'est bien beau se promener dans les poussettes, mais qu'est-ce que tu fais? Est-ce qu'on améliore juste les autobus? Ça, c'est une partie du transport. Mais qu'est-ce qu'on fait avec tous les autres plans du transport? Donc, il ne faut pas... si on parle qu'il faut faire un plan au niveau du transport, pas une chose. Qu'est-ce qu'on fait? Oui, les
2225 autobus, c'est bon, mais il n'y a pas d'ascenseur dans le métro là. Ça fait que la poussette là, le bébé. . .

2230 J'ai une amie qui travaille à l'Université. Elle a le bébé dans le kangourou, la poussette de même, c'est épouvantable. Elle le fait, par exemple. Je sais pas comment elle fait. Mais elle le fait. C'est difficile.

2235 Au niveau de la sécurité publique, on a fait aussi un avis sur les gangs de rue, prostitution de rue. On a touché à vraiment tous les sujets. Ça fait juste cinq ans qu'on est là mais on n'a pas lâché. C'est vrai que les jeunes ont peur. Il y a un sentiment d'insécurité, surtout avec les gangs de rue, l'itinérance, la toxicomanie. Donc, c'est des aspects à ne pas négliger non plus dans un plan d'intervention, puis dans un plan famille aussi.

2240 Au niveau de la culture, du sport, du loisir, on a recommandé de renforcer l'intervention du milieu en intégrant les jeunes dans une expérimentation active de projets pertinents dans une atmosphère respectueuse. Il y a beaucoup de jeunes, c'est fou, si on fait des projets un peu plus structurants, des leaders négatifs, ça se transforme en des leaders positifs. Un leader, c'est un leader. C'est juste de la manière qu'il tourne. Ça fait que si on le prend en bon temps, il peut tourner positif. Mais ça, t'sais, si on fait une intervention de milieu, ça peut avoir un effet là-dessus.

2245 Consulter des jeunes, surtout les jeunes de 18-30 ans, parce qu'il y a une offre de services, puis je travaille avec eux aussi, les 18-24 ans sur l'aide sociale, puis je dis : «Regarde, il y a plein de choses à Lachine, la Ville de Lachine.» Cours de bridge, puis cours de . . . Il dit : « Le cours de photo, il m'intéresse, mais je suis le seul de 18 ans. Les autres, c'est 50 ans et plus. Ça me tente pas. » Donc, est-ce qu'on peut avoir une offre de services particulièrement pour les 18-30 ans? Particulièrement, parce que aussi : « Est-ce que je peux – comme on disait, j'aimais bien ça – est-ce que je peux prendre dix cours mais pas être obligé d'y aller à chaque semaine parce que j'ai un cours à l'université puis il faut que je travaille là cette journée-là.» Ça ne répond pas aux besoins des jeunes. Ça ne répond pas aux besoins des jeunes familles. Donc, il faut adapter.

2260 La même chose pour les jeunes. J'en parlais lundi. Est-ce qu'on est vraiment à l'écoute des jeunes au niveau de l'offre de services? On se fait dire tout de suite : « Ça coûte de l'argent.» Non. On peut l'adapter. Il faut écouter directement ce que les jeunes veulent. Ce qu'ils veulent, les jeunes, présentement, c'est du parcours. Ils l'ont dit en commission. Là, ils ont dit : « C'est quoi ça, du parcours? » « Nous, ce qu'on veut, c'est de courir, puis sauter des édifices.» Les élus ont fait : «Pardon, toi? »

2265 Donc, c'est ça qui est à la mode. Il faut savoir, il faut s'adapter à ce qui est à la mode. Il y a des affaires *in*, puis il y a des affaires *out*. Le cours de macramé pour adolescentes, c'est *out* de ce temps-ci, O.K.? Qu'est-ce qui est *in*? C'est le *cheerleading*. Pas le *cheerleading* de football, mais comme américain, t'sais, on les envoie dans les airs,

des pirouettes là? C'est ça qui est *in*. Puis ça demande pas grand-chose. La différence entre un cours de volleyball puis un cours de *cheerleading*, c'est le même gymnase. Ça coûte rien. C'est une offre de services.

2270

Donc, je ne veux pas qu'ils m'entendent dire : « Ça coûte cher. » C'est pas vrai. Ça coûte pas plus cher. Donc, c'est le même local, tout ça. Donc, le parcours, c'est tu lui mets un local, tu lui mets des obstacles, puis il court. Ça lui fait au moins dépenser son énergie. Puis il ne fait pas ailleurs, il ne le fait pas sur les édifices.

2275

Donc, c'est vraiment de dire : il ne faut pas penser pour les jeunes. Il ne faut pas penser de qu'est-ce qu'ils veulent. Allez leur demander, ils vont vous le dire. Ils vont vous le dire. Puis ça, je pense c'est ça qu'il faut faire plus. O. K.

2280

Ça aussi, c'est la même chose. Je l'ai entendu. De développer des activités dont tous les membres de la famille font quelque chose ensemble. Donc, on parlait du sentiment d'appartenance, que le réseau famille est important pour inculquer un sentiment d'appartenance. Donc, qu'est-ce que la Ville peut faire? Ça peut faire une activité où chaque membre de la famille est impliqué en même temps, puis une activité que tout le monde fait ensemble. C'est une activité familiale, que tout le monde peut faire. Que ce soit pour les Québécois, que ce soit pour les immigrants, peu importe. C'est les jeunes en général. Mais ça, ça serait important pour justement rapprocher les gens.

2285

Au niveau du quartier vivant, le CJM, le Conseil jeunesse de Montréal, on développe des occasions d'échange. On veut recommander que la Ville développe des occasions d'échange avec les citoyens, mais aussi les citoyens et la municipalité. On trouve ça important, surtout pour les jeunes, jeunes familles, parce que souvent on pense que, peu importe ce qu'on dit, ça fera pas grand-chose. Les jeunes sont comme : « Bien, oui, un élu, comme s'il va m'écouter, moi, un élu », t'sais? C'est la même affaire.

2290

2295

Donc, on recommande qu'il y ait des échanges par rapport à ça, qu'il y ait des échanges entre les citoyens, qu'il y ait des événements soit pour soulever la bienvenue des nouveaux arrivants dans les arrondissements, des fêtes de ruelle, de quartier, ou encore je sais qu'à Saint-Léonard, il y a l'organisation d'une fête du citoyen.

2300

Même qu'on peut dire que la Ville pourrait partir, ce qu'on a eu comme idée là, c'est un festival d'arrondissement qui pourrait s'inspirer du concept de l'émission *La petite séduction*. Ça fait que c'est comme *La petite séduction*, mais au lieu de faire le Québec, c'est un arrondissement. Ça serait *cute*, puis c'est faisable. Puis ça promouvoit l'arrondissement, puis le sentiment d'appartenance, « Hé! Qu'est-ce qui se passe à Lachine? Hé! Qu'est-ce qui se passe dans Rosemont? » T'sais, ça rend tout le monde ensemble, ça rend le quartier O.K., on fait comme... ça peut être à la télé communautaire,

2305

je m'en fous, mais ça pourrait être intéressant.

2310

Il faut qu'on soit fiers, puis il faut qu'on s'attache. Parce que si on s'attache, les jeunes, il va y avoir moins de méfaits. « C'est mon parc, j'irai pas le cochonner, mon parc. C'est moi qui a décidé qu'on allait avoir ces balançoires-là parce qu'on veut pas celles-là, j'irai pas l'arracher. » Donc, si on les implique là-dedans, dans les décisions. . .

2315

On disait aussi les arrondissements, faire des jeunes conseils. Donc, des conseils d'arrondissement mais remplacer les élus par des jeunes. Ils vont vous en dire des idées, O. K.? Puis ça les implique, puis ils voient les élus, puis si les élus les écoutent, ils vont dire : « Hein! Franchement, je reste ici. Regarde, je sers à quelque chose un peu. » Donc, ça en fait partie aussi.

2320

Puis, nous, ce qu'on a fait cette année, et là vous allez comprendre la page couverture de notre avis, on s'est dit : on fait un avis sur le sentiment d'appartenance. On va être cohérent. On va faire une activité pour favoriser le sentiment d'appartenance, les arrondissements. Donc, ce qu'on a fait, on a fait un tournoi de soccer interarrondissement, intergénérationnel. Donc, c'était les dix-huit arrondissements ont joué sur dix-neuf. L'équipe était composée de jeunes, de fonctionnaires municipaux de l'arrondissement et d'élus, O.K.? Monsieur Moffat d'Outremont était dans les buts. C'était charmant. Ça fait que c'est vraiment. . .

2325

2330

Et là, il y a eu des moments magiques de ça. Parce que de voir Marie Deros avec son équipe de Villeray-Saint-Michel-Parc Extension, puis on avait acheté des petites mains qui claquent là, elle a claqué du début à la fin. Sans arrêt. Elle était sourire là. Ils l'ont gagnée la coupe à part de ça. Mais pour un jeune : « Un élu est en train de m'encourager, moi, élu, hein? » Ça, ça a fait comme des moments magiques. Monsieur Infantino de Montréal-Nord, il a pris ça au sérieux. Il avait son pad, puis ils ont tellement une belle photo. Il a ses jeunes, un petit prout de même, puis là, il a fait des stratégies. . . c'est un élu dans un autre contexte.

2335

2340

Après ça, ces jeunes-là, ils vont pouvoir lui parler parce que ce n'est pas la même réalité. Puis Verdun, ils sont venus en délégation. Ils étaient 40 de plus. Les élus étaient tous là.

2345

Donc, c'est ces événements-là qu'il faut reproduire pour justement augmenter le sentiment, mais aussi l'appartenance. On est fiers mais il faut qu'on sente appartenir aussi. Je pense que c'est sur ça qu'il faut travailler dans une politique familiale. C'est sûr qu'il va y avoir une Journée des jeunes Montréalais II, on travaille là-dessus, parce que ça a trop bien marché. Mais c'est de l'ouvrage.

2350 Y a-tu d'autre chose que c'est super important que je vous dise là? Ah! oui. Au niveau des modalités de l'application du suivi du plan. On sait qu'il va y avoir comme un chantier qui va suivre le plan renouvelé, évalué, tout ça. Puis on s'est dit que si vous voulez avoir un regard au niveau de la jeunesse, le Conseil jeunesse était là, puis on vous offre de collaborer, s'il n'y a pas de problème avec ça.

2355 Puis aussi, ce qu'on aimerait, ce qu'on regardait, c'est comment il va y avoir des modalités d'évaluation puis de suivi du plan. Sur quel indice le chantier de la Ville va s'appuyer pour évaluer les actions réalisées dans le cadre du plan. J'aimerais ça savoir sur quoi qu'on se base. C'est comme mon 20 % tantôt. 20 % de quoi? 20 % de un? 20 % de deux? On va évaluer quoi sur ce plan-là? Comment? J'aimerais savoir comment.

2360 Puis sur ce, je pense que j'ai pris un petit peu plus que mon dix minutes, mais j'ai essayé de faire le plus vite possible.

2365 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. C'est rafraîchissant de vous entendre et on vous écoute également. J'aimerais, quand vous parlez de finalement le cadre de vie, ce n'est pas seulement le coût de l'habitation, le coût du logement, mais également le cadre de vie qui détermine si les jeunes restent ou pas, est-ce que vous avez discuté d'une priorisation des services? Parce qu'il y a des gens qui nous ont dit c'est important d'avoir une bonne école primaire. D'autres nous ont dit c'est important d'avoir une bibliothèque. D'autres nous disent c'est les cliniques médicales. Pour vous, qu'est-ce qui est important? Ça serait quoi?

2375 **Mme MARIÉLOU FILIATRAULT :**

La priorité, c'est de . . .

2380 **LA PRÉSIDENTE :**

Première priorité, deuxième, troisième.

2385 **Mme MARIÉLOU FILIATRAULT :**

La première priorité, c'est de demander aux jeunes ce qu'ils veulent. Ils vont vous le dire c'est quoi leur priorité prioritaire. Ils vont vous le dire, les jeunes familles, dans l'offre de services. Il ne faut pas deviner pour eux. Si les jeunes disent : « Moi, ce qui correspond plus, c'est que je veux faire une activité mais je ne peux pas y aller à tous les jeudis. Ça fait

2390 qu'on peut-tu s'arranger pour avoir... j'achète dix tickets, puis je peux aller à un cours de yoga mais les semaines qui me tentent dans toutes les semaines. » C'est vraiment, c'est des choses qu'on a entendues.

2395 Une priorité pour les 18-30 ans, ce que j'ai entendu, c'est aussi : « T'sais, Marielou, mon groupe de *heavy metal*, je peux pas pratiquer chez nous. mon *drum*, je suis en appartement. Je fais quoi? » Ils veulent des studios de musique. Ils veulent pratiquer en quelque part à des prix raisonnables. Est-ce qu'on peut prendre un édifice à Montréal, puis t'sais, je peux le louer pas cher, puis mon *band*, il va aller pratiquer là au lieu de tapocher sur les voisins.

2400 Donc, comme priorité, on ne les a pas vraiment, nous. On a été à l'écoute d'eux et c'est eux qui nous disent des choses. C'est sûr qu'au niveau des services, c'est une des priorités. Je pense pas qu'il est adapté à ce que les jeunes demandent. Ça, c'est sûr.

2405 Une priorité : habitation, logement. Les jeunes s'en vont pour ça. Je dirais que c'est... y a-tu d'autres grosses priorités? Disons que c'est les deux majeures qu'on pourrait retenir.

LA PRÉSIDENTE :

2410 D'accord. Madame Gold.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2415 D'abord, une clarification. Vous avez dit que pour accéder aux logements sociaux, aux HLM, ça marche par point?

Mme MARIELOU FILIATRAULT :

2420 Oui.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Qu'est-ce que vous voulez dire? C'est un système de pointage?

2425 **Mme MARIELOU FILIATRAULT :**

Oui.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2430

Comment ça défavorise les jeunes?

Mme MARIELOU FILIATRAULT :

2435

Bien, c'est que ça marche, c'est comme ils vont par priorité, parce qu'il y a des listes d'attente.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2440

Oui.

Mme MARIELOU FILIATRAULT :

2445

Puis, pour savoir qui est le plus urgent. Donc, si tu es une mère monoparentale, ça vaut tel point. Si t'as combien d'enfants, ça vaut tel point. C'est comme tel revenu... peu importe. Ça fait que tu peux augmenter dans la liste, personne âgée, tout ça. Ça fait que tu peux monter dans la liste. Puis même ces gens-là peuvent attendre deux, trois ans. Mais pour un jeune, un jeune ou un jeune couple, un couple de 18 ans sur l'aide sociale. . .

2450

Mme JUDY GOLD, commissaire :

C'est des critères qui ne favorisent pas. . .

Mme MARIELOU FILIATRAULT :

2455

C'est pas payant, non.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2460

. . . l'accessibilité des jeunes.

Mme MARIELOU FILIATRAULT :

2465

Ça fait qu'eux peuvent attendre cinq ans. Six ans. Parce qu'ils ont pas d'enfant, ils ont pas... mais ces jeunes-là, c'est les futures familles. Ça fait que t'sais, le plan familial, il faut pas juste penser ceux qui ont déjà des enfants. Il faut penser à ceux qui vont avoir aussi des enfants. Il faut les garder. Donc, je pense qu'il faut jouer sur les deux.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2470

J'ai une autre question au sujet de la culture, sport et loisir.

Mme MARIELOU FILIATRAULT :

2475

Oui.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2480

Et la consultation. Alors, si je comprends bien, il y a un sérieux manque de consultation des jeunes et des organismes qui les représentent sur les questions qui les touchent autant. Est-ce que c'est ça que j'entends? Est-ce que je comprends bien qu'il y a un manque de consultation assez marqué?

Mme MARIELOU FILIATRAULT :

2485

Nous, on aimerait beaucoup qu'ils se rapprochent plus, oui, effectivement. Parce que ce que les jeunes nous disent, moi je fais des ateliers des fois, puis je leur dis : « Je te donne 100 000 \$. Qu'est-ce que tu fais pour ton arrondissement? Qu'est-ce que tu dirais au maire de Montréal? » « Hein! Il m'écouterait jamais. » O. K. « 100 000 \$, qu'est-ce que tu fais? » « Ah! bien moi... », il y en a une qui m'a dit : « Bien, moi, je nettoie ma ruelle parce que je peux pas aller dans le parc parce qu'il y a trop de seringues. » Une jeune qui m'a dit ça. O. K. Il y en a un autre qui m'a parlé du studio de musique. Donc, effectivement, il y a une adaptation à faire. Je pense qu'on n'est pas assez à l'écoute de ce qu'ils veulent. L'offre de services ne correspond pas.

2490

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2495

Le Conseil jeunesse, vous êtes un organisme consultatif?

Mme MARIELOU FILIATRAULT :

2500

Oui.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2505

Est-ce que les instances municipales vous consultent sur ces sujets?

Mme MARIELOU FILIATRAULT :

2510 Bien, les demandes oui. Les demandes peuvent venir. . . nous, on est la voix des
jeunes pour les élus. Donc, ils peuvent soit nous demander des commandes ou, nous, on
peut décider de certains sujets qu'on les avise. Donc, le sentiment d'appartenance, c'est
nous qui a décidé de travailler sur le sujet, parce qu'on voyait l'exode, on pensait que c'était
important, les gangs de rue, tout ça. Et là, ce qui s'en vient, on a eu une commande de
2515 Marcel Tremblay, c'est les graffitis. Ça fait que là, en mars, notre amie Véro travaille
dessus présentement, ça va être qu'est-ce qu'on peut faire au niveau des graffitis? Quelles
sont les pistes de solution pour les graffitis? Qu'est-ce que les jeunes en pensent?

On a touché sur de l'eau, des toits verts, la santé, l'alimentation. Finies les
2520 poutines. On a demandé de ne plus avoir de poutine dans les aré纳斯. Puis on a quand
même des bons résultats. La Ville nous écoute. C'est au moins ça. Il y a des stagiaires à la
Ville, rémunérés. C'est grâce à nous autres. On l'a demandé. On est bien contents.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2525

Merci.

Mme MARIELOU FILIATRAULT :

2530

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

Monsieur Laurent?

2535

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Moi, je trouve que vous êtes très réalistes et c'est orienté résultats. C'est un petit
peu... c'est pas répéter de façon ce qui a été mis dans le plan d'action. Vous parlez de
2540 plafond de la question de logement. J'ai trouvé que vous l'avez maîtrisé de façon
exceptionnelle, surtout orienté vers les jeunes. Vous avez parlé de prix plafond en faveur
des familles. Je me demande comment est-ce que vous voyez ce concept? Comment est-
ce que la Ville pourrait mettre sur pied un tel concept pour permettre à ces jeunes justement
d'avoir accès?

2545

Mme MARIELOU FILIATRAULT :

Bien, dans l'Opération 5 000 logements, dans les coopératives, je pense que la

Ville peut avoir plus de... c'est sûr que présentement, les propriétaires...

2550

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Les promoteurs, vous parlez.

2555

Mme MARIELOU FILIATRAULT :

Les promoteurs, c'est ça. Mais dans tout ce qui est dans l'Opération 5 000 logements, puis il y en a d'autres qui s'en viennent. . .

2560

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Des projets sociaux.

2565

Mme MARIELOU FILIATRAULT :

. . . des projets sociaux, ça, ils peuvent avoir du pouvoir là-dedans, de faire, oui, on met des prix plafond pour telle catégorie, pour avoir des familles, des logements plus grands pour ces personnes-là. Et donc, c'est dans les nouvelles constructions ou les coopératives d'habitation que là on peut faire ça.

2570

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Mais la Ville est quand même sensibilisée à ça.

2575

Mme MARIELOU FILIATRAULT :

Oui, tout à fait. Tout à fait.

2580

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Je pensais que vous alliez amener quelque chose de plus consistant pour qu'on puisse mettre dans le rapport à émettre à la Ville, mais...

2585

Mme MARIELOU FILIATRAULT :

Mais si vous regardez dans l'avis, il y a une grande partie.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

2590 Oui, ça, j'ai trouvé que c'est quand même assez bien fait. L'autre, le dernier point, c'est que vous parlez des jeunes qui ne sont pas nés à Montréal. . .

Mme MARIELOU FILIATRAULT :

2595 Oui.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

2600 . . . ou qui peuvent venir des autres régions. L'attachement est fragile.

Mme MARIELOU FILIATRAULT :

Oui.

2605 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Comment vous l'expliquez cette fragilité d'attachement?

Mme MARIELOU FILIATRAULT :

2610 Mais on a remarqué dans le sondage, si le jeune est né à Montréal, il va avoir un attachement plus grand qu'un jeune qui... Souvent, c'est parce que nous, ce qu'on ne veut pas, c'est que Montréal devienne une ville de passage. Donc, on vient étudier à Montréal, puis après ça on retourne. Là, ce qu'on voit présentement, c'est que c'est des personnes plus âgées, ils ont besoin de services, reviennent à Montréal – qui étaient en banlieue – reviennent à Montréal. Donc, on ne veut pas que Montréal devienne une population vieillissante, puis que les jeunes sortent, puis qu'ils reviennent juste quand... On ne veut pas que : on vient étudier, puis on part.

2620 Qu'est-ce qui arrive, c'est que pour les jeunes, s'ils vont s'installer, les jeunes familles, si elles vont s'installer en banlieue, elles vont avoir des enfants, les enfants vont être nés en banlieue. Donc, on sait que le sentiment d'appartenance est plus fort à ton lieu de naissance. Donc, le sentiment d'appartenance va être en banlieue. Tu vas faire quoi? Étudier à Montréal, retourner en banlieue. Nous, on veut freiner ça. On veut casser ça.
2625 Pour casser ça, il faut qu'ils naissent ici. Pour qu'ils naissent ici, bien il faut garder les parents ici. Il faut garder des jeunes qui n'ont pas d'enfant ici avant.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

2630 Dernière petite question que j'ai. Vous avez parlé qu'il n'y a pas de mécanisme d'évaluation. Est-ce que vous en avez identifié quelques mécanismes que les chantiers pourraient mettre? Je sais que vous souhaitez être sur ces chantiers-là, mais est-ce que vous avez identifié quelques mécanismes qui pourraient permettre... qu'on pourrait, nous aussi, on serait intéressés à les savoir. Si vous en avez identifié, remarquez.

2635

Mme MARIÉLOU FILIATRAULT :

 Comme on n'a pas beaucoup de données, comme on n'a pas beaucoup de chiffres, on ne sait pas. Comme il n'y a rien, rien, rien... à partir d'idées, on aimerait ça, on pourrait réfléchir à ça, ça nous ferait plaisir. Mais comme tel, ça nous prendrait peut-être un peu plus. C'est comme 20 % de quoi? On veut savoir.

2640

M. WEBER LAURENT, commissaire :

2645 Vous revenez encore avec. . .

Mme MARIÉLOU FILIATRAULT :

Oui.

2650

M. WEBER LAURENT, commissaire :

 La question de 20 %, c'est peut-être 20 % de familles de plus. Je ne sais pas. Je ne sais pas s'il y a des gens dans la salle qui pourraient répondre à ça, mais c'est peut-être 20 % des familles de plus.

2655

Mme MARIÉLOU FILIATRAULT :

 On n'a pas vraiment... C'est quelque chose qui nous a frappés, mais on aimerait bien trouver des solutions. On ne vous laisse pas le problème dans les mains, mais on pourrait trouver des solutions avec vous. Comme on fait pour les élus. On ne donne jamais le problème, on donne toujours une solution. On dit qu'il y a un problème. On te laisse jamais tout seul. On va toujours te donner une solution. Mais c'est la même chose pour la politique familiale.

2665

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Je vous remercie, Madame Filiatrault.

2670 **Mme MARIELOU FILIATRAULT :**

Merci.

2675 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci de votre participation. On va prendre rapidement un cinq minutes de pause.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

2680

REPRISE DE LA SÉANCE

LA PRÉSIDENTE :

2685 Alors, j'inviterais la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal à venir s'installer. Bonsoir, madame!

Mme JULIE BICKERSTAFF :

2690 Bonsoir. Julie Bickerstaff, coordonnatrice de la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal. Mesdames et Monsieur les Commissaires, je tiens à vous remercier de me donner l'opportunité d'exprimer le point de vue de la Table de concertation des aînés de l'île de Montréal concernant le projet de politique familiale de la Ville de Montréal.

2695 Quelques mots pour débiter sur notre organisme. Depuis l'année 2000, la Table de concertation est constituée en organismes à but non lucratif et a pour mission d'offrir un lieu où on agit de concert avec les organismes aînés de l'île de Montréal pour améliorer leur qualité de vie, tout en construisant une solidarité avec tous les âges.

2700 D'entrée de jeu, nous tenons à souligner tout l'intérêt que nous accordons à la démarche entreprise par la Ville de Montréal pour se doter d'une politique familiale municipale. Il nous importe donc de participer à cette consultation dans la mesure où celle-ci nous permet de contribuer à une réflexion collective importante et de promouvoir les préoccupations de la population aînée de la région de Montréal.

2705 À ce sujet, rappelons seulement que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent plus de 15 % de la population montréalaise et que, selon les projections démographiques, Montréal reste l'endroit au Québec où la population la plus âgée, les personnes de 80 ans et plus, va demeurer la plus concentrée. D'où l'importance, vous comprendrez, pour la Table de concertation que la Ville de Montréal se dote d'une politique

2710 familiale large et inclusive.

À cet égard, nous ne pouvons qu'exprimer une certaine déception quant à la définition de la famille mise de l'avant dans les documents de référence proposée par la Ville. À notre avis, la définition n'est pas suffisamment inclusive et ne reflète pas la diversité et la richesse des familles montréalaises, surtout du point de vue intergénérationnel.

À ce sujet, nous ne pouvons que constater que la Ville de Montréal a volontairement pris le parti de réduire la définition de la famille à sa plus simple expression dans le dessein de s'adresser qu'à un groupe bien spécifique, celui des parents avec jeunes enfants. Nous nous étonnons de ce parti pris, d'autant plus que plusieurs municipalités au Québec ont plutôt elles choisi de mettre la notion de famille intergénérationnelle au cœur de leur définition.

Bien que les aînés ne soient pas complètement oubliés dans ce projet de politique familiale, la place qu'on leur accorde est minime. En effet, ils ne sont mentionnés que dans la mesure où ils font partie de la famille réseau. Ceci ne correspond pas selon nous au rôle central que peuvent jouer les grands-parents auprès des familles montréalaises.

En ce sens, nous ne pouvons nous rallier à la position des représentants de la Ville qui avancent qu'une telle politique, pour être efficace, doit cibler une clientèle spécifique. Nous croyons plutôt que ce parti pris pour la famille dans sa plus simple expression ne servira pas l'objectif souhaité. Nous croyons plutôt que les familles montréalaises risquent de ne pas se reconnaître dans cette politique et ce document.

Nous pouvons comprendre que la Ville, à l'aide de cette politique, souhaite contrer l'exode des jeunes familles vers les banlieues. Mais il nous semble que la Ville a peut-être omis de considérer que si les jeunes familles quittent Montréal pour s'installer en banlieue, il n'est pas rare non plus que les grands-parents choisissent de suivre ces familles afin de continuer de vivre à proximité de leurs petits-enfants.

Bref, nous aurions grandement souhaité que la politique familiale de la Ville de Montréal, à l'instar d'autres politiques familiales municipales, soit davantage inclusive et qu'elle englobe la notion des liens intergénérationnels au cœur de sa définition.

Nous avons regardé de plus près les différents volets, les champs d'action identifiés par la Ville et permettez-moi de vous présenter comment la notion de liens intergénérationnels pourrait y être davantage développée.

L'INTERVENANTE FAIT LECTURE DE SON MÉMOIRE

2750

LA PRÉSIDENTE :

Merci, madame Bickerstaff.

2755 **Mme JULIE BICKERSTAFF :**

J'ai essayé de faire court.

LA PRÉSIDENTE :

2760

Je pense que les gens qui vous suivent vont apprécier.

Mme JULIE BICKERSTAFF :

2765

Tout le monde a hâte de rentrer chez eux.

LA PRÉSIDENTE :

2770

Je voudrais avoir plus de précision quand vous parlez du système d'appel d'urgence. C'est une nouveauté. Je pense qu'il y a un système qui existe, qui est privé, par certaines entreprises. Alors, pourriez-vous nous expliquer comment vous voyez que la Ville pourrait offrir un système comme ça?

Mme JULIE BICKERSTAFF :

2775

En fait, je pourrais vous répondre de deux façons en tout cas. Il existe effectivement des services qui sont privés, qui ne sont pas nécessairement accessibles pour des personnes à faible revenu, comme la plupart des aînés, surtout des femmes seules aînées.

2780

Dans le mémoire de Carrefour Action municipale, si je me souviens bien, dans le mémoire qu'ils ont déposé dans le cadre de la consultation publique sur les conditions de vie des aînés, ils proposaient différents types d'actions qui peuvent être envisagées par les municipalités. Et entre autres, c'est dans le cadre de ce mémoire-là qu'il avait été mentionné de ce type d'action-là qui pourrait être prise par une municipalité.

2785

2790

Bien entendu, je conçois tout à fait qu'une municipalité, grande comme Montréal, ça pourrait exiger des investissements beaucoup plus importants que dans une petite municipalité en région. Mais il y a certainement des avenues à explorer avec des organismes communautaires, avec des organismes comme TANDEM, il y a certainement

d'autres partenaires qui pourraient être impliqués, puis on pourrait imaginer des choses. Je suis convaincue qu'il y aurait des moyens d'être créatifs à ce niveau-là, puis de trouver quelque chose qui ne coûterait pas une fortune.

2795 **LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Laurent?

2800 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Oui. Vous avez parlé des logements types intergénérationnels. La question, c'est sur le territoire que couvre la Ville de Montréal, ou du moins peut-être préciser certains arrondissements qui auraient ce potentiel-là, est-ce que vous avez. . . non?

2805 **Mme JULIE BICKERSTAFF :**

En fait, je sais que, j'ai consulté certains plans d'action de certains arrondissements et certains arrondissements prévoient mettre de l'avant ce type de formule-là. Moi, je ne pourrais pas, la Table de concertation étant la table régionale de Montréal, j'ai de la misère à identifier les arrondissements qui seraient plus propices, si on veut. Mais je pense juste à des formules qui se font ailleurs, ailleurs qu'au Québec. . .

2810

M. WEBER LAURENT, commissaire :

2815 Comme, par exemple?

Mme JULIE BICKERSTAFF :

Je pense que c'était Stockholm ou une ville européenne où on impose à chaque nouveau développement immobilier, à chaque promoteur immobilier, qu'il y ait un nombre X de logements réservés pour des aînés dans tous types de développement immobilier, pour qu'il y ait une mixité, pour qu'il y ait une cohabitation intergénérationnelle à tous les niveaux.

2820

M. WEBER LAURENT, commissaire :

2825

C'est très pris en considération dans les nouveaux développements de la Ville, la mixité entre... mais moi, je le voyais d'une autre façon. Je pensais que c'était des bâtiments types plex.

2830 **Mme JULIE BICKERSTAFF :**

Oui, bien, toutes les formules.

2835 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Ou la maison évolutive à un moment donné qui a été un des facteurs qui a été développé mais que Montréal ne peut pas absorber forcément.

2840 **Mme JULIE BICKERSTAFF :**

2845 C'est ça. Il y a des formules qui pourraient peut-être être davantage gagnantes. Je pense juste à la consultation publique sur les conditions de vie des aînés qui a eu lieu à travers le Québec. À Montréal entre autres, c'est une question qui est revenue, c'est un enjeu qui est revenu à plusieurs reprises. Les gens, des citoyens qui se sont présentés en disant : « On voudrait accueillir nos parents vieillissants dans nos maisons à Montréal et on n'arrive pas à pouvoir aménager la maison, à avoir des permis pour le faire. Ou si on a un duplex, puis on voudrait prendre le haut pour nos parents vieillissants, on rencontre des difficultés. » Donc, il y a des embûches pour réussir.

2850 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Le Plan d'action en a fait mention comme quoi, mettons, les arrondissements pourraient réglementer ces genres de pratique, qui est à venir.

2855 **Mme JULIE BICKERSTAFF :**

Tout à fait.

2860 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

2865 Madame Gold?

Mme JUDY GOLD, commissaire :

2870 Vous suggérez l'implantation de places de stationnement réservées aux femmes enceintes, aux familles et aux aînés.

Mme JULIE BICKERSTAFF :

Oui.

2875

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Comment ça fonctionnerait un tel système? Avec des vignettes, par exemple?

2880

Mme JULIE BICKERSTAFF :

En fait, j'étais dans un stationnement l'autre jour avec ma chargée, j'ai une chargée de projet qui travaille spécifiquement sur la question du transport pour toute cette année. Et on était ensemble, on est arrêté dans un mini-centre commercial et il y avait des places réservées « handicapé ». Et je trouvais ça, elles sont identifiées, elles sont peintes en bleu et il y a un logo, un pictogramme qui identifiait très bien que c'est une place réservée aux personnes handicapées.

2885

Et je me disais, ça serait tellement simple de faire quelques places à côté de ça peintes peut-être d'un autre couleur et avec un pictogramme ou un log qui est accessible. Stationnement réservé pour l'accessibilité universelle. Pas réservé à personne handicapée qui doit faire une demande pour avoir sa vignette, mais seulement un pictogramme comme quand moi j'étais enceinte, puis que j'allais chez Toys'R'Us, il y avait un petit pictogramme avec une femme enceinte avec sa poussette. Je savais que je pouvais stationner là et que j'avais pas besoin de justifier à personne, puis il n'y avait rien qui était dans ma voiture qui m'identifiait comme femme enceinte.

2890

2895

Mais on ne pourrait pas imaginer un pictogramme qui serait accessibilité et qui serait avec une campagne de sensibilisation, avec une campagne de marketing qui dirait : bien ces stationnements-là, ces trois espaces-là à côté des places pour handicapé, elles sont en priorité réservées aux femmes enceinte, famille, personnes âgées.

2900

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Est-ce que ça serait respecté par les autres chauffeurs? On ne sais pas mais c'est une bonne question.

2905

Mme JULIE BICKERSTAFF :

Bien, c'est ça, une éducation, ça prend une éducation. Comme dans les transports en commun, il y a un siège réservé aux aînés. Ça prend des campagnes pour que les

2910

gens... puis je pense que la plupart des gens dans notre société vont respecter ça. Il y a aura toujours des idiots qui ne respecteront pas, mais là, quand même, on ferait déjà un grand effort. On ferait déjà quelque chose.

2915

Mme JUDY GOLD, commissaire :

Merci.

2920

LA PRÉSIDENTE :

J'avais un dernier point. Quand vous parlez de la programmation des centres sportifs et de loisirs où il pourrait y avoir des activités intergénérationnelles, vous nous donnez des exemples, mais il y a beaucoup de ces choses-là qui se passent, je pense, au niveau des arrondissements. Comment vous voyez le rôle de la ville-centre, à ce moment-là?

2925

Mme JULIE BICKERSTAFF :

Bien, moi, je le voyais davantage dans un esprit de favoriser que ça soit fait encore avec une plus grande intensité, si on veut, de suggérer aux arrondissements d'en faire peut-être davantage ou, en tout cas, de leur suggérer, de leur donner des idées s'ils manquent d'idée. Il y a des arrondissements qui sont très proactifs par rapport à cette question-là, puis d'autres où c'est moins présent. Donc, la ville-centre a un rôle, je crois, de leader.

2930

2935

LA PRÉSIDENTE :

D'accompagnement?

2940

Mme JULIE BICKERSTAFF :

Oui. De leader. De montrer l'exemple, d'accompagner, de suggérer, de favoriser. C'est dans ce sens-là que je vois le rôle de la ville-centre.

2945

LA PRÉSIDENTE :

Merci beaucoup, Madame.

2950

Mme JULIE BICKERSTAFF :

Ça m'a fait plaisir.

LA PRÉSIDENTE :

2955

Alors j'inviterais maintenant le Centre 1-2-3 Go!

M. MARIO RÉGIS :

2960

Alors, bonsoir. Je me présente, mon nom est Mario Régis et je suis directeur général du Centre 1, 2, 3, Go! Et je suis accompagné de madame Jacynthe Tremblay, qui est la présidente du conseil d'administration de l'Initiatives 1, 2, 3, Go! de Pointe-de-l'Île.

2965

Tout d'abord, merci de nous accueillir. Et j'aurais quasiment le goût de dire félicitations pour votre assiduité, votre patience. C'est un autre exercice.

LA PRÉSIDENTE :

2970

On est là pour ça.

M. MARIO RÉGIS :

2975

Oui, mais quand même, soulignons-le. Je veux aussi signaler la présence ce soir dans la salle de madame France Moreau, qui travaille avec nous au centre et qui a été une précieuse collaboration dans l'élaboration et du mémoire et tout le travail que nous avons fait pour nous y conduire.

2980

On veut aussi remercier la commission parce qu'on a été invités, moi le 5 novembre, Jacynthe le 30 octobre, à participer aux ateliers thématiques dans le cadre du dossier sur le transport et sur l'habitation. C'est agréable de savoir qu'on est reconnu pour le travail que l'on fait et être appelés à partager nos réflexions.

2985

Rapidement vous parler de notre organisation et faire peut-être quelques nuances. Les Initiatives 1, 2, 3, Go! sont des organismes sans but lucratif soutenus par Centraide du Grand Montréal. Il y en a cinq sur le territoire de l'île de Montréal, dont deux dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-de-l'Île.

2990

Ce sont des organisations dont la mission c'est de sensibiliser et de mobiliser les membres de la communauté en commençant par les parents afin qu'ils s'engagent dans des actions qui assurent le bien-être des tout-petits et qui favorisent leur développement. Donc, par essence, Initiatives 1, 2, 3, Go! regroupe des parents, des partenaires communautaires, institutionnels, privés aussi, des entreprises privées, et gouvernemental des différents niveaux pour travailler ensemble à faire vivre la communauté pour les enfants.

2995

Le Centre 1, 2, 3, Go! existe pour soutenir, donc pour faire émerger des initiatives et

les soutenir dans différentes étapes de leur travail, que ce soit l'établissement du plan d'action, le portrait de la communauté, de définir les priorités, soutenir la réalisation des actions. C'est dans cette veine-là qu'on a été amenés au cours de la dernière année à travailler de façon plus pointue sur le dossier de transport, comme je vous l'avais déjà mentionné lors d'un atelier précédent, parce que c'est un dossier majeur qui préoccupe beaucoup de personnes.

Donc, c'est évident qu'on va vous parler essentiellement du dossier de transport, pas exclusivement, mais une bonne partie. Dans un premier temps, je vais vous faire un bilan quand même des choses qui avancent. Parce qu'on ne veut pas juste parler des problèmes, nous sommes aussi en mode solution. Il y a des avancements dans ce dossier-là et on veut vous les partager. Et par la suite, Jacynthe va vous présenter les recommandations, va souligner quelques recommandations que nous souhaitons vous réitérer. Et à la fin, on reparlera peut-être rapidement de l'habitation et de la sécurité.

Donc, sur le développement, suite au travail que nous avons fait avec les Initiatives 1, 2, 3, Go!, nous avons participé au mois d'août dernier à la commission sur le Plan de transport de Montréal. Depuis ce temps-là, on mesure quand même un bout de chemin dans le dossier Transport, sans jeu de mots. Puis il faut quand même le souligner, ça réaffirme notre conviction profonde et intense que quand on travaille avec les parents et qu'on permet aux parents de prendre la parole, ça aide des fois à faire avancer les dossiers. Et après ça, bien, il faut savoir être séducteur et être aux bons endroits aux bons moments.

D'une part, il faut souligner qu'on apprécie grandement l'écoute que la Ville de Montréal a témoignée lors de la commission. Nous nous sommes présentés au mois d'août et on a été très heureux de constater qu'une des retombées concrètes – en tout cas, on aime à penser que c'est grâce entre autres à ça – qu'à la page 18 du Plan collectif d'action famille, on a vu apparaître l'expérience pilote sur la question des poussettes dans les autobus. J'y reviendrai.

On a rencontré la Société de transport de Montréal, on leur a offert, mais ça nous fait plaisir de vous le redire à vous pour que vous l'entendiez, nous avons offert notre participation autant à la conception du projet pilote qu'à son évaluation. Et quand je dis: «nous», je parle, entre autres, de la présence des parents qui réclament ce service-là, qui sont prêts à participer à l'étude de ce projet-là.

On est heureux de constater aussi la préoccupation sur l'accessibilité universelle dans les recommandations que les deux commissions ont rendues publiques la semaine dernière. Donc, il y a une commission qui en parle, c'est la Commission sur le conseil d'agglomération sur l'environnement, le transport, les infrastructures qui en a parlé dans sa recommandation numéro 7. L'autre commission, celle sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain, le transport collectif en parle aussi, parle de l'accessibilité

3040 universelle, de la formation quant aux services à la clientèle et aux campagnes de sensibilisation au civisme qui étaient au coeur de certaines de nos recommandations, qui sont toujours au coeur de certaines de nos recommandations.

3045 On les revoit passer. Donc, on apprécie et ça nous permet encore de croire en la pertinence des exercices comme celui auquel on participe ce soir. Et quand on retombe dans nos quartiers, quand Jacynthe retombe dans son quartier, qu'elle dit aux autres parents que, oui, ça a valu la peine, et qu'on a ça pour en témoigner, ça encourage les gens à continuer à faire les efforts et à croire que, oui, c'est possible qu'on soit entendus et que ça change les choses.

3050 Donc, il y a beaucoup d'autres choses qui ont été faites depuis le dépôt du mémoire. Entre autres, je le soulignais, nous avons obtenu une première rencontre de travail avec les gens de la Société de transport de Montréal, où on a pu remettre, on vous l'a remis dans votre pochette, un tiré à part de l'étude que nous avons fait faire sur la situation du transport pour les jeunes familles. On a regroupé dans un seul document tout ce que les parents nous ont dit, les difficultés qu'ils rencontraient de toutes sortes. Et nous avons rencontré les gens de la STM pour discuter avec eux de ces difficultés-là et voir de quelle collaboration on pouvait travailler.

3060 Il y a des pistes sur la table. On en est très contents. Entre autres, la question de projets pilotes. Entre autres, la question de la campagne de sensibilisation auprès autant des chauffeurs que des autres passagers. On aime à penser qu'il y a là une piste d'avenir.

3065 Et si je peux faire une parenthèse, tout à l'heure vous posiez la question de l'évaluation de la politique du plan d'action. Je crois, petite suggestion en passant, au-delà des objectifs prévus au plan d'action, je crois qu'il serait bon que périodiquement, genre aux ans, à tous les ans, on puisse évaluer quels sont les projets qui sont nés des consultations, quelles sont les collaborations qui sont nées, là où on est avancés, puisqu'on ne parle pas juste d'atteindre... en tout cas, tant qu'à moi, la politique familiale ne doit pas viser simplement à faire en sorte qu'il y ait des familles qui s'établissent à Montréal, mais qu'il y ait vraiment une culture de famille et ça veut dire mesurer aussi les efforts que tout le monde met pour y parvenir.

3075 Donc, il y a eu une première rencontre avec la STM. Il y a eu une lettre que nous avons... on l'avait dit au mois d'août, on a tenu parole, nous avons demandé aux autorités gouvernementales, dans ce cas-ci à un sous-ministre du ministère du Transport du Québec, de nous donner un avis sur les dispositions à prendre pour rendre le déplacement des enfants sécuritaire en autobus. Doit-on, oui ou non, mettre l'enfant dans les bras de la mère ou du père ou le laisser dans la poussette? Et si oui, y a-t-il une façon plus adéquate d'aménager l'intérieur de l'autobus pour rendre ce déplacement sécuritaire?

3080 Nous avons contacté l'Association des transporteurs urbains du Québec. Nous

avons des contacts avec le colloque sur le transport des personnes à mobilité réduite. Et la semaine dernière, dans le cadre de la journée du droit de l'enfant, nous avons rendu public le tiré à part que vous avez dans votre pochette.

3085 Parce que parmi les choses que les parents nous ont dites, il y en a une qui nous a, en tout cas qui, moi personnellement, m'a beaucoup touché, un parent qui s'est fait dire par un chauffeur: «Peux-tu enlever la coquille – dans laquelle était son bébé – peux-tu enlever la coquille du banc? Il y a une personne qui veut s'asseoir.» Et la mère de répondre: «Ma fille, c'est une personne.» Pour nous, ça a été le déclencheur pour dire, effectivement, les enfants ont le droit de se déplacer, ce sont des personnes. Et c'était une espèce de petit cri du coeur socialement acceptable.

3090 Là-dessus, je cède la parole à Jacynthe qui va vous faire un rappel des principales recommandations.

3095

Mme JACYNTHE TREMBLAY :

3100 Bonsoir, Mesdames et Monsieur les commissaires. Donc, première recommandation, la meilleure et la plus facile pour moi puisque je suis une jeune maman de trois enfants, ce serait de développer un réflexe famille, en fait de dédier aux parents des sièges sur les différents comités en lien avec la qualité de vie et le bien-être des enfants.

3105 Parce que je ne raconterai pas de mensonges, les parents sont les mieux informés des besoins des familles et ils sont aussi très, très motivés à être impliqués parce que les répercussions vont avoir des effets sur leurs enfants directement. Alors, je ne connais aucun parent qui ne voudrait pas prendre part aux solutions, aux consultations par rapport à ça. Et moi, la première.

3110 Autre recommandation, ce serait sur les attitudes. Nous saluons la prochaine campagne sociétale de la STM qui encourage les relations harmonieuses entre chauffeur, passagers et aussi les parents. Parce que eux aussi doivent être sensibilisés au fait qu'ils ne sont pas les seuls usagers. Aussi par rapport aux attitudes, on a le désir de rédiger un guide pour le parent utilisateur. Et lors de notre rencontre avec la STM, ils se sont dit, bien, que c'était une bonne idée en fait, ils allaient participer avec nous à cette rédaction-là du petit guide, de petits trucs faciles pour les parents.

3115 J'entendais la maman tantôt qui disait que c'était difficile avec sa poussette de rentrer et sortir. J'aurais pu lui donner bon nombre de trucs. Mais ce serait ça l'utilité.

3120 Prochaine recommandation, ce serait sur les services, les circuits et les horaires. Ce ne sont pas tous les citoyens qui se reconnaissent dans les descriptions des noyaux villageois. Parce que même si on reste dans Montréal, il y a quand même des familles qui sont isolées des services de proximité.

3125 Entre autres, moi, je reste à Pointe-aux-Trembles et, si on reste au bout de l'île, il faut prendre trois autobus pour aller à la plus proche épicerie. Et à pied, on n'en parle pas, c'est beaucoup de temps. Surtout avec les enfants, ça double le temps de marche. Donc, ça rend les choses un petit peu plus compliquées pour les familles.

3130 Il y a aussi par rapport aux adolescents qui voyagent selon des horaires dictés par les heures de pointe. Et un petit ajout de ma part. Je suis en contact souvent aussi avec des adolescents, puis il y a même des adolescents qui se font refuser l'entrée carrément dans l'autobus. C'est à la discrétion de chaque chauffeur et il y a des fois des chauffeurs qui considèrent qu'ils sont deux, trois, ils sont trop nombreux, ça peut être dangereux, puis ils
3135 décident de passer tout droit. Donc, ce serait quelque chose à améliorer.

 Il faut aussi que les circuits d'autobus soient adaptés aux nouveaux besoins des citoyens. Ça, c'est une citation d'une maman de... non, de Line Thériault de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. C'est une maman aussi. Aussi, à propos des services, il
3140 faudrait avoir une meilleure répartition des services entre les quartiers.

 Ensuite, une autre recommandation, ce serait à propos de la tarification. L'instauration d'un type de transport familial permettrait aux ménages montréalais de réduire leurs frais de déplacement, un incitatif important pour augmenter l'utilisation des transports
3145 collectifs.

 Quand on est une famille de trois enfants et plus, on est mieux de prendre la voiture, ça va coûter beaucoup moins cher pour le transport. Puis même si on veut encourager l'environnement et tout ça, c'est sûr que c'est les sous qui sont de priorité là-dedans.
3150

 Ensuite, à propos des équipements et de la réglementation, monsieur Régis vous a fait part des développements encourageants et des liens établis avec les précieux collaborateurs. On est très fiers et on espère continuer dans le même sens. Voilà.

3155 **M. MARIO RÉGIS :**

 Juste avant de continuer, peut-être juste donner une anecdote. La journée où nous avons rencontré la Société de transport de Montréal, Jacynthe avait le matin même une rencontre avec tous les partenaires de Initiatives 1, 2, 3, Go! de Pointe-de-l'île, et quand elle leur a annoncé – parce qu'un des sujets, sinon le sujet principal de cette rencontre, c'était le transport – et quand elle les a rencontrés : «Ah! c'est une bonne idée, je vais en parler cet après-midi avec les gens de la STM», les gens ont fait comme: «Tu rencontres les gens de la STM?». Le message, tu es un parent, une maman qui allait rencontrer quelqu'un de la STM dans l'après-midi, ça donnait toute la signification de : «On ne perd pas notre avant-midi à
3160 discuter de solutions possibles.» Je voulais juste le rajouter.
3165

3170 Évidemment, nous, notre travail est davantage de soutenir les processus de mobilisation, d'encourager entre autres l'«empowerement» des parents. Et les priorités que les Initiatives ont développées au cours des dernières années nous ont amenés davantage à creuser le dossier transport. Donc, on se sentait un petit peu moins habiletés à se prononcer sur les autres dimensions du plan. Non pas qu'on n'y accorde pas une importance, mais comme le dit le proverbe: «Vaut mieux se taire et passer pour un imbécile que de parler et d'en donner la preuve». Donc, on va se mesurer.

3175 Mais ça nous apparaissait quand même important de souligner qu'il y a... effectivement, les constats qui figurent au cadre de référence sur la question du logement nous apparaissent importants. On pense, avec l'expertise que nous en avons, que les enjeux ont été bien nommés. Effectivement, l'accessibilité entre autres à l'habitation et à la propriété, c'est un élément majeur. C'est peut-être même le premier pour les familles à
3180 Montréal.

On n'a pas de solution à proposer, on n'a pas assez étudié là-dessus, mais une chose dont on est sûrs, c'est que Montréal a un actif important en ce domaine-là. Il y a de nombreuses organisations compétentes qui ont développé des expertises en matière de
3185 logement, de revitalisation, d'accès et il y a là sûrement des alliés précieux pour relever ce défi qui, on en convient, est majeur.

Sur la sécurité publique, un petit commentaire. On l'a entendu ce soir aussi et on l'a lu. Dans les documents, on parle beaucoup de sécuriser l'abord des parcs et des écoles. La
3190 réalité des familles, c'est que les services à la famille, ça commence avec les centres de la petite enfance et les garderies. Donc, il faudrait toujours développer le réflexe de ne pas commencer à sécuriser seulement rendu à l'école, mais aussi sécuriser les abords des centres de la petite enfance, les garderies, l'accès. Il y a des parents, on l'a entendu tout à l'heure, il y a des grands-parents qui viennent chercher ou qui viennent mener les enfants. Il
3195 faut sécuriser aussi les abords de ces lieux-là.

En conclusion, on va respecter notre dix minutes aussi pour le dernier participant, on a beaucoup de solidarité pour lui, les pistes de solutions que nous avons avancées, on a
3200 entendu le message et on est tout à fait d'accord, ça ne peut pas être que la Ville qui le porte, la Ville a un rôle de leadership particulier, mais il y a d'autres acteurs qui ont des rôles de leadership et on est prêts à prendre notre rôle. Je pense que le bilan qu'on fait ce soir témoigne qu'on a déjà commencé à le prendre. Les parents ont commencé à le prendre. Il faut leur faire une place dans la suite des choses. Les groupes communautaires aussi l'ont pris. On constate la Société de transport, etc. Donc, les actions que nous avons mises de
3205 l'avant appellent un travail de collégialité entre tout ce beau monde-là et on pense que c'est bien parti.

Le dernier commentaire, c'est une interrogation que nous avons et on la pose sans

3210 aucune malice. On a fait tout simplement le constat que du début de l'aventure d'une politique
familiale à Montréal, à partir du moment où on a annoncé cette intention-là et jusqu'à l'été, on
entendait parler d'une politique familiale et de *Montréal, ville de famille*. Et depuis l'été, nous
entendons parler d'un Plan d'action famille et d'une ville avec enfants. Peut-être n'est-ce que
de la sémantique, mais on n'est pas assez naïfs pour croire que c'en est seulement.

3215 Donc, on pose la question : y a-t-il eu un glissement entre l'intention initiale d'avoir
une véritable politique familiale, qui commande une culture familiale, ou souhaitons-nous une
ville avec des familles, une ville de familles? Et là, on se ramasse avec un Plan d'action
famille et une ville avec enfants. Plus de parents. Il y a quelque chose... en tout cas, au
niveau marketing, nous, ça accroche. Alors, on pose simplement la question. On n'ose
3220 même pas émettre une hypothèse de solution, mais on pense que ce serait bien d'avoir une
réponse à cette question-là.

LA PRÉSIDENTE :

3225 Merci. Oui, en effet, dans le bilan 2006-2007 de l'avancement du Plan d'urbanisme,
on parlait de politique familiale. Je ne voudrais pas répondre pour la Ville, mais on nous a dit
que le cadre de référence était l'équivalent d'une politique.

3230 Moi, j'avais une chose à vérifier avec vous. Ce qu'on trouve intéressant, c'est le
constat que vous faites qu'il y a beaucoup de gens qui ne se reconnaissent pas dans les
noyaux villageois dont on parle dans le plan d'action. Je pense qu'il y a certains quartiers qui
ont perdu leurs noyaux villageois, Longue-Pointe a disparu avec le tunnel Hippolyte-
Lafontaine. Quand vous parlez à la STM, je ne sais pas si vous avez abordé ce point-là de
changer... les horaires, on peut s'accommoder. Mais quand on parle de changer des
3235 circuits, quelle a été la réaction? Qu'est-ce que vous avez comme réponse, comme
ouverture?

M. MARIO RÉGIS :

3240 C'est la logique de l'offre et de la demande, qu'on comprend bien, mais de laquelle il
va falloir à un moment donné sortir. C'est-à-dire que s'il y a peu de gens qui prennent
l'autobus, on va couper le nombre d'autobus en service pour atteindre un certain point de
rentabilité. Donc, on diminue l'offre. Et forcément, si on diminue l'offre, bien, les gens vont
se tourner vers d'autres moyens, ce qui va contribuer à diminuer la demande qui,
3245 conséquemment, va continuer à diminuer l'offre. Et en bout de piste, on est aussi bien de
dire qu'on va fermer la ligne.

Donc, moi, je pense qu'on n'aura pas le choix à un moment donné de dire si on veut
rejoindre, il faut investir, créer une offre intéressante, alléchante et les gens vont commencer
3250 à accepter de le fréquenter. Sinon, on va être dans la logique où

3255 présentement, ce qu'on constate, et beaucoup de familles nous l'ont dit, dans l'extrémité est de la ville les familles finissent par dire: «On va s'acheter une voiture, ça va être plus simple.» Et forcément, bien, on contribue par ce choix-là, qu'on comprend bien, il contribue aussi à accroître le problème. Donc, là, c'est l'offre ou la poule et à un moment donné il faut décider quand est-ce qu'on coupe le cercle vicieux.

LA PRÉSIDENTE :

3260 Madame Gold.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

3265 Oui. J'ai quelques clarifications à vous demander et aussi une question. À la page 13 de votre mémoire, vous dites:

Quant au crédit d'impôt instauré par le gouvernement fédéral au budget 2006 pour le coût de laissez-passer de transport collectif, il s'est avéré une mesure fiscale avantageuse.

3270 Ce crédit d'impôt pour le coût de laissez-passer de transport collectif, il me semble pour avoir un crédit d'impôt, il faut payer de l'impôt.

M. MARIO RÉGIS :

3275 Exact.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

3280 Alors, il me semble que cette mesure n'aide pas beaucoup les familles à faible revenu, qui sont peut-être 40 % des familles à Montréal – je lance le chiffre, je n'ai pas le chiffre exact – parce qu'ils ne paient pas d'impôt parce qu'ils ne gagnent pas assez. Alors, est-ce que cette mesure s'adresse à la classe moyenne ? Je voulais avoir vos commentaires à ce sujet.

M. MARIO RÉGIS :

3285 Vous avez tout à fait raison. C'est une mesure qui est intéressante pour les gens qui probablement travaillent, donc qui ont un certain revenu, classe moyenne, moyenne supérieure, qui prennent l'autobus. C'est un premier pas. En toutes circonstances, en toutes situations problématiques, il faut commencer quelque part. Donc, de commencer par là et peut-être ainsi créer une augmentation de la demande qui, on le sait par la logique, va augmenter l'offre, bien, c'est déjà un premier pas.

3290

3295 Mais effectivement, pour les familles les plus démunies, les plus vulnérables, celles qui ne paient pas d'impôt parce que justement elles ne gagnent pas assez, c'est sans impact, on en convient.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

3300 D'accord, merci.

Mme JACYNTHÉ TREMBLAY :

3305 Je peux ajouter quelque chose? Vous avez totalement raison, puis je suis dans cette catégorie-là très ciblée. Je connais quand même un certain nombre de familles, quand on a su ça, on a fait : «Ah! ah!», tu sais, ça a vraiment fait ça. Mais on s'est vraiment dit: «O.K., c'est un petit plus.» C'est pour ça que la suggestion de 1, 2, 3, Go! de faire une passe famille ou peu importe, un rabais, là, on y verrait un avantage là. Parce que sinon, c'est sûr que...

Mme JUDY GOLD, commissaire :

3310 Une autre clarification. Vous dites aussi à la page 13 que:

3315 *Il avait été démontré que le transport en commun avait permis aux ménages montréalais d'épargner considérablement en frais de déplacement de l'ordre de 600 M\$ en 2003.*

Expliquez-nous ces quelques... est-ce qu'on parle du transport en commun versus la voiture personnelle cette épargne de 600 M\$?

3320 **M. MARIO RÉGIS :**

3325 Je dois vous avouer bien candidement, à ce moment-ci, il faudrait que je retourne dans le document en question. Je pourrais vous faire parvenir l'explication. Parce que ça, on l'a tiré de la recherche qu'on a fait faire.

Mme JUDY GOLD, commissaire :

D'accord.

3330 **M. MARIO RÉGIS :**

Mais pour être bien honnête avec vous, j'ai oublié. Mais on pourrait vous faire parvenir la justification.

3335 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

D'accord. Alors, j'ai une question plus facile à répondre. Vous mentionnez le pictogramme à la station de métro Beaudry.

3340 **M. MARIO RÉGIS :**

Oui.

3345 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

On entend beaucoup parler des problèmes d'accessibilité aux autobus. Pouvez-vous nous décrire les problèmes d'accessibilité au métro de Montréal avec poussette ou landau, à partir de la porte d'entrée jusqu'à la porte de sortie.

3350 **Mme JACYNTHE TREMBLAY :**

Je vais essayer de faire ça rapide. À partir de si on débarque de l'autobus, déjà débarquer de l'autobus avec tout le monde qui se précipite et qui veut aller vite, vite, c'est déjà défi numéro 1.

3355

Défi numéro 2, rentrer avec les portes qui s'ouvrent, qui sont très difficiles. Même si on a des jeunes enfants: «essaie d'aider maman», on oublie ça, c'est trop lourd. Donc, c'est sûr qu'on développe des trucs. Donc, défi numéro 2.

3360

Ensuite, souvent il y a des escaliers pour descendre, rarement des escaliers roulants au départ, défi numéro 3.

Ensuite, garder les enfants près de soi jusqu'à passer les tourniquets, défi numéro 4.

3365 **M. MARIO RÉGIS :**

Traverser le tourniquet.

3370 **Mme JACYNTHE TREMBLAY :**

Traverser le tourniquet, mettre le billet, garder l'enfant, la poussette qu'il faut aller passer dans une porte plus éloignée. Ou si on fait ça ou si on a un truc, on passe la poussette en dessous ou par-dessus, ce que je faisais moi. Sinon, si on veut passer plus loin, il faut aller voir après ça le petit monsieur pour aller donner les billets, s'assurer qu'il ne nous prend pas pour quelqu'un qui veut voler.

3375

3380 Ensuite, prendre notre petit transfert, ensuite descendre les escaliers roulants qui sont plus faciles, mais qu'il faut vraiment une méthode parce que, sinon, c'est très dangereux avec les poussettes. Et si on a des enfants encore plus, il faut que les enfants connaissent la méthode de se tenir comme il faut et de se tenir à la bonne place. Donc, je ne sais plus à quel défi je suis rendue, mais.... 6.

3385 Ensuite descendre, s'assurer qu'on est proche du mur et non proche de la ligne, se trouver ensuite une place où on peut s'arrêter et habituellement s'asseoir. C'est sûr qu'il ne reste plus de bancs, ça, on oublie ça, mais s'asseoir près du mur pour être sûr qu'on est en sécurité. Et ensuite, rentrer dans le métro qui souvent on doit attendre la prochaine rame parce qu'il y a eu trop de gens qui nous ont bousculés devant.

3390 Donc, ça se résumerait à peu près à ça. Ensuite, trouver une place dans le métro, qu'on ne dérange pas trop, que tout le monde peut se tenir. Habituellement, c'est debout, et l'enfant assis et l'autre dans la poussette, on choisit, on priorise.

M. MARIO RÉGIS :

3395 J'en ajouterais deux. Au moment de rentrer où il y a la fameuse porte, il y a la pression d'air que ça fait, qui fait qu'habituellement ça décoiffe. Puis un petit là-dedans, c'est quelque chose.

3400 Et l'autre, c'est qu'il n'y a pas de salle de toilettes dans les stations de métro. Or, avec un jeune enfant, ça peut être pratique. C'est l'autre problème.

Mme JACYNTHÉ TREMBLAY :

3405 Oui, c'est très pratique. J'ai même une petite anecdote vite, vite. Une fois j'étais avec mon enfant puis il a été malade dans le métro. Donc, on a été obligés de sortir vite, vite, puis il en avait comme plein sur lui, plein sur maman, plein partout et j'ai demandé au monsieur de la STM si je pouvais avoir accès à une toilette, puis il m'a totalement refusé. Là, j'ai insisté. Il a fallu que j'insiste pendant cinq minutes, puis je lui ai montré mon enfant qui était comme plein de vomissure. Puis finalement, il m'a ouvert sa toilette à lui. C'est ça, la toilette du personnel, puis on a pu se changer. Mais il a fallu vraiment que j'insiste puis que je montre que mon enfant... on en avait vraiment besoin. On ne pouvait pas sortir dehors comme ça. Puis je pense que j'ai heureusement rencontré quelqu'un de gentil parce qu'il y en a d'autres qui auraient dit carrément non.

3415 **Mme JUDY GOLD, commissaire :**

Merci.

LA PRÉSIDENTE :

3420

Monsieur Laurent.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

3425

Moi, la question, bien, c'est une question, je crois que comme vous l'avez dit, c'est les parents qui vont finir par faire avancer les choses de la bonne façon parce que l'expérience y est.

3430

Mais vous avez parlé de six aspects dans vos recommandations et tantôt madame en a parlé aussi. La question des attitudes, c'est un genre de guide de bonnes manières que vous allez faire ? Les autres qui sont assez clairs, ça veut dire la tarification, les circuits, les horaires sont assez clairs, les équipements, la réglementation. Mais les attitudes, je me posais des questions là-dessus. Je ne sais pas qu'est-ce que vous pouvez nous en dire.

3435

M. MARIO RÉGIS :

3440

Sur les attitudes, c'est sûr qu'on parle davantage d'une campagne sociétale qui pourrait être menée en collaboration avec la Société de transport. Mais par contre, les idées qui ont été émises par certains parents, dans le fameux petit guide qui expliquerait, par exemple, l'achat d'une poussette, il y a des poussettes qui sont comme... il ne faut pas faire exprès arriver avec une poussette double dans un autobus, on va en convenir, puis il y a des poussettes qui sont peut-être plus faciles que d'autres, un. Par contre, on a pensé à un petit coupon de courtoisie qu'on pourrait remettre à un chauffeur ou un passager qui céderait sa place.

3445

Guide sur la plainte à formuler. Parce que présentement, il y a des parents qui ne formulent pas de plainte sur des attitudes inacceptables de la part du chauffeur parce qu'ils...

Mme JACYNTHÉ TREMBLAY :

3450

Ou bons commentaires.

M. MARIO RÉGIS :

3455

Ou bons commentaires aussi, parce la STM nous a dit qu'ils acceptaient les bons commentaires. Puis c'est vrai, il faut encourager ça. Mais les parents ne savent pas qu'ils peuvent le faire, n'ont pas confiance : «À quoi ça va servir?» Ils ne savent pas quelle est l'information qu'ils doivent transmettre.

3460 Alors, là-dessus, il y aurait de l'information à donner aux parents pour dire : «Si un
 chauffeur a eu une bonne attitude ou, au contraire, quelque chose qui vous a dérangé, vous
 pouvez formuler la plainte. Voici le numéro de téléphone. Voici l'information que vous devez
 donner. Vous n'êtes pas obligé de vous identifier. Vous pouvez donner un faux nom. Le
 3465 numéro de téléphone, si vous voulez avoir une rétroaction, il est important, mais vous
 pouvez donner un autre nom» et expliquer qu'effectivement les plaintes sont acheminées aux
 bonnes personnes. Et entre autres, les actions positives, les bons comportements sont
 versés au chauffeur qui se voit remettre un petit certificat quelconque. Donc, il faut
 transmettre ça aux parents. On était plus dans ça.

3470 Mais il y a des trucs très drôles qui nous ont été donnés. Genre des responsables de
 services de garde en milieu familial qui doivent rentrer avec leur quatre enfants dans l'autobus
 puis que là... évidemment, quatre enfants qui rentrent, pour un chauffeur, ça peut être
 quatre problèmes. Et elle nous dit : «Quand moi, je rentre, ce n'est pas compliqué, avant
 toute chose, je donne la main au chauffeur. Je dis: "Bonjour. Je m'appelle une telle. J'ai
 3475 quatre enfants, nous nous dirigeons à tel endroit. On va s'asseoir, ça ne sera pas long.
 Quand on va être assis, on va vous le dire, vous pourrez partir." Avant que le chauffeur
 reprenne ses esprits, tout le monde s'est placé et on peut partir en sécurité.»

C'est le genre d'attitude très correcte, très courtoise, très civilisée que, je pense, on
 3480 doit encourager les gens, dire : «Il y a des parents qui font ça, puis oui, go! allez-y affirmez-
 vous.»

M. WEBER LAURENT, commissaire :

3485 Donc, vous voulez faire un genre de guide.

M. MARIO RÉGIS :

Oui. Je peux même vous dire, on a déjà engagé la personne qui va le faire. Et en
 3490 janvier, on a convenu qu'on se rassoyait avec la STM pour voir avec eux si le contenu est
 adéquat, s'il y a des choses qu'on devrait rajouter, si ce qu'on dit est exact, etc.

Et en fait, ce qu'on souhaiterait, c'est ce qu'on leur a dit à la STM, ça fait qu'on peut
 bien vous le dire, ce qu'on souhaiterait, c'est qu'à tous les ans, genre lors de la Semaine de
 3495 la famille, on puisse faire une espèce de bilan sur jusqu'où notre système de transport en
 commun il est conciliable avec la famille et de mesurer année après année les pas qui ont été
 accomplis, puis quelle est la cible prochaine. Y aller petit à petit, mais y aller constamment.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

3500

Je vous remercie. Puis je pense que la culture famille à établir à Montréal, c'est un concept bien plus fort encore que d'autres points qui ont été développés. Merci.

LA PRÉSIDENTE :

3505

Un dernier point. Vous parlez d'accentuer la présence, je crois que c'est la présence de TANDEM quand vous parlez:

Le centre recommande également aux organismes communautaires responsables du programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine.

3510

M. MARIO RÉGIS :

Oui.

3515

LA PRÉSIDENTE :

Vous parlez de leur présence auprès des enfants qui fréquentent les CPE et les écoles montréalaises. Est-ce que vous avez senti qu'il y avait un besoin, il y a un manque à ce niveau-là? Et quelles sont les problématiques majeures qui devraient être couvertes?

3520

M. MARIO RÉGIS :

En fait, c'était plus sur la question de la sécurité, sur le sentiment de sécurité. Il y a des expériences qui ont pu être menées, entre autres, je pense, sur la rive-sud de Montréal, qui ont été menées sur des programmes liés à la prévention de la violence, amener les enfants à être capables de s'affirmer, de développer des réflexes sécuritaires. Sans alarmer les enfants, sans les terroriser face à l'inconnu potentiellement dangereux, mais simplement dire, oui, des réflexes faciles, des choses à ne pas dire, des choses à ne pas faire ou, au contraire, des attitudes à faire quand tu es approché par quelqu'un que tu ne connais pas, des distances à garder.

3525

3530

On était plus dans cette logique-là où on disait : «Développer cette culture-là chez les jeunes enfants, un, ça peut permettre aussi de sécuriser les parents et de développer des attitudes responsables.» On était plus dans cette préoccupation-là.

3535

Mme JACYNTHÉ TREMBLAY :

Je pourrais ajouter aussi que je sais qu'il existe, ils ont rédigé un petit livre *Les péripéties de Poilu*. En tout cas, c'est un livre qui parle qui sont les bons et mauvais

3540

étrangers, comme les policiers et tout ça; si je trouve une seringue par terre, qu'est-ce que je peux faire. Je ne me souviens plus des deux autres petites choses, mais en tout cas, ça a rapport vraiment avec...

3545 Parce que les enfants, il y a beaucoup d'enfants qui sont laissés à eux-mêmes de plus en plus jeunes. Donc, c'est une façon de les sensibiliser à : «Ça, tu n'y touches pas à ça, tu n'as pas besoin de t'en occuper» ou quoi faire en cas d'urgence. Puis je sais que ça a été donné cette formation-là à certains enfants d'école, mais pas à la grandeur, manque de sous peut-être ou de ressources. Mais c'est quelque chose qui devrait être encouragé à travers Montréal au complet.

3550

LA PRÉSIDENTE :

3555 Merci d'être venus présenter votre opinion, préoccupations, mise à jour, mise au parfum de vos dossiers. On apprécie beaucoup. Parce que pour nous, c'est sûr qu'on sait que la famille, c'est un dossier transversal, mais ce n'est pas notre mandat de vérifier ce que tous les organismes font sur tous les dossiers qui sont en consultation. C'est vraiment d'écouter les gens qui veulent bien revenir nous exprimer leurs besoins. Alors, merci.

3560 Alors, j'inviterais maintenant le Comité logement Centre-Sud. Bonsoir.

M. ÉRIC MICHAUD :

3565 Bonsoir, Madame. Bonsoir, Madame, Monsieur. Merci beaucoup pour l'opportunité que vous nous faites de pouvoir vous présenter nos observations.

3570 J'aimerais peut-être juste dire que malheureusement il y a beaucoup de consultations qui se bousculent aux portillons ces temps-ci et on n'a pas eu le temps de rédiger un mémoire, surtout qu'il y a notre assemblée générale qui arrive très bientôt aussi. Alors, ça va être seulement... mais comme on avait déjà participé à l'atelier sur le logement dans la phase informative et que c'est un dossier qui nous intéresse, on va quand même faire quelques observations de vivre voix.

3575 Bon, d'une part, peut-être souligner que l'atelier sur le logement, qui a eu lieu il y a près d'un mois, a bien mis en lumière l'importance du logement pour les familles, que compte tenu de l'exode actuel des familles montréalaises et aussi du fait que Montréal est encore une ville qui compte beaucoup de familles, contrairement à d'autres grandes villes nord-américaines, le Plan d'action famille devrait être axé en priorité sur l'objectif de garder les familles qui vivent déjà à Montréal. Ça, pour nous, ça devrait être un axe prioritaire d'intervention pour la Ville.

3580

Si on considère que le Plan collectif d'action famille et les enjeux qui sont ciblés en

habitation, à la page 12 du plan, on parle de deux enjeux prioritaires, l'accès à la propriété et le maintien en bon état du parc résidentiel, pour nous, cette analyse-là est un peu réductrice.
 3585 On ne dit pas que ce n'est pas des enjeux importants.

Mais justement, madame Gold parlait tout à l'heure des familles à faible revenu et elle se posait des questions sur le pourcentage de familles à faible revenu à Montréal, il y a un tableau qui a été fourni par la Ville, à notre demande entre autres, qui établit que 43 % des
 3590 familles montréalaises font moins de 40 000 \$ par année. Alors, ça, selon la Stratégie d'inclusion de la Ville, la Ville considère que ces familles-là, en tout cas moins de 35 000 \$, mais on peut considérer que pour les familles, c'est facilement moins de 40 000 \$, c'est des familles qui ne sont pas... en tout cas, dont le besoin n'est pas nécessairement l'accès à la propriété.

Je pense que la crise des *subprime* aux États-Unis illustre bien où nous mène l'idéologie de l'accès à la propriété à tout prix, même pour des familles qui n'en ont pas les moyens. On voit actuellement, on parle de 2 millions de ménages qui vont se retrouver saisis en 2008, selon ce que j'ai pu entendre dans les journaux. Bon, il faudrait peut-être remettre
 3600 cette idéologie-là en question. L'accès à la propriété, c'est une bonne chose, mais encore faut-il avoir les revenus pour ; surtout quand on vend sous pression avec des taux variables qui peuvent évoluer très rapidement, c'est dangereux.

Donc, pour revenir aux besoins, nous, on pense que parmi les autres enjeux importants pour Montréal, il y aurait le contrôle des loyers. On sait qu'il n'y a pas un contrôle adéquat actuellement, notamment parce qu'à la période de changement de locataires, tant qu'un locataire reste dans son logement, il peut s'assurer que le loyer... il y a quand même une réglementation qui lui permet de contrôler le loyer. Mais souvent, ce qui arrive, c'est que quand un locataire quitte, le nouveau locataire subit une augmentation assez importante. On
 3605 voit souvent des augmentations de plusieurs centaines de dollars au départ d'un locataire.

Ça, c'est, entre autres, parce que le Regroupement des comités logement a fait cette demande-là depuis longtemps, c'est qu'il y ait un registre des baux qui puisse faire en sorte que les nouveaux locataires, quand ils arrivent dans leur logement, puissent se référer à l'ancien loyer pour vérifier si on ne leur a pas fait une hausse induite. Ça, je pense que ce serait quelque chose qui serait à... on est capable de faire des registres pour les voitures, les vieilles minounes, on serait certainement capable de faire ça pour l'habitation aussi.
 3615

Par ailleurs, l'autre élément qui, à notre avis, manque, c'est le développement de logements sociaux. Il n'y a plus de logements sociaux. On sait que, entre autres dans les quartiers centraux, c'est par là que le logement familial passe, et l'objectif de 15 %, à notre avis, est insuffisant en regard des besoins.
 3620

3625 Par ailleurs, d'autres éléments de réflexion que je pourrais amener par rapport à...
lors encore une fois de l'atelier sur le logement, il y a madame Rose qui avait insisté sur
l'importance de préserver les grands logements familiaux existants à Montréal. Bon, à ce
niveau-là, j'avais parlé déjà à ce moment-là de prendre des moyens par voie réglementaire
pour empêcher la subdivision des logements. Ça, c'est une pratique qui n'est pas
nécessairement très répandue, mais qui se fait, et on perd du grand logement avec ça.

3630 Il y aurait aussi matière, à notre avis, à interdire les conversions en condominiums,
dans la mesure où le marché privé ne produit plus de logements locatifs et encore moins de
grands logements locatifs. Celui qui existe, à notre avis, doit être préservé. Et actuellement,
il l'est.

3635 Mais si je prends le cas – nous, évidemment, on intervient dans le centre-ville de
Montréal, on a une situation un peu particulière – mais si je prends le cas de Ville-Marie, le
moratoire actuellement non seulement a des failles, mais en plus il est basé sur un taux de
vacance de 3 %. Or, dans le centre-ville, le taux de vacance est dépassé, mais... c'est-à-
3640 dire que le 3 % vient d'être dépassé. Mais le problème, c'est que c'est pour des logements
souvent très dispendieux. Il faudrait peut-être que le taux de vacance soit établi sur des
logements abordables. Peut-être qu'à ce moment-là, on se retrouverait avec des taux de
vacance beaucoup plus bas et que les moratoires resteraient en place.

3645 Un autre élément de réflexion, c'est la question du logement étudiant. Parce que le
grand logement, parmi les choses qui font qu'il disparaît, nous, on a pu constater ça, c'est
qu'il y a beaucoup d'institutions d'enseignement dans le centre-ville de Montréal, ça attire des
étudiants, les universités agrandissent et on ne fournit pas suffisamment de logements
étudiants.

3650 Alors, cette catégorie particulière de population-là, leur statut socioprofessionnel fait
souvent en sorte qu'ils peuvent se regrouper à plusieurs dans les grands logements pour
payer pas trop cher. Mais ce que ça fait, ça, qu'est-ce que ça a pour impact, c'est que
souvent leur capacité de payer est beaucoup plus grande qu'une famille ordinaire, parce
3655 qu'ils peuvent se retrouver à quatre, cinq dans un grand logement. On a eu une stagiaire
qui... et à ce moment-là, ils sont capables de supporter, ils ont souvent les parents derrière
qui peuvent les aider, donc ils sont capables de supporter les loyers beaucoup plus élevés
qu'une famille ordinaire.

3660 Donc, nous, on avait déjà soulevé le problème au Sommet de 2002, le Sommet de
Montréal. Et à partir de là, on sait que dans le Plan d'urbanisme de la Ville et aussi à partir du
Sommet, la Ville a enclenché pour produire du logement étudiant. Cependant, dans Centre-
Sud, ce qu'on constate, c'est qu'il y avait deux projets qui avaient été élaborés. Il y avait
avec le Cégep du Vieux-Montréal, la maison du Prêt d'Honneur, je viens d'apprendre

3665 dans le journal que le Cégep doit s'en départir, ça va être vendu à un promoteur privé, sans doute pour être transformé en hôtel. Et il y a l'Îlot Voyageur qui avait été développé par l'UQAM et que, là, on ne sait pas trop ce qu'il va devenir avec.

3670 Nous, on pense que le ministère, la gouvernement du Québec a une responsabilité quand on développe des institutions comme ça de trouver du logement pour les clientèles. Puis à ce niveau-là, il y aurait quelque chose à faire, à mon avis en tout cas. Parce que ça a une incidence certaine, à notre avis, sur les grands logements.

3675 Un autre élément. Bon, là, je suis dans le très local, là, évidemment, mais j'interviens sur les dossiers qui concernent notre territoire. Nous, une des préoccupations, il y a plusieurs personnes... puis en se promenant dans le quartier, on se rend compte de ça beaucoup, il y a beaucoup de grands logements aussi qui sont transformés en Bed & Breakfast.

3680 C'est un dossier que malheureusement on n'a jamais pu, en particulier dans Centre-Sud, mais dans Ville-Marie en particulier, c'est un dossier qu'on n'a jamais pu fouiller. Mais tout récemment, en fait, il y a un résidant du quartier qui nous a fait parvenir une lettre qu'il avait envoyée à la ministre Normandeau, c'est une lettre de huit pages, où il épluche assez en profondeur la question.

3685 Ce qu'il démontre, c'est que le ministère du Tourisme, pour accorder des permis, ne s'assure pas que la réglementation municipale est respectée et que par ailleurs, actuellement l'administration municipale est en train d'envisager d'assouplir... en fait, ne fait pas respecter sa réglementation. Et suite à une demande de ce citoyen-là de la faire respecter, ils sont en train d'envisager d'assouplir la réglementation, ce qui risque d'avoir pour effet finalement que
3690 ça va être donné à n'importe qui de transformer les logements en hôtel.

3695 Alors, est-ce qu'on est en train de transformer le centre-ville de Montréal en une vaste hôtellerie? En tout cas, il y a tout un mouvement là. C'est l'un de créer une destination, Montréal doit être une destination, mais il faut quand même prendre des mesures pour préserver les résidants à travers ça.

3700 Et à ce sujet-là, je vais simplement vous transmettre la lettre, je ne sais pas à qui, j'en ai fait une copie.

LA PRÉSIDENTE :

On a reçu copie de cette lettre.

3705 **M. ÉRIC MICHAUD :**

Ah! oui? D'accord.

LA PRÉSIDENTE :

3710 Elle a été envoyée au secrétaire général de l'OCPM. On en a pris connaissance.

M. ÉRIC MICHAUD :

3715 Ah! d'accord. Parce que j'ai essayé d'entrer en contact avec le monsieur et je n'y suis pas parvenu. Donc, je voulais juste m'assurer que vous l'aviez parce que je pense que c'est une considération importante...

LA PRÉSIDENTE :

3720 Oui, je suis d'accord.

M. ÉRIC MICHAUD :

3725 ... en particulier dans Ville-Marie.

Maintenant si je parle plus spécifiquement du Plan d'action local famille de Ville-Marie maintenant, j'aimerais juste souligner deux ou trois petites choses, d'abord des petites coquilles qui se sont glissées dans leur plan.

3730 En page 9, quand ils nous parlent des interventions en cours, ils disent qu'ils font un suivi, puis ça, c'est le premier point de leurs interventions, ils ont l'air d'en être très fiers, ils font un suivi de la Politique d'inclusion de logements abordables adoptée par la Ville de Montréal. Malheureusement, pour faire un suivi, encore faut-il avoir des objectifs.

3735 Et on a vérifié récemment, c'est une politique qui a été adoptée depuis plus de deux ans, on a posé la question au maire et l'arrondissement, alors que c'est prévu dans la Stratégie d'inclusion que les arrondissements se dotent d'objectifs en la matière, on s'est fait confirmer que l'arrondissement n'a pas d'objectif à cet effet-là. Alors, on se demande comment ils peuvent établir un suivi.

3740 Par ailleurs, on parle de construction de logements coopératifs dans Faubourg Québec. À notre connaissance, les derniers logements coopératifs datent de 2004, la construction, et on parle d'un bilan pour 2007. On se demande qu'est-ce que ça fait là.

3745 En fin de compte, on parle d'appui à la réalisation de projets d'ensembles résidentiels. Nous, à ce niveau-là, on pense qu'il faudrait qu'il y ait une réglementation. Parce qu'effectivement, il y a l'appui à la réalisation de projets d'ensembles résidentiels dans Ville-Marie, des gros projets. Mais nous, on pense qu'une des avenues qu'il va falloir, qu'il faudrait privilégier, c'est une réglementation qui impose, et pour nous ça devrait être le même ratio qu'on vise avec le logement social, c'est-à-dire 35 % de logement familial.

3750

LA PRÉSIDENTE :

Familial.

3755

M. ÉRIC MICHAUD :

Oui, dans tous les développements. Il est évident que dans le centre-ville, on peut concevoir que certains secteurs ne sont pas considérés comme particulièrement propices à ça. Mais dans Ville-Marie, il y a plusieurs quartiers qui peuvent encore se prêter à ça, à notre avis. Puis ça devrait être une réglementation que, nous, on pense que c'est, entre autres, par là que ça doit passer, et plutôt que par l'augmentation...

3760

Parce que monsieur Quirion, à un moment donné, pendant votre échange dans l'atelier, aussi faisait référence au fait que la fourchette supérieure pour le logement abordable avait été passée de 165 000 à 200 000 et qu'ils envisageaient de le monter encore. Mais ce qu'il faut se poser comme question, c'est monter cette fourchette-là, à qui ça va profiter?

3765

Nous, on a fait le calcul. Selon la stratégie de la Ville, un condo à 165 000 \$, la fourchette supérieure de revenus, c'est 55 000 \$. Par contre, si on monte ça à 200 000, là on tombe à 66 000 \$. Dans Ville-Marie, 80 % des ménages gagne moins de 60 000 \$.

3770

Donc, la question qu'il faut se poser : est-ce qu'il faut monter indéfiniment cette fourchette-là pour finalement favoriser les ménages qui vont se retrouver dans le dernier quintile ou le premier quintile des revenus, ou il faut trouver d'autres solutions? Peut-être que le marché privé ne fonctionne pas. Nous, on pense qu'il faut réglementer adéquatement pour s'assurer de la construction de logements.

3775

LA PRÉSIDENTE :

Auprès des promoteurs.

3780

M. ÉRIC MICHAUD :

Oui, c'est-à-dire dans le développement...

3785

LA PRÉSIDENTE :

Ce n'est pas une stratégie. Ce n'est pas incitatif. Ce serait coercitif.

3790

M. ÉRIC MICHAUD :

Ce serait réglementaire, oui, par voie réglementaire.

3795

Je voulais juste revenir, entre autres, on a eu aussi le bilan de la Stratégie d'inclusion et, dans Ville-Marie, le bilan s'établit à 6 % pour les deux dernières années de logement social communautaire. Par ailleurs, on sait qu'au niveau du logement abordable privé, il se fait à peu près pas... le résultat est près de zéro en matière de logement familial. Donc, ce qu'on peut en conclure, c'est que le centre-ville est en train de vider les familles à grande vitesse du coeur de la ville. Et pour nous, c'est problématique, il faut prendre des mesures importantes.

3800

Au niveau du Plan d'action local famille aussi, si on prend en page 11 les interventions à venir que l'arrondissement privilégie, nous, il y en a deux qui nous plaisent beaucoup, c'est mettre en oeuvre la stratégie municipale d'inclusion. Mais encore faut-il... l'arrondissement de Ville-Marie n'a pas encore adopté son chapitre d'arrondissement du Plan d'urbanisme.

3805

Ça fait maintenant quasiment trois ans que le plan a été adopté et ils reportent d'année en année. Ça fait quelques fois que je vais leur poser la question : «Quand est-ce que ça s'en vient?» On me reporte de six mois en six mois. Et c'est dans ce chapitre-là qu'on va pouvoir fixer des objectifs. Donc, nous, on pense qu'il serait grand temps que les objectifs soient fixés.

3810

3815

On parle aussi de négocier la réalisation de logements sociaux ou abordables dans le cadre de projets nécessitant des modifications à la réglementation d'urbanisme. Ça aussi, on est tout à fait d'accord avec ça. Mais on y rajouterait donc une réglementation sur les développements d'ensembles, s'assurer d'un pourcentage de logements familiaux.

3820

J'ai terminé.

LA PRÉSIDENTE :

Quand vous parlez d'un pourcentage de logement familial, ça a été porté à notre attention, ça dépend du nombre de chambres. Parce que vous pouvez avoir un 35 %... si vous parlez 35 % de pieds carrés ou 35 % de logements. Si vous parlez de logements, il faut alors regarder, si c'est du logement familial, si c'est deux chambres ou trois chambres, et ça change naturellement la donne pour un promoteur qui fait un développement.

3825

3830

Est-ce que vous avez pensé à raffiner un petit peu le pourcentage? Est-ce que vous avez discuté parmi les membres du comité qu'est-ce que ce 35-là devrait représenter?

M. ÉRIC MICHAUD :

3835

Non. Nous, en fait, on s'est servi du 35 que la Ville vise dans le logement social communautaire et on se dit : «Si la Ville vise ça, pourquoi elle ne le viserait pas dans le logement privé.» Il nous semble que ce serait dans une stratégie d'ensemble, dans une politique familiale. Mais on n'a pas élaboré davantage cette piste-là parce que, comme je vous l'ai dit, on n'a pas vraiment eu le temps de fouiller. Ce n'est pas un mémoire en bonne et due forme, c'est des commentaires, des réflexions.

3840

LA PRÉSIDENTE :

3845

Monsieur Laurent.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

3850

Je me demande, est-ce que ce n'est pas une réalité que l'arrondissement Ville-Marie, est-ce que ce n'est pas une réalité acceptable, je me pose la question, devienne un arrondissement moins familial, malgré l'effort que vous faites. Est-ce que ce n'est pas s'attaquer à quelque chose, mais qui... ça veut dire, il y a une courbe qui fait que normalement cet arrondissement-là est plus sensible à être moins famille.

3855

Vous, je comprends, ce n'est pas acceptable pour vous. Vous voulez toutes sortes d'éléments qui vont faire en sorte que ça reste famille. Mais le constat, qu'est-ce que vous en faites? C'est un petit peu ça la question.

M. ÉRIC MICHAUD :

3860

Bien, le constat, c'est ce que j'ai dit tout à l'heure, on constate qu'il y a une évacuation des familles. Puis pas seulement des familles, en fait, c'est une évacuation. On pourrait appeler ça une opération de nettoyage économique, pour prendre une formule un peu imagée. C'est qu'on est en train de vider à coup d'investissements massifs dans le centre-ville, des investissements publics mais privés aussi, on est en train de menacer sérieusement la mixité sociale, mixité en termes démographiques mais aussi en termes économiques. Et pour nous, c'est problématique. Parce que si on fait...

3865

3870

Parce que c'est un des caractères intéressants de Montréal, c'est que Montréal est une ville habitée et mixte. Et c'est ce qui la différencie de plusieurs grandes villes américaines et qui fait son intérêt. Alors, on pense que Montréal a tout intérêt à continuer à cultiver ça et à prendre les moyens pour préserver ça. Parce que, sinon, on s'oriente dans une voie qui, à notre avis, n'est pas...

3875 **M. WEBER LAURENT, commissaire :**

Avez-vous des partenaires, l'autre question, qui sont assez forts, qui pourraient faire changer ou baisser cet exode qui se fait de plus en plus?

3880 **M. ÉRIC MICHAUD :**

3885 Bien, disons qu'on est en train de travailler... depuis quelques années, on est passé à travers une période, je dirais, de désorganisation, mais on est en train de travailler à un réseautage avec l'ensemble des tables du quartier, puis on les a sensibilisés notamment à travers le projet de la gare-hôtel Viger, mais on va poursuivre ce travail-là. Et je pense que de plus en plus de gens dans le quartier sont conscients de ça, que si ça continue comme ça, tout le monde va se faire expulser.

3890 Puis c'est d'autant plus dramatique, que je vous dirais il faut aussi penser que les services sont là. C'est bien beau de dire, oui... en fait, non seulement... je dirais que l'intérêt de ces quartiers-là, de les garder aussi, c'est qu'il y a des services qui sont en place et que, quand on défait ça, on force à aller réinstaller non seulement des logements ailleurs, mais c'est les services, c'est toute l'infrastructure qu'il faut déplacer. Ça a des coûts ça aussi.

3895 **LA PRÉSIDENTE :**

En fait, c'est intéressant quand vous avez parlé tout à l'heure de l'idéologie de l'accès de la propriété à tout prix. Parce que c'est sûr que ça nous interpelle par rapport à ce qui arrive aux États-Unis.

3900

Mais si vous mettez une réglementation de 35 %, il va falloir quand même que ces logements de deux chambres, trois chambres à coucher, qui ont un certain coût dans cette partie de Montréal, surtout pour le privé parce qu'il y a de la décontamination à faire, etc., est-ce que ça ne vient pas un peu en contradiction finalement?

3905

3910 Parce que là, il va y avoir des moyens par rapport à cette réglementation-là qui vont être obligés d'être ramenés, comme subventionner une troisième chambre. Il y a différentes choses qui ont été proposées, entre autres dans le bilan de la Stratégie d'inclusion. Puis par rapport à ce que vous disiez tout à l'heure, qu'il faut contrer cette idéologie-là, je trouve qu'il y a un petit peu... pas une confusion mais ça vient un petit peu en paradoxe, je trouve.

Je ne sais pas si vous êtes d'accord? Parce que si vous imposez 35 % de logements famille, ça ne sera pas juste des logements famille juste pour un enfant. Vous voulez aussi des grands logements.

3915

M. ÉRIC MICHAUD :

Oui, oui.

3920 **LA PRÉSIDENTE :**

Si on veut être conséquent, il faut aussi des grands logements de deux chambres, trois chambres à coucher.

3925 **M. ÉRIC MICHAUD :**

Oui, tout à fait.

3930 **LA PRÉSIDENTE :**

En fait, ça va être plus cher dans le Centre-Sud à cause des réalités de l'arrondissement, du marché, des coûts de construction, etc. Ça fait que là, si vous amenez ça, vous avez du logement locatif, mais il y a aussi de l'accès à la propriété quand même.

3935 **M. ÉRIC MICHAUD :**

Oui.

3940 **LA PRÉSIDENTE :**

Qui va être beaucoup plus cher qu'ailleurs.

3945 **M. ÉRIC MICHAUD :**

Oui.

3950 **LA PRÉSIDENTE :**

Alors, il y a un paradoxe par rapport à ce que vous disiez, qu'il faut faire attention d'avoir l'accès à la propriété à tout prix. Il ne faut pas s'embarquer dans un système où on va se contredire. En tout cas, peut-être que...

3955 **M. ÉRIC MICHAUD :**

Je ne vois pas nécessairement...

LA PRÉSIDENTE :

C'est ça, je veux vous entendre.

3960

M. ÉRIC MICHAUD :

D'une part, une partie du logement familial peut être développée sous forme de logement social. Et puis par ailleurs, j'imagine qu'il va falloir que les promoteurs... c'est évident qu'il y a une logique économique qui rend ça difficile et il y a peut-être des ajustements à faire en fonction des quartiers. Mais il reste que d'évacuer complètement le logement familial des quartiers centraux, ça m'apparaît une aberration.

3965

LA PRÉSIDENTE :

Donc, il y aurait...

3970

M. ÉRIC MICHAUD :

Ça va aussi en contradiction avec l'axe de la politique qui est de favoriser les noyaux villageois. Les noyaux villageois, ils sont dans les quartiers centraux au départ.

3975

LA PRÉSIDENTE :

Donc, il y aurait une logique à établir par rapport aux différents quartiers.

3980

M. ÉRIC MICHAUD :

Oui.

3985

LA PRÉSIDENTE :

D'accord.

3990

M. ÉRIC MICHAUD :

Et nous, c'est pour ça aussi qu'on intervient, entre autres, au niveau local là.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

3995

Est-ce que le projet Radio-Canada, aviez-vous été impliqué dans ce projet-là? Aviez-vous été impliqué dans ce projet-là, le projet de...

M. ÉRIC MICHAUD :

4000

Oui.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

4005

Est-ce qu'il y a eu un pourcentage qui a été réservé?

M. ÉRIC MICHAUD :

4010

C'est-à-dire, il n'est pas encore sorti là. Il est sur le point de l'être, mais il n'est pas encore... en tout cas, on va laisser à Radio-Canada, sur cette question-là, j'aime autant laisser à Radio-Canada...

M. WEBER LAURENT, commissaire :

4015

Mais si vous êtes un organisme, c'est justement la problématique dont on parle, et ça, c'est un exemple assez concret.

M. ÉRIC MICHAUD :

4020

Ce qui arrive, c'est qu'on a...

M. WEBER LAURENT, commissaire :

4025

Je pense c'était 1 200 unités.

M. ÉRIC MICHAUD :

Radio-Canada, on va laisser Radio-Canada sortir le projet.

4030

M. WEBER LAURENT, commissaire :

Mais le pourcentage de 35 % dont vous parliez tantôt, est-ce que cet objectif-là est atteint?

4035

M. ÉRIC MICHAUD :

4040

Je vous avouerais que le 35 %, il est sorti du pourcentage de la Ville sur le logement social. On n'a pas été dans ce niveau de détail là, mais on a demandé du logement familial dans Radio-Canada. D'ailleurs, sur ce site-là, il y avait du logement familial. C'est sûr qu'on ne prévoit pas le même genre de construction.

M. WEBER LAURENT, commissaire :

4045 Mais c'est quel pourcentage que vous aviez exigé ou que vous aviez obtenu dans ce projet? Vous n'avez pas besoin de me donner le chiffre précis, mais quel pourcentage est-ce que...

M. ÉRIC MICHAUD :

4050 Mais il n'y a pas pour l'instant... c'est qu'il y a eu un projet, il y a trois ans, qui est tombé. Et là, il y a un nouveau projet qui s'apprête à sortir. Donc, on n'a pas de pourcentage encore obtenu. Nous, avant tout, le pourcentage sur lequel on va se battre, ça va être le logement social et communautaire, qui va inclure par définition du logement familial, on l'espère.

4055

M. WEBER LAURENT, commissaire :

C'est parfait, je vous remercie.

4060

LA PRÉSIDENTE :

Merci de votre participation.

M. ÉRIC MICHAUD :

4065

Ça me fait plaisir.

LA PRÉSIDENTE :

4070

Et on s'excuse de l'heure tardive.

M. ÉRIC MICHAUD :

En fait, c'est moi qui me suis inscrit un peu à la dernière minute.

4075

LA PRÉSIDENTE :

Merci. Alors, la séance est close. On va reprendre nos travaux demain, à 15 h.

4080

Je, soussignée, **LISE MAISONNEUVE**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

4085

Et, j'ai signé :

LISE MAISONNEUVE, s.o.

4090